

Le désastre de Fernie

LE GOUVERNEMENT FEDERAL ATTEND DE NOUVEAUX DETAILS AVANT DE PRENDRE DES MESURES POUR VENIR EN AIDE AUX VICTIMES

(Dépêche Spéciale au "Canada")

Ottawa, 4.—Son Excellence le gouverneur-général a reçu aujourd'hui la dépêche suivante de lord Crewe, secrétaire d'Etat pour les colonies:

"Londres, 4 août.—J'ai appris avec beaucoup de regret le feu désastreux de la Colombie Britannique et espère sincèrement que les pertes de vies et de biens ne sont pas aussi considérables qu'on le craint. Je serai heureux de recevoir toutes les informations en la possession de votre gouvernement. (Signé): CREWE."

Une dépêche a été adressée cet après-midi à lord Crewe, le remerciant de son message de sympathie et déclarant que, bien que le gouvernement attende encore des détails plus définis sur l'étendue du désastre, on espère que le nombre des pertes de

vies n'est pas aussi élevé qu'on l'avait rapporté tout d'abord. La dépêche ajoute qu'on prend de promptes mesures pour aider ceux qui sont restés sans abri et que des ordres ont été donnés d'envoyer un détachement de gendarmes à cheval pour maintenir l'ordre et donner toute l'aide possible.

Le cabinet, réuni en conseil, cet après-midi, a remis à plus tard les mesures à prendre, en attendant des rapports plus détaillés et une déclaration, par le gouvernement de la Colombie Britannique, de la nature de l'aide fédérale désirée.

Le bureau de contrôle a voté cet après-midi une contribution de \$2,000 au fonds de secours. Le maire Scott a télégraphié au premier ministre McBride, demandant si un envoi d'argent ferait le plus de bien.

peuple français de se poser en conseiller de Moulaï Hafid, qui a toujours agi en ennemi de la France, est assurément grave. Mais l'attitude de M. Jaurès dans la question marocaine a été dès le début des plus maladroites, pour ne pas dire des plus coupables. On sait avec quelle étrange obstination le chef socialiste a profité des moindres incidents au Maroc pour attaquer la politique du gouvernement français, sans égard aucun pour les circonstances très délicates dans lesquelles la question se présente en Europe même. Il a été jusqu'à mettre le gouvernement en demeure de prendre contact avec Moulaï Hafid, alors que celui-ci a mis tout en œuvre pour contrecarrer l'action pacifique du général d'Amade dans le Chaouia et qu'il s'est révélé l'adversaire résolu de l'influence française.

Même en admettant que le sentiment patriotique ne doit pas rétrograder les vues politiques, on a quelque peine à admettre cette attitude, et elle explique que l'on ait pu croire, sur des informations venues de Fez, que M. Jaurès ait poussé la légèreté jusqu'à communiquer directement avec Moulaï Hafid et lui recommander une tactique qui certainement eût suscité de nouvelles difficultés à la France.

LE RETOUR DU NEW-HAMPSHIRE

Le croiseur américain qui était à Québec, est arrivé aux Etats-Unis. — Il a fait un voyage pénible et a essuyé une forte tempête.

Boston, 4. — Le nouveau navire de guerre le New Hampshire arrivait à Newport, R.I., hier, venant de la célébration du tricentenaire de Québec, dans laquelle il avait pris part et représenté la marine des Etats-Unis. Ce navire était dirigé par le capitaine Cameron McRae Winslow et il y avait à bord l'amiral W. S. Cowles. Le New Hampshire qui quitta Québec mercredi, eut une rude traversée. Le brouillard l'enveloppa depuis son départ jusqu'aux bords de Nantucket et il ne put faire que douze nœuds. Le capitaine Winslow était constamment sur le pont et durant un espace de 1200 milles il ne dormit que deux heures. Au moment où le navire atteignait le phare flottant des bancs, une terrible tempête s'abattit sur lui. Une pluie diluvienne tombait sur la mer et le vent fouettait avec rage les vagues déchaînées. L'appareil de télégraphie sans fil du New-Hampshire a été détruit, mais on n'a aucun autre avarie à déplorer.

LES DENTISTES A L'ÉCOLE

La convention qui s'est ouverte, hier, à Ottawa, suggère une importante mesure d'hygiène.

(Dépêche Spéciale)
Ottawa, 4. — L'Association des Dentistes du Canada a commencé aujourd'hui les délibérations de sa grande convention bi-annuelle. Des délégués sont venus de toutes les parties de la Province. Plusieurs dentistes américains sont également présents.

Après l'expédition des affaires de routine, on se mit immédiatement à l'œuvre. Le premier ouvrage lu fut celui du Dr G. K. Thompson, de Halifax qui traita de l'enseignement de l'hygiène des dents à l'école. Il demanda que des dentistes soient nommés pour visiter les écoles à ce sujet. Les autres membres présents ont approuvé M. Thompson et demandé qu'une loi soit passée pour assurer cette mesure préventive. L'opinion générale est qu'un grand nombre de maladies et une santé généralement faible sont dues à ce que l'on néglige trop les dents. Lorsque celles-ci sont saines, la santé est généralement bonne. C'est là d'ailleurs une des conditions essentielles d'une bonne santé.

On demande aussi que le public soit un peu plus instruit sur ce sujet si important pour l'hygiène publique.

L'AVENIR DE L'AFRIQUE-SUD

(Spécial au "Canada")
Kingston, Ont., 4. — M. James Strachan, après vingt-quatre ans d'absence, revient du Sud-Afrique. Il dit que les Hollandais sont beaucoup plus subtils politiquement que les Anglais et qu'il ne se passera pas de nombreuses années avant que le Sud-Afrique devienne une confédération indépendante d'Etats Hollandais. Il croit que c'est inévitable et que les Anglais n'entreprendront pas une nouvelle campagne.

Les Hollandais affectent un dehors loyaliste mais ils rient sous cape quand ils se trouvent entre eux. Ils détestent l'Anglais et aussi le Canadien. C'est à cause de la vive manœuvre avec laquelle ceux-ci agissent avec eux dans la dernière guerre. Les Strathcona House, spécialement ont laissé chez eux un souvenir cuisant que les Boers ne peuvent ni oublier ni pardonner.

UN AÉROPLANE A TORONTO

(Dépêche Spéciale au "Canada")
Toronto, 4.—Le capitaine Lincoln Beachey a quitté en aéroplane la Pointe d'Hamilton à 7.30 heures environ ce matin et a navigué à travers la baie à une hauteur d'un quart de mille à peu près. Il a contourné la tour de la ville et est revenu au point de départ. Il n'y a aucun accident à déplorer dans cette traversée.

Torpilleurs réduits à l'impuissance

LES NAVIRES DE GUERRE SE PROTÈGERAIENT CONTRE EUX A L'AIDE DE FILETS PROTECTEURS

Mais ces filets retarderaient considérablement la marche des navires

(Service spécial au "Canada")

New-York, 4. — On fait actuellement des expériences dans les baies de Buzzard et Gardiner, afin de savoir si un filet d'acier coûtant de \$25,000 à \$35,000 peut protéger suffisamment les navires de guerre contre les torpilleurs. Jusqu'ici les expériences ont démontré que ces filets résistent à l'attaque de n'importe quel torpilleur, et la seule question à étudier est maintenant le côté pratique de l'entreprise. Ceux qui sont opposés à ce système de filets protecteurs prétendent qu'une fois ces filets tendus, le navire se trouve dans l'im-

possibilité de se servir de ses machines, mais les Japonais viennent de déclarer que leurs navires de guerre peuvent faire quatre nœuds avec leurs filets en position. Cette vitesse est amplement suffisante en temps de blocus où les torpilleurs sont aussi à craindre que partout ailleurs. Au cours des récentes expériences on a tiré sur les filets, au-dessus et au-dessous de l'eau, et les filets ont résisté. On reprendra les expériences quant à la vitesse possible des gros navires avec leurs filets protecteurs rabattus. Ces expériences décideront si le système des filets doit être adopté ou rejeté.

LA GREVE DU PAPIER

L'International Paper Company est déterminée à tenir tête à ses employés et fermera toutes ses fabriques, s'il le faut.

New-York, 4. — Le directeur général Whitcomb, de l'International Paper Company, a fait hier soir une déclaration définissant l'attitude de la compagnie au sujet de la grève dans ses fabriques.

"Une grève, dit M. Whitcomb, a été inaugurée hier matin dans toutes les fabriques de l'International Paper Company, fermant pratiquement toutes les fabriques exploitées par cette compagnie pour la manufacture du papier. Quelques fabriques de pâte et de sulfates seulement ont été affectées jusqu'ici. Il est possible cependant, si la grève se continue, que toutes les fabriques soient fermées, car il n'est pas praticable pour la compagnie d'opérer pendant une longue période ses fabriques de pulpe si les fabriques de papier sont fermées. La compagnie emploie près de mille ouvriers experts dans la fabrication du papier et à peu près cinq mille cinq cents autres ouvriers dans ses fabriques."

M. Whitcomb a fait allusion à une entente au sujet des salaires faite avec les trois associations d'employés, il y a un an, en vertu de laquelle, dit-il, les salaires ont été augmentés, ainsi qu'une mesure d'économie prise le mois dernier à cause de la dépression des affaires et comprenant une réduction des salaires des employés, y compris les contremaîtres des différentes fabriques." Il s'est trouvé, continue M. Whitcomb, que quelques contremaîtres faisaient partie de l'union des ouvriers en papier. Les salaires de ces contremaîtres ont été réduits d'à peu près sept pour cent, cette réduction étant le seul changement mis en vigueur. L'association des ouvriers en papier a fait une question de cette réduction relativement légère, et samedi soir les officiers adoptèrent des mesures en vue d'inaugurer une grève lundi matin à moins que les anciens salaires fussent rétablis. Il est douteux que les employés sachent pourvoir à leur subsistance pendant l'attente, car la compagnie a un excédent considérable de papier qui lui permettra de protéger les intérêts de tous ses clients.

IL A TROUVÉ LA FUITE

Un employé de la compagnie du gaz, en frottant une allumette, provoque une explosion et un incendie considérable.

Winona, (Minnesota), 4. — Anton Pellowski a frappé une allumette, hier soir, en cherchant une fuite dans un réservoir à gaz, dans un des édifices de la Winona Gas Company. Il s'en est suivi une explosion formidable qui a mis le feu à l'édifice et a causé des dommages considérables. La ville a dû se passer d'éclairage au gaz la nuit dernière et il pourrait bien se passer quelques jours avant que le service soit rétabli. Les quatre murs de l'édifice ont été jetés à terre et le toit réduit en miettes. L'incendie a été éteint avec beaucoup de peine. Trois hommes ont été blessés, dont un peut-être mortellement.

LA POLITIQUE DE L'AVENIR

Le vent est à la protection, dit lord Wellesley, mais le libre échange finira par prévaloir.

Londres, 4. — Le congrès international du libre échange s'est ouvert aujourd'hui sous la présidence de lord Wellesley. Il y a des délégués venus de Belgique, du Danemark, de France, d'Allemagne, de Hollande, des Etats-Unis et de différentes parties de la Grande-Bretagne. Dans son discours d'ouverture, lord Wellesley a dit que les perspectives du libre échange sont plutôt sombres et que l'idée d'une protection faite des progrès aggraves, mais qu'en dépit de cela la politique de libre échange doit finir par avoir le dessus.

A SIX MILLES D'ALTITUDE

Un ballon parvient à cette grande hauteur où règne un froid de 30 degrés.

(Dépêche Spéciale)

New York, 4. — Un ballon-sonde lancé de Pittsfield par H. H. Clayton ces jours derniers a atteint la hauteur de six milles et éprouvé une température de 30 degrés au-dessous de zéro.

La hauteur de ce ballon-sonde a été la plus grande qui ait été atteinte par ce genre d'aérostat en Nouvelle-Angleterre quoique dans de semblables expériences à St-Louis, l'année dernière, on ait constaté qu'un sondeur était monté à 10 milles. C'est le Blue-Hill Observatory qui l'a reçu de Silverdale, N.Y.

FINANCES AMÉRICAINES

Le sous-comité de la commission monétaire nationale s'en va recueillir des informations dans les principales villes d'Europe.

New York, 4. — Une législation établissant un système monétaire complet remplacera sans doute bientôt la loi Vreeland-Aldrich. Telle est l'opinion du sénateur Aldrich, qui a fait la déclaration suivante avant de partir pour l'Europe avec le sous-comité chargé d'étudier cette question: "Obtenir des informations plus complètes et plus exactes que celles que nous possédons actuellement sur les systèmes monétaires et de banques des principales nations commerciales est le but du sous-comité de la commission monétaire nationale qui part aujourd'hui pour Londres. Le sous-comité se propose aussi de faire une enquête complète sur la perception et la distribution des revenus publics dans chacun des principaux pays d'Europe. Le secrétaire du trésor a chargé M. B. C. Manson, chef de la division des comptes d'émission et de rédemption au bureau du trésor, d'adopter le sous-comité dans ce travail.

"Le travail actif de la commission sera fait cet été par le sous-comité qui part pour l'Europe et par un autre sous-comité dont le représentant, M. Weeks est le président, et qui s'occupe actuellement d'étudier des additions aux dispositions administratives des lois nationales sur les banques.

"Ce travail n'est que la préparation du rapport sur un système complet de monnaie et de banques, que la commission doit présenter au congrès. Il n'a jamais été entendu que les dispositions législatives de la loi du 30 mai 1908 (la loi Vreeland-Aldrich) seraient finales ou permanentes. Elles ont été adoptées dans le seul but, déjà atteint, d'empêcher le retour de conditions désastreuses, comme celles dont le pays a souffert au mois d'octobre dernier. Cette loi sera sans doute remplacée avec le temps, par un système monétaire complet."

TREMBLEMENT DE TERRE

Des dommages considérables sont causés à Constantine (Algérie), et dans les villes voisines.

Constantine (Algérie), 4. — Une violente secousse de tremblement de terre s'est fait sentir ici à deux heures et vingt minutes ce matin. Elle a duré dix secondes et a causé des dommages considérables. Personne n'a été tué ici, mais on rapporte plusieurs pertes de vies dans les villes voisines. La population, surtout les Arabes, est frappée de terreur. Le théâtre, la banque, l'hôtel et le marché sont en partie détruits. Le quartier arabe a beaucoup souffert. Des centaines de huttes ont été démolies dans les faubourgs de Constantine, et il s'est formé une grande crevasse dans la terre, dans une place voisine de la ville.

Le Soda

et le

Ginger Ale

de Jewsbury & Brown

Les Fournisseurs du Roi jouissent dans le monde entier d'une haute réputation due à leur incomparable qualité.

Ce sont les meilleurs rafraîchissements à offrir à cette époque de l'année.

Demandez-les à votre fournisseur. En vente chez tous les Epiciers et Hôteliers et à

L'Épicerie St-Charles

395 Bld. St-Laurent, Montréal.

Tel. Bell Ext 3381 — Marchands 89

F. X. ST-CHARLES & CIE. L.T.E.E.

AGENTS, MONTREAL

BROUETTES

EN ASSORTIMENT

F. H. HOPKINS & CO., NEW IMPERIAL BANK BLDG

Successeurs de JAMES COOPER. Téléphones Main 3420-3421 67-me p-n

Importateurs de Matériaux de Chemins de Fer de toutes descriptions:
Roues de Chars à Passagers, en fer forgé Krupp et à bandages d'acier. Bandages pour roues de locomotives et de chars en acier Krupp. Aussi Essieux, Boutons de manivelles et articles gorés de toutes sortes.

JAS. W. PYKE & CO.

MARCHANDS DE FER ET D'ACIER

Bâtisse de la Banque Sovereign, MONTREAL

L'ESPRIT DU DEVOIR

Une sentinelle refuse l'entrée d'un fort à l'empereur Guillaume, qu'elle ne reconnaissait pas.

Swinemunde, 4.—La nouvelle mode adoptée par l'empereur Guillaume pour le port de sa moustache a été cause que Sa Majesté s'est vu refuser l'entrée de l'un des forts de la côte, avant son départ pour la Suède. L'empereur, accompagné de plusieurs officiers, tous portant des habits civils, s'est approché de l'entrée de la batterie de l'ouest, où il fut arrêté par la sentinelle.

Sa Majesté fut d'abord amusé de l'incident, et essaya de nouveau de passer, mais en vain. L'empereur dit alors au soldat: "Vous devez me laisser entrer. Ne me connaissez-vous pas?" Je suis l'empereur." L'empereur examina alors l'empereur d'un peu plus près, puis finit par reconnaître Sa Majesté, présenta les armes et lui permit de passer. L'empereur raconta l'incident à l'officier de garde, louant le sentiment du devoir dont le soldat avait fait preuve, et recommandant sa promotion.

IMPRUDENCE COUPABLE

En jetant une allumette, un voyageur provoque un feu de forêt qui détruit quinze millions de pieds de bois.

Aberdeen, Wash., 4.—Un voyageur imprudent, en jetant une allumette enflammée dans les broussailles, a allumé hier matin, à douze milles de Hoquiam, un feu de forêt qui, devenant impossible à contrôler, a déjà détruit plus de dix mille acres de terrain sur lequel étaient empiétés quinze millions de pieds de bois de construction, et menace maintenant de détruire les campements de la Poison Logging Company, de Shaw & Nelson et de la Stocksett Logging Company. Quarante mille acres de terres boisées sont dans le chemin du feu et il n'y a aucun espoir d'en sauver même une partie à moins que le vent, qui souffle à l'état de bourrasque, cesse tout à coup. Un millier d'hommes sont employés à combattre les flammes, mais il ne semble pas qu'ils puissent arrêter sa marche. Les pertes jusqu'ici sont estimées à \$250,000.

NOYE EN DORMANT

(Service spécial au "CANADA")
Derby, Conn., 4.—Le cadavre de G. A. Scoley, voyageur de commerce de Boston, a été rapporté ici du lac Housatonic. Scoley a été vu endormi sur le rivage vendredi et l'on croit qu'il est tombé à l'eau pendant son sommeil.

LES ELECTIONS CUBAINES

Le résultat définitif n'est pas encore connu, mais on remarque la force inattendue des conservateurs.

La Havane, 4.—Les résultats des élections provinciales et municipales sont encore en doute, le seul fait saillant étant la force inattendue des conservateurs dans toute l'île et la faiblesse correspondante des partisans de Senor Zayas, le chef politique de la dernière révolution. Tout indique maintenant une tendance à une fusion entre les Zayasistas et les Miguelistas, comme étant sa seule chance de combattre avec succès le vote conservateur à l'élection présidentielle qui aura lieu au mois de décembre.

On a eu beaucoup de difficulté, à la Havane, à faire rentrer les rapports des cent trente-quatre districts de votation dont une quinzaine manquent encore.

Il y aura probablement plusieurs requêtes en invalidation, mais même les partisans les plus ardents ne croient pas à la fraude. On admet partout que les élections ont été conduites de manière à exclure toute possibilité d'injustice.

GREVE SANGLANTE

Quatre personnes blessées dans une bataille entre grévistes et agents de police, à Clinton (Massachusetts).

Clinton, Mass., 4.—Quatre personnes, dont deux agents de police, ont été blessées aujourd'hui dans une bataille entre la police et une bande d'ouvriers italiens en grève. Cent ouvriers employés par la Bishop Contracting Company de Worcester à des travaux d'excavation sont en grève depuis une semaine, et quand les ouvriers employés pour prendre leurs places et les entrepreneurs sous la protection de trente-cinq officiers de police, sont arrivés aujourd'hui sur le théâtre des travaux, ils se trouvèrent en face de trente-cinq grévistes qui déployèrent un drapeau américain et exposèrent une pancarte exposant leur demande de neuf heures de travail par jour au prix de \$1.75.

La police leur intima l'ordre de vider les lieux, et les grévistes attaquèrent les officiers à coups de pierres. Les officiers tirèrent dans le groupe, blessant légèrement deux Italiens. Les grévistes tirèrent à leur tour et repoussèrent les officiers jusqu'à un hangar en bois, où on constata que deux des représentants de la loi étaient blessés. Les officiers attaquèrent de nouveau les grévistes et réussirent à les disperser.

Lisez les Petites Annonces du "Canada"

TEMPERATURE

Toronto, 5. — Probabilités pour aujourd'hui : Généralement beau et très chaud, avec averses accompagnées de tonnerre dans un grand nombre de localités.

Lacs, Baie Georgienne, vallée de l'Ontario et haut St-Laurent : Vents modérés à frais de sud-est à sud-ouest. Partiellement beau et chaud, avec averses accompagnées de tonnerre.

Provinces Maritimes : Vents modérés à frais de sud-est à sud-ouest. Beau et chaud, avec averses accompagnées de tonnerre.

Lac Supérieur : Vents modérés à frais de sud à ouest. Beau, à peu près la même température.

Manitoba, Saskatchewan et Alberta : Beau et chaud.

Toronto, 4. — Des averses accompagnées de tonnerre sont tombées aujourd'hui, dans plusieurs parties de la région des lacs, mais le temps a été beau dans tout le reste du Canada et très chaud dans l'Ontario.

DODD'S KIDNEY PILLS

ALL KIDNEY DISEASES

BRIGHT'S DISEASE

DIABETES

GRAVEL

URIC ACID

DR. J. C. DODD

SOLE PROPRIETOR

100,000,000 SOLD IN ENGLAND

Les élections de la Saskatchewan

L'OPINION D'UN JOURNAL MANITOBAIN

Nous lisons dans le "Nouveliste" de Winnipeg :

La lutte est de nouveau engagée entre le gouvernement de l'honorable Walter Scott et les Equal Rights de la Saskatchewan. Les élections générales auront lieu le 14 août. En apparence, cette lutte paraît devoir être toute personnelle entre les chefs de partis.

Après avoir solidement posé les assises des institutions de la nouvelle province, l'honorable M. Scott, tenant compte des transformations presque instantanées qui s'opèrent en ce vaste champ de colonisation, a fait adopter une nouvelle distribution des sièges pour la députation.

Ayant ainsi rendu justice à la nouvelle immigration qui doit contribuer pour sa part à la grandeur future du pays, il vient demander aux électeurs anciens et nouveaux, d'approuver sa politique passée et de lui confier de nouveaux pouvoirs pour jeter les bases d'une organisation municipale efficace et pour coopérer avec le gouvernement fédéral dans l'œuvre importante de l'extension des chemins de fer pour la colonisation.

Son adresse aux électeurs est simple et pratique. C'est le manifeste d'un homme d'affaires qui a toujours tenu parole, et qui est monté du rang d'apprenti imprimeur au poste de premier ministre de sa province, autant par la confiance que l'on a dans son intégrité que par ses talents de politicien.

M. Haultain, son adversaire, est un homme habile qui connaît bien aussi son pays. La tactique qu'il a adoptée est conséquemment aussi significative pour les électeurs de la Saskatchewan que pour tout le Canada. Il s'est bien gardé d'identifier sa cause avec celle de M. Borden. Il persiste à garder le titre d'"Equal Righter", bien que ses sympathies pour le parti conservateur soient bien connues. En chambre même, il s'est gardé de faire une opposition systématique aux excellentes mesures du gouvernement Scott. Par cette attitude d'indépendance et de conciliation, M. Haultain a voulu tendre la main aux quelques mécontents qui pourraient se trouver dans les rangs libéraux. Le jeu n'a pas eu grand succès, il y a trois ans, il en aura encore moins cette année, parce que le gouvernement Scott a fait ses preuves.

Mais M. Haultain fait ce qu'il peut. On peut supposer aussi qu'il a voulu faire oublier par les catholiques le bouillonnant tribu de 1905, qui parcourait l'Ontario aussi bien que la Saskatchewan, en dénonçant le délégué apostolique, Mgr Langevin et les autres dignitaires, qu'il accusait de conspirer avec le "French Laurier" pour asservir les provinces de l'Ouest. Mais s'il ne répète plus ces injures à l'adresse de Mgr Sharette et de l'archevêque de St-Boniface, coupable d'avoir dressé le bilan de ses tromperies, M. Haultain n'a pas renoncé à l'exploitation des préjugés orangistes. Seulement il s'est dit que l'organisation des orangistes leur permettait d'agir en secret, il serait inutile de s'exposer de nouveau publiquement. Mais les preuves ne manquent pas, qu'il s'en tienne toujours à la guerre aux catholiques, de concert avec ses alliés d'Ottawa et du Manitoba. Très instructive, par exemple, a été l'attitude du sénateur Loughheed quand le bill des terres publiques est venu devant le sénat, le 17 juillet dernier. Cette discussion a passé presque inaperçue pour ceux qui n'étaient pas prévenus ; mais le TELEGRAM, de Winnipeg, ORGANE CONSERVATEUR, mieux averti, n'a pas manqué de consacrer ses titres les plus en vue aux accusations du sénateur conservateur pour l'édification de ses lecteurs orangistes.

Le point du débat était fort simple. Dans la loi soumise à la dernière session par le gouvernement, il est décrété que certaines terres seront affectées au soutien des écoles. Ce texte est conforme à la loi constituant les territoires ; mais en 1879, le gouvernement conservateur fit passer une loi restreignant la dotation en terres aux écoles "publiques". Parce que ce mot était omis dans ce dernier acte au gouvernement libéral d'Ottawa, le sénateur Loughheed a prétendu que le gouvernement fédéral pactisait encore pour favoriser les écoles séparées et l'on voit que les conservateurs de l'Ouest n'ont pas été lents à reprendre ce cri de guerre, qui pourrait mener le pays à une nouvelle crise. En un mot, sous une forme plus discrète, la politique de M. Haultain est toujours la même. C'est la politique qu'il a poursuivie depuis vingt ans pour chasser les français du Nord-Ouest et la religion des écoles et sa victoire, si elle était possible, ne tarderait pas à être exploitée pour mettre du courage au cœur des adversaires de sir Wilfrid Laurier et de l'hon. Walter Scott.

DUPUIS FRERES

RÉDUCTIONS EXTRAORDINAIRES

Au Rayon des Ustensiles de Cuisine

Vaisseaux en Email, Vaisselle et Verrerie

Nous voulons profiter de cette première semaine du mois d'août pour écouler une accumulation considérable de stock dans ces différentes lignes.

Prenez l'ascenseur et visitez nos tables d'occasions—Bargains—au 3ème.

CHAUDRONS EN ACIER EMAILLE
POUR CONFITURES — 5 pintes, 23c, — 8 pintes, 35c — 20 pintes, 65c.

SOUPIERES EN ACIER EMAILLE — 2 pintes, 23c — 6 pintes, 39c — 8 pintes, 49c.

SAUCEPANS A BEC, ACIER EMAILLE — 2 pintes, 9c — 4 pintes, 14c — 8 pintes, 25c.

SAUCEPANS DROITES, ACIER EMAILLE — 2 pintes, 14c — 6 pintes, 49c.

CANARDS EN ACIER EMAILLE — 7 ou 8 pintes, au choix 49c.

GOBELETS POUR BOIRE, ACIER EMAILLE — 3 grandeurs, au choix . . . 5c.

BOLS A MAINS, ACIER EMAILLE — 12 et 13 pouces au choix 12½c.

SERVICES A DINER. COMPLETS (97 morceaux) semi-porcelaine décorée, cinq différents dessins et couleurs, au choix. Prix spécial pour notre vente d'août . . . \$5.75

ASSIETTES A DINER, en pierre anglaise blanche. Prix spécial . . . 3½c

VERRES pour bière ou eau, la doz. 50c

VERRES à vin ou whisky, la doz. 30c

POTS AU LAIT, en pierre anglaise blanche ou de fantaisie, le plus grand choix à Montréal, tous les prix à partir de 6c et en montant jusqu'à \$1.

Pour compléter votre set à diner ou remplacer les pièces brisées, nous tenons en stock une réserve dans les mêmes dessins et couleurs. — Plats, assiettes, tasses et soucoupes.

ECHOS

LES ELECTIONS CONTESTEES

Deux autres élections provinciales viennent d'être contestées : celle de M. Pilon, Vaudreuil, et celle de M. Cousineau, Jacques-Cartier.

La liste complète des élections contestées est maintenant comme suit :

VAUDREUIL — M. Pilon, lib.

JACQUES-CARTIER — M. Cousineau, cons.

LAVAL — M. Léonard, cons.

OTTAWA — M. Gendron, lib.

CHATEAUGUAY — M. Desrosiers, cons.

TROIS-RIVIERES — M. Tessier, lib.

BEAUHARNOIS — M. Plante, cons.

SOULANGES — M. Mousseau, lib.

LAPRAIRIE — M. Patenaude, cons.

MISSISSQUOI — M. Gosselin, lib.

SHEFFORD — M. Bernard, cons.

DEUX-MONTAGNES — M. Sauvé, cons.

NICOLET — L'hon. M. Devlin, lib.

ST-JEAN — M. Marchand, lib.

ST-ANNE — M. Tansey, cons.

L'HON. M. TURGEON

L'hon. Ad. Turgeon, est parti pour l'île d'Anticosti, où il passera environ deux semaines.

M. BOURASSA EN BELGIQUE

La "Gazette" annonce complaisamment que le but du voyage de M. Bourassa en Belgique est d'y trouver de nouveaux documents concernant l'affaire de l'Abbitibi.

M. Bourassa peut visiter la Belgique à son gré et y fouiller tous les dossiers qu'il voudra, il n'y trouvera pas de quoi renouveler une vieille attaque qu'on a réfutée à l'évidence, et dont l'instigateur, le baron de l'Epine, a dû, déshonoré, quitter le pays.

Le "Herald" remarque fort à propos à ce sujet, que M. Bourassa eût mieux fait d'aller prendre ses informations en Belgique avant d'entreprendre sa bruyante campagne sur l'affaire de l'Abbitibi.

M. Bourassa, selon le "Witness", serait au Canada dans une dizaine de jours.

NOUVEAU SOUS-MINISTRE A OTTAWA

M. F. C. O'Hara vient de prendre charge de la position de sous-ministre du Commerce, laissée vacante par la retraite de M. W. G. Parmelee. M. O'Hara est le plus jeune sous-ministre du Canada. Il est né le 7 novembre 1870, et occupe une position dans le service civil depuis 1897, alors qu'il était secrétaire particulier de Sir Richard Cartwright.

Nos meilleurs souhaits au nouveau titulaire.

AUTOUR DE L'ACADEMIE FRANÇAISE

On vient de donner la rosette d'officier de la Légion d'honneur à M. Maurice Donnay.

A ce propos, sait-on que sur les trente-six académiciens actuels, dix ne sont pas décorés : MM. Barbusse, Maurice Barrès, Paul Deschanel, Emile Ollivier, Ribot, le comte de Vogüé, le marquis de Séguier, le cardinal Mathieu, Frédéric Masson et Jean Richepin ?

Disons, en outre, que l'Académie n'a qu'un seul grand-croix : M. Victorien Sardou ; un seul grand-officier : M. Ernest Lavisse, et deux commandeurs : MM. Jules Claretie et le marquis de Vogüé.

L'INTERDICTION DE L'ABSINTHE EN SUISSE

On a longuement parlé de la campagne menée en Suisse contre l'absinthe. Elle a réussi. L'absinthe est vaincue. Elle est condamnée par 234,231 suffrages. 135,378 voix se sont prononcées pour le "statu quo". La réforme a donc été votée à près de 100,000 voix de majorité. Elle entrera en vigueur deux ans après son adoption. Dans cette guerre éternelle, la formule de M. Bertillon servait de drapeau au parti réformateur : "Vous êtes contre l'assassinat. Soyez donc contre l'absinthe, qui mène à l'assassinat."

M. SAVARD DANGEREUSEMENT MALADE

On nous informe que M. P. V. Savard, avocat et ancien député de Chicoutimi et Saguenay, est dangereusement malade.

M. Savard est actuellement à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi.

LA MISERE DES ETUDIANTS RUSSES

On ne se fait pas d'idée de la misère effroyable dans laquelle vit la population universitaire russe. Pour s'en rendre compte, il suffit de se promener dans les couloirs des universités. Là, contre les murs, on verra des affiches comme celles-ci : "Un étudiant, pour ne pas mourir de faim, s'efforce à faire n'importe quel travail."

Et encore : "Un étudiant réduit à toute extrémité demande un emploi de valet de ferme."

Comment s'étonner, après cela, que le foyer de la révolution s'alimente dans les universités ?

AU SQUARE DU LOUVRE

On vient de commencer à édifier, dans le square du Louvre, à Paris, les quatre monuments qui doivent faire suite aux "Fils de Caïn" de Landowski, et qui seront accompagnés, eux-mêmes, l'an prochain, de huit autres monuments, selon le plan du sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts.

Ces monuments sont : "Le Génie de l'art vainqueur du temps", par Segoffin, un vigoureux groupe en bronze, qui va être placé au centre de la petite pelouse.

En face des "Fils de Caïn", les tailleurs de pierre sont en train d'installer le superbe groupe de "l'Architecture", du même Landowski, qui a figuré au Salon de cette année.

Le "Mansart" d'Ernest Dunois, un bronze représentant le célèbre architecte étudiant le plan du grand palais, a été érigé à côté de "l'Architecture".

Enfin "Watteau", placé sur le pan de droite du square, est représenté en buste, et couronné par une muse dont la robe est pleine de fleurs.

L'ensemble est de fort bel aspect.

FEU ARSENE BRIN

(Correspondance Spéciale)

Keewatin, Ont., 4. — Les funérailles de M. Arsène Brin, ont eu lieu ici, il y a quelques jours. Le défunt était âgé de 63 ans et 10 mois.

M. Arsène Brin naquit à St-Marc, comté de Verchères et se maria à Mlle Octavie Dufresne, de St-Hyacinthe. Tous deux, après leur mariage, s'établirent à St-Charles, où ils vécurent de nombreuses années ; de là ils sont passés au Manitoba, et enfin arrivés à Keewatin en 1896. Là ils vécurent depuis sans interruption. M. Brin était le père de 13 enfants dont 5 sont encore vivants : Madame P. Delorme, de Seattle ; Marie Louise, de Seattle, et Arthur de Fernie, C. A., Arsène et Médéric, de Keewatin. Tous malgré les distances ont eu l'avantage de pouvoir se rendre auprès du lit de leur père et de recueillir de ses lèvres, le suprême adieu. Le pauvre malade s'est éteint après quatre mois de cruelle maladie.

Des centaines de citoyens ont rendu un dernier tribut d'hommages à cet homme de bien. Le Révérend M. Mirault, curé de notre paroisse officielle.

Les porteurs des coins de poêle étaient MM. E. Desmarais, B. Rochon, C. Dégagné, D. Dupuis, J.-Roy et J. Milliard.

De nombreuses offrandes de prières ont été reçues, ainsi que plusieurs tributs floraux.

MORT D'UN CARDINAL

Le cardinal Nocella est mort récemment.

Né à Rome le 28 novembre 1826, il fit ses études à l'Apollinaire. Brillant latiniste, il fut, ses cours terminés, nommé dans le même Séminaire professeur d'humanités. Pie IX l'adjoignit à Mgr Lucio Pacifici, secrétaire des lettres latines. Il lui succéda.

Protonotaire apostolique depuis le 24 mars 1874, il passa en 1884 à la secrétairerie des Brefs aux princes, puis en 1892, à celle de la Consistoriale et du Sacré-Colège.

Léon XIII le créa, le 22 juin 1899, patriarche titulaire d'Antioche, puis deux ans après, patriarche titulaire de Constantinople. Il reçut le chapeau cardinalice le 25 juin 1903.

FUNERAILLES D'UN ENFANT

(Correspondance Spéciale)

Châteauguay, 4. — Lundi matin, à neuf heures, à Châteauguay, ont eu lieu les funérailles du bébé de M. Félix Desparois. Conduisit la petite dévouée Mlle. Félix Desparois son père, M. William Desparois son grand-père, MM. Georges et Léandre Desparois ses oncles.

Nous offrons à la famille l'expression de nos sincères sympathies.

"L'ETOILE DU NORD"

(Service spécial du "Canada")

Joliette, 4. — A l'occasion du 25ème anniversaire de la fondation hier, de l'"Etoile du Nord", les employés de la maison Gervais ont présenté à son chef M. Albert Gervais, une adresse de félicitation. Il y a eu grand meeting solennel à la cathédrale suivie d'un dîner champêtre au bois Versot, auquel ont pris part un grand nombre d'invités. La ville avait pris un air de fête pour l'occasion. Plusieurs édifices étaient pavoisés.

LA MORT DE DEUX MARIS

(Correspondance Spéciale)

Therford Mines, 4. — Mme Veuve Herford Guelette et Mme veuve Louis Lemoine réclament chacune \$8,000 de dommages-intérêts à la "King Asbestos Company", pour la mort de leurs maris, tués respectivement le 5 et le 11 juin dernier au service de la défenderesse.

L'ARBITRAGE A SYDNEY

Sydney, N. E., 4. — La Commission de Conciliation, à Sydney Mines, a établi une échelle de salaires qu'elle a soumise à la "Nova Scotia Steel & Coal Company", et à ses employés.

Excepté la loge No 3 de Pretoria, toutes les autres ont accepté les taux proposés ainsi que le conseil de la compagnie.

Le document a été signé par le gérant T. J. Brown, représentant la compagnie ; John Moffatt, J. F. McLaughlin, Ed. Gallagher et James Dorsay, représentant les employés, et par le professeur Shortt et J. W. Maddin, représentant la commission de Conciliation.

Le salaire des journaliers se trouve avoir été élevé de \$1.38 à \$1.45.

Essayez le LONG TOM, tabac jaune à fumer.

ECRASE PAR UN POELE

(Correspondance Spéciale)

St-Dominique, 4. — M. Pacifique Charlebois vient de perdre son enfant de six ans, dans de pénibles circonstances. Il démenageait deux poêles dans une voiture et il en avait déchargé un, quand la charette bascula sur l'enfant, lui fracturant la colonne vertébrale. Le pauvre petit expira au bout de vingt-cinq minutes.

LA GREVE DU PAPIER

(Service spécial au "CANADA")

New-York, 4. — M. Whitcomb, gérant général de l'International Paper Company, parlant de la grève et du lockout des fabriques et des employés des fabriques de papier de la compagnie dit que cette dernière a un surplus de production assez considérable pour satisfaire à la demande des consommateurs de papier jusqu'à la réouverture des fabriques. La compagnie entend résister jusqu'au bout aux exigences des employés.

FATALE MEPRISE

(Service spécial du "Canada")

Brockville, Ont., 4. — Carl Lee, 18 ans, fils unique de Walter Lee, tueur de malice, a été empoisonné accidentellement par son infirmière, Mlle Webster, qui lui a administré une dose d'acide phénique au lieu d'un autre médicament. Le jeune homme avait été aux fêtes de Québec, avec les soldats, et était revenu malade des fièvres typhoïdes.

Intéressante Exhibition

LES BISCUITS ET TRISCUITS

SHREDDED WHEAT MANUFACTURÉS DANS L'UNE DE NOS VITRINES

Cette semaine, la "Cie Shredded Wheat" convertira l'une de nos vitrines en une véritable manufacture où chacun pourra voir le fonctionnement des machines et autres détails qui entrent dans la confection de leurs produits. — La CIE servira aussi gratuitement à tous visiteurs durant cette exhibition ses BISCUITS avec crème — et TRISCUITS avec fromage. — Ces échantillons seront servis gratuitement au premier plancher.

DUPUIS FRERES Ltée, LE GRAND MAGASIN A RAYONS DE L'EST. 447-449 Ste-Catherine Est

Edmond Hardy

36 NOTRE-DAME-OUEST

PREMIER VIOLE

MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Réparations de tous genres

FOURNISSEUR DES MAJORS D'EDUCATION

Seul agent pour O. Mathias et C. à Montréal, Québec, Lévis et St-Jovite. Attention spéciale aux commandes par la maille.

VENTE SANS PROFIT

Nouveaux meubles et tapis vendus sans profit durant ce mois chez L. Lapointe, 625 rue Ste-Catherine-Est, angle Montcalm. 103-ng

POUR SES MILLIONS

Mademoiselle Anna Morgan, fille du millionnaire américain Pierpont J. Morgan, était allée à Berlin pour étudier sur place, dans l'espace de cinq ou six jours, les institutions sociales de la capitale allemande. Mais, dès le deuxième jour de son arrivée à l'hôtel Adlon, miss Morgan quitta subitement Berlin, tellement le séjour lui en était rendu impossible. Aussitôt, en effet, qu'on sut à Berlin que la riche héritière était descendue à l'hôtel fashionable de la place de Paris, des lettres et des demandes de secours affluèrent à l'adresse de miss Morgan, lettres émanant de toutes sortes d'hôpitaux, asiles, orphelins, hospices, églises, sociétés de bienfaisance, etc.

A ce flot de demandes d'institutions publiques s'ajoutait un autre flot de prières individuelles de secours, de télégrammes, de demandes de souscriptions pour telle ou telle œuvre. La jeune millionnaire ne fit d'abord que sourire des premières attaques dirigées contre sa bourse ; mais lorsque ces attaques, en se renouvelant, devinrent une véritable pluie, Mlle Morgan se décida à faire immédiatement ses malles par ses caméristes, à payer sa note à l'hôtel, à commander à son chauffeur de tenir son automobile prête et partait, deux heures après, pour Wiesbaden.

LE VIN TONIQUE "Byrrh"

avec de la glace et de l'eau rafraîchissant sans débilité.

BYRRH

Embouteillé à Thuir, France, par VIOLET FRERES, Prop.

104-1-wil.

LE VIN TONIQUE "Byrrh"

avec de la glace et de l'eau rafraîchissant sans débilité.

BYRRH

Embouteillé à Thuir, France, par VIOLET FRERES, Prop.

104-1-wil.

FEU DE FORETS

(Service spécial du "Canada")

Port Hope, Ont., 4. — Le feu qui faisait rage dans les limites forestières de la Toronto Lumber Company, à deux milles de Garden Hill, depuis vendredi soir, est maintenant sous contrôle. Ces limites contiennent un million de pieds de bois de construction en grande partie détruit. Les bois de John Wood et de Samuel Liggett sont les plus dévastés par la conflagration. Les assurances couvrent partiellement les pertes.

TRAGIQUE ACCIDENT

Almonzi Charlebois, enfant âgé de cinq ans a été tué d'une façon instantanée dans la maison de son père, lundi, à Côteau Landing.

Son père avait acheté un poêle au village de Côteau et le portait chez lui dans une voiture à deux roues.

Aussitôt arrivé, il défila le cheval et arrangea sa voiture de façon à ce qu'elle se tint en équilibre. Comme il s'était éloigné, deux de ses enfants âgés respectivement de quatre et cinq ans sautèrent sur l'arrière du véhicule. Leurs poids combinés furent suffisants pour incliner la voiture et le poêle tomba sur Almonzi qui eut l'épine dorsale brisée ce qui détermina une mort instantanée. Comme cette mort est évidemment accidentelle, le coroner McMahon a constaté simplement le décès.

VALISE VOLEE

Siméon Poulin, pendant qu'il essayait de vendre une valise remplie de coutellerie et d'autres objets à un magasin d'occasion, dans la nuit de lundi à mardi, a été interrompu dans ses négociations par l'arrivée des détectives Guiguerre et Demers.

Ils l'arrêtrèrent, sur le soupçon de vol, et ce matin, à la comparaison du prévenu, il fut reconnu que la valise, contenant quarante couteaux, deux razors, quinze paires de ciseaux, deux mouchoirs et divers autres articles, avait été volée à MM. Marcotte de la

UN OEUF EXTRAORDINAIRE

Une oie qui vaut bien la poule aux œufs d'or de la fable, fait aujourd'hui l'orgueil de M. Hercule Auclair, cultivateur de la Côte St-François, paroisse de St-Vincent de Paul. Elle vient de lui pondre un œuf phénoménal d'une longueur de 4 pouces et demi, d'une extrémité à l'autre, et 2 pouces et 5 lignes de diamètre ; il pèse autant que cinq œufs de poule, 11 oz et demi. Il a 11 pouces et 7 lignes de circonférence, sur la longueur et 8 pouces et demi sur la largeur.

Sa coque peut contenir exactement un demi-œuf.

M. Hercule est le fils de M. Rod. Auclair, commis-voyageur bien connu de Montréal.

REGLEMENT APPROUVE

Hull, 4. — Les contribuables ont approuvé hier, par 306 voix contre 15, le projet relatif à l'élection en bloc du conseil de ville chaque année au lieu de l'élection de la moitié des conseillers tous les deux ans.

MORT INSTANTANEE

(Service spécial du "Canada")

Watertown, N. Y., 4. — John enfant âgé de sept ans, de Grant Gilbert, d'Adams, a été tué instantanément dans un ascenseur où il s'amusa avec quelques camarades.

NOUVELLES MARITIMES

STEAMERS ARRIVES

Navires	Arrivés à	Venant de
Minnetonka	New York	London
Vanderland	New York	Amers
Mongolian	St John N. B.	Glasgow
Pretorian	Glasgow	Montreal
Sylvania	Liverpool	Boston
C. F. Tietgen	Christiansand	New York
Bremen	Bremen	New York
Kaiser Wm	Bremen	New York

NOTES MARITIMES

Le SS. Monmouth, est arrivé à Montréal, hier matin.

Le SS. Devona est arrivé à 11 h., hier matin.

Le SS. Montezuma, a été signalé à la Pointe au Père, à 8 h. 30, hier matin.

Le SS. Ionian, est arrivé à Montréal, à 11 h. 55 hier matin.

Le SS. Sardinian, est passé à 9 h. 10, hier matin, à la Pointe au Père.

Le SS. Mongolian est arrivé à St-Jean Terrebonne, à 9 h., a.m., lundi.

L'"Empress of Britain", partira de Québec vendredi prochain, avec un nombre considérable de passagers distingués, 150 de première classe, 162 de seconde et 450 d'entrepont. C'est là un record pour la saison.

NOUVELLES DU GOLFE

Québec, 4. — Le bureau des pilotes reçoit les nouvelles suivantes du Golfe : L'Islet-40—Brouillard épais, vent sud-ouest.

Pointe-au-Père—168—Nuageux au nord, à 12 h. 20 p.m., on signale le "Canada".

Petit Métis—180—Pluie, vent de l'est, Malane—202—Nuageux, vent de l'est.

Cape Chatte—234—Nuageux, vent sud-est.

Rivière Martin—260—Nuageux, vent sud-ouest.

Cas de la Madeleine—264—Vent sud, à midi on signale le "Sardinian".

Pointe Renommée—321—Clair, vent sud-est.

Cap Rosier—347—Pluie, vent sud.

Cap Ray—556—Clair, vent sud.

Pointe Amour—524—Nuageux, vent du sud-est, à 11 h. 30 a.m., on signale le "Boruu".

Cap Race—830—Clair, vent nord-est, à 11 h. 30 a.m., on signale le "Murena".

à 10 h. 30 a.m., le "Corinthian".

Belle Isle—735—Clair, vent de l'ouest, on signale sept barges, à 7 h. 30 a.m., le "Lake Erie", et le "Manxman".

Le SS. "Tunisian", de la ligne Al-lan, capitaine Punan, venant de Liverpool, est inscrit en douane. Les consignataires voudront bien faire leurs entrées sans retard.

H. & A. ALLAN, Agents.

102-3-n mar

LES SPORTS

LE NATIONAL ET LES CAPS NE S'ENTENDENT PAS AU SUJET DES ARBITRES. — LES BEAVERS GAGNENT ENCORE A PROVIDENCE. — LE CONCOURS DE L'ASSOCIATION DE TIR DE LA PROVINCE DE QUEBEC. COMMENCERA LE 11 COURANT A LA POINTE-AUX-TREMBLES. — MAJOR BRINO GAGNE A KALAMAZOO. — NOUVELLES-SPORTIVES.

ATHLETISME

L'EXCURSION DU C. C. C.

La Direction du Club-Champêtre a l'honneur d'informer les membres que la "Septième Excursion Annuelle sur l'eau", du Club, aura lieu "Vendredi, 7 août, à 8 h. p.m." à bord du vapeur "Beauport".

La Direction compte sur leur présence, et elle espère qu'ils voudront bien lui prêter leur concours actif.

Comme les années précédentes, on procédera sur le bateau à l'élection du Président Honoraire.

La lutte se fera entre M. Hubert Raymond et M. L. E. Oumet.

Le Chalet du Club et tout le rivage seront brillamment illuminés.

L'orchestre Gosselin est spécialement engagé pour la danse à bord du "Beauport".

Il est préférable de se procurer les billets d'avance, le nombre étant très limité. Ces billets sont en vente chez tous les membres du Club.

ILS SONT SANCTIONNES

Tous les événements athlétiques figurant au programme de la fête de la Société Canadienne et qui seront disputés samedi prochain, à la M. A. A. A., ont été sanctionnés par la Fédération. Les courses de trois milles, pour junior et de cinq milles pour senior commenceront et se termineront sur la piste. Le parcours sur la route sera fixé par la Ligue des Harriers du District.

A ST-JEAN DE MATHA

St-Jean de Matha, 4.—Le 25 et le 26 juillet a eu lieu l'inauguration de la salle du club athlétique et dramatique de St-Jean de Matha. L'organisation de ce club est due à l'initiative de M. Louis Cyr et de quelques autres de nos concitoyens. Pour cette inauguration, un magnifique programme avait été élaboré. Des représentations de vues animées ont été données chaque soir. Il y eut aussi chant et musique durant les entractes; cette partie musicale fut fournie par Mlle Eglantine Trudeau, qui joua plusieurs morceaux sur piano; Mlle Léda et Eva Préville, morceau à 4 mains sur piano; Mme Z. M. Aumont chant; Dr Aumont, chant et solo de violon. Tous ceux qui ont assisté à ces séances d'inauguration se sont déclarés enchantés et ont vivement félicité ceux qui avaient prêté leur gracieux concours.

LA CROSSE

ASSEMBLEE SPECIALE

Une assemblée spéciale de l'A. A. d'A. Nationale aura lieu, le mercredi 12 août, à 8 p.m. précises, au club-house de Maisonneuve. Les membres seront admis sur présentation de leur billet, de saison à l'entrée de la salle.

PAR ORDRE, J. O. LEDOUX,

Secrétaire-trésorier.

SUS AUX CAPITALS...

Le National semble comprendre toute l'importance qu'il a de terminer brillamment la saison, qu'il a si bien commencée. Les joueurs s'entraînent avec soin, et l'entraîneur tout spécialement les tactiques de sa défense, car la tâche qui lui incombe samedi prochain, ne sera pas des plus faciles. Le home des Sénateurs est beaucoup plus effectif depuis le retour de Jack Powers dans les rangs. Ce vieux rusé devra être soigneusement veillé, car il est dangereux même au repos. Taylor emploiera à lui seul toute l'attention d'Alex. Sauvé, qui promet de le tenir loin des buts.

La paralysie de ces deux dangereux rendra les Caps impuissants à décrocher une victoire, car la science de Gorman ne pourra seule réussir à tromper notre défense. Les Sénateurs désirent gagner à tout prix. Ils se montrent très difficiles dans le choix des arbitres. Le National a proposé M. J. Lally et le Dr Knight, de Cornwall, et les gens d'Ottawa ont riposté en proposant M. Lally et le Dr Irvine.

Les deux clubs devront s'entendre avant 6 p.m. aujourd'hui, sinon le président Thompson nommera les arbitres de cette joute importante.

Les billets des sièges réservés sont en vente au Café Cattarich et au 95 de la rue St-Laurent.

CHEZ LES JEUNES

Sherbrooke, 4.—Une joute très contestée a eu lieu samedi dernier en cette ville entre les Rands et les Crescents. Ceux-ci sortirent victorieux par un score de 9 à 3.

Voici quelle était la composition des équipes:

Rand Drill	Crescent
Hargest	Buts
Jones	Points
Hammerick	C. Points
Samuels	Défenses
L. Hyndman	Défenses
Hall	Défenses
Davidson	Centres
Poole	Attaques
R. Atto	Attaques
Morin	Attaques
Griffith	Extérieurs
Cormier	Intérieurs
Arbitre.	Dr Bradley.

CHARLES LAVALLEE
Maison Fondée en 1852
35 Boulevard Saint-Laurent
TEL. MAIN 554
Instruments de Musique et
Musique en Feuilles.

Assortiment le plus complet et à meilleur marché du Canada. Réparations de toutes sortes faites sur les lieux.

Chron. — MM. Geo. Parsons et W. H. Brent.

Umpires. — MM. H. Atto et N. Couture.

ILS PROTESTENT

Nous lisons ce qui suit dans le "Soleil":

Le club National, de Québec, vient de subir une défaite du genre de celles qui sont moins déshonorantes que certaines victoires. Il a été battu par le Shamrock II, samedi, mais dans des circonstances qu'on doit faire connaître.

Le jeu fut excessivement rude et même brutal, de temps à autre. Les arbitres Thorne et McCann furent d'une partialité révoltante. Ils eurent même l'impudence d'insulter les membres du National et de conseiller aux Shamrocks de jouer durement. Ce conseil pernicieux fut bien trop écouté. L'habile Angus, qui ne fut pas en jeu, fut le seul à profiter de la situation. Le National usa de représailles quelquefois. Bélanger frappa Penny et ce dernier en eut assez.

Le Shamrock fut vainqueur par 7 à 1, avec l'aide des arbitres méprisables que nous avons nommés.

Quelques joueurs du National, pour de simples peccadilles, furent exclus de la partie, pendant dix, vingt et même trente minutes. Gaboury, pour ne citer qu'un cas, prit part au jeu durant un quart d'heure au plus.

LA BOXE

UNE BATAILLE HISTORIQUE.

Paris, 4.—Il était près de deux heures du matin quand le combat Adolphe-Henri Piet s'est terminé, dans la nuit de samedi à dimanche, au milieu d'un indescriptible enthousiasme des spectateurs qui y assistaient. Après un début de bataille où, surtout pendant les premiers rounds, l'avantage passait d'un antagoniste à l'autre, Adolphe a mené alors deux fois mis à terre son redoutable adversaire, après une longue défaillance du champion de France des poids légers, qui, douzième au vingt-sixième round, ne résista aux attaques de son adversaire que grâce à un effort de volonté, à un courage véritablement extraordinaire, — après une série de rounds où Henri Piet faiblissait à son tour, mais n'en tenait pas moins tête à son infatigable rival, enfin après cinq derniers rounds d'une beauté presque tragique, où les deux hommes donnèrent tout ce qu'ils restaient d'énergie au cœur, au cerveau et dans les muscles, il fut impossible à l'arbitre de donner la victoire à l'un des combattants plutôt qu'à l'autre, et, dans son âme et conscience, le docteur Luis Phélan déclara le "draw", que les sportsmen éclairés et sans parti-pris applaudirent à tout rompre.

La bataille avait duré trois heures.

DU PAIN SUR LA PLANCHE.

Londres, 4.—A peine Jimmy Britt a-t-il lancé son défi d'il y a deux jours que Jack Goldswain, le champion d'Angleterre poids légers, John Summers et enfin Kid Davis se déclarent prêts à se rencontrer avec le célèbre pugiliste qui s'est trois fois rencontré avec Battling Nelson, et le vainqueur deux fois aux points en vingt rounds, mais fut knock-out une fois en treize rounds par le "Batailleur".

Jack Goldswain pose comme condition qu'il puisse se présenter à la limite des poids légers, c'est-à-dire au poids de 62 k. 500.

Johnny Summers n'accepte le combat qu'au poids de 38 stones 10 livres, soit 61 k. 400 environ.

Quant à Kid Davis, le merveilleux petit combattant noir, il accepte n'importe quelles conditions de poids et demande seulement à ce que cette rencontre ait lieu à Paris.

La réponse est à Jimmy Britt.

LA LUTTE

ECHOS OLYMPIQUES

New York, 4.—Un lutteur américain, qui a participé aux derniers concours olympiques, écrit à l'un de ses amis, dans le "New York Herald", que les juges ont été d'une partialité flagrante à l'endroit des représentants des Etats-Unis. C'est ainsi que dans le "catch-as-catch-can", les Américains ont victorieusement protesté contre le jury qui a donné une victoire à l'Anglais Beck sur l'Américain Narganes. Peu après, autre protestation des Suédois dans un cas similaire.

LE HOCKEY

LES JOUEURS DU VICTORIA

La direction du Victoria n'entend pas que ses joueurs soient ignorés dans la composition de l'équipe olympique. M. Duncan Campbell, le secrétaire, a déclaré, hier, que le Victoria était le plus amateur de tous les clubs, et qu'il méritait quelque considération de la part de M. Foran.

M. Campbell a chargé M. Emmett Quinn de faire valoir les revendications de nos "senior-pures".

LA COURSE A PIED

IL FAUT DE LA METHODE

Décidément, malgré toutes les bonnes performances faites jusqu'ici par nos coureurs, il faut constater que nous sommes, dans les épreuves de fond, encore loin, très loin même des athlètes anglais et des Américains, qui jusqu'ici avaient passé pour ne pas avoir de coureurs de longue distance, nous sont nettement supérieurs.

D'où vient la cause de notre infériorité manifeste? Nous croyons au manque de méthode de nos coureurs et aussi à leur manque de persévérance. Nos coureurs ne s'accrochent pas et à la moindre défaillance faiblissent, tandis que leurs rivaux font tous leurs efforts pour continuer et suivre le train, escamotant une défaillance, toujours possible de leurs adversaires.

Tous les meilleurs Américains ou Anglais, passent le poteau finis, et à bout de leur rouleau. Même lorsqu'ils gagnent facilement, ils n'ont pas le sourire. Quant à nous, lorsque la lutte est des plus sévères!

Il faut absolument que les coureurs Canadiens français aient une méthode principale, qui peut paraître paradoxale, mais qui est la base même des méthodes des autres.

Un défaut général de nos coureurs de fond, c'est qu'ils saignent beaucoup trop la beauté de leur allure, au plus grand détriment de leur vitesse et de leur souplesse. C'est la critique unanime de tous les entraîneurs anglais qui ont pour principe d'aller vite, même si l'allure est vilaine ou lourde, à leur avis, nos coureurs lèvent trop haut les pieds, et leurs jambes bouillent en arrière de façon exagérée. Au contraire, les Anglais et les Yankees courent les pieds près de terre, sans saigner, bien au contraire, la longueur de leur foulée, ils ont presque tous l'air de trotter au train et c'est seulement au moment de l'effort que l'on peut les apercevoir. Ils ont tout de même de l'allure et savent à l'occasion allonger.

Les causes de notre infériorité sont aussi un peu dans le manque d'entraîneurs comme en possèdent les Anglais et les Américains. Mais les coureurs Canadiens français suivraient-ils leurs conseils et leurs méthodes? Il est permis d'en douter et je crois que les coureurs n'en ont pas le temps. Pensez donc que la saison sportive des coureurs américains ne dépasse pas une chopine par jour. C'est à peine ce qu'un Canadien français boit en se levant.

Joignez à tous ces détails plus de méthode, plus de sang-froid, plus de précision et vous aurez le secret de la supériorité des Américains et des Anglais, car nos hommes les valent sûrement comme qualités physiques et ont les mêmes avantages d'avoir un climat tempéré pour suivre un entraînement sérieux.

McAUGHEY VA BIEN

Syracuse, 5 M. T. McAughey, le coureur torontois qui s'est engagé à porter un message du maire Oliver de Toronto au maire de New York en 15 jours, est arrivé hier en cette ville après avoir franchi 51 milles. Il est en pleine forme et compte réussir dans sa tentative.

Il y a une course n'est courue qu'une fois le poteau passé.

Un défaut général de nos coureurs de fond, c'est qu'ils saignent beaucoup trop la beauté de leur allure, au plus grand détriment de leur vitesse et de leur souplesse. C'est la critique unanime de tous les entraîneurs anglais qui ont pour principe d'aller vite, même si l'allure est vilaine ou lourde, à leur avis, nos coureurs lèvent trop haut les pieds, et leurs jambes bouillent en arrière de façon exagérée. Au contraire, les Anglais et les Yankees courent les pieds près de terre, sans saigner, bien au contraire, la longueur de leur foulée, ils ont presque tous l'air de trotter au train et c'est seulement au moment de l'effort que l'on peut les apercevoir. Ils ont tout de même de l'allure et savent à l'occasion allonger.

Les causes de notre infériorité sont aussi un peu dans le manque d'entraîneurs comme en possèdent les Anglais et les Américains. Mais les coureurs Canadiens français suivraient-ils leurs conseils et leurs méthodes? Il est permis d'en douter et je crois que les coureurs n'en ont pas le temps. Pensez donc que la saison sportive des coureurs américains ne dépasse pas une chopine par jour. C'est à peine ce qu'un Canadien français boit en se levant.

Joignez à tous ces détails plus de méthode, plus de sang-froid, plus de précision et vous aurez le secret de la supériorité des Américains et des Anglais, car nos hommes les valent sûrement comme qualités physiques et ont les mêmes avantages d'avoir un climat tempéré pour suivre un entraînement sérieux.

McAUGHEY VA BIEN

Syracuse, 5 M. T. McAughey, le coureur torontois qui s'est engagé à porter un message du maire Oliver de Toronto au maire de New York en 15 jours, est arrivé hier en cette ville après avoir franchi 51 milles. Il est en pleine forme et compte réussir dans sa tentative.

Il y a une course n'est courue qu'une fois le poteau passé.

Un défaut général de nos coureurs de fond, c'est qu'ils saignent beaucoup trop la beauté de leur allure, au plus grand détriment de leur vitesse et de leur souplesse. C'est la critique unanime de tous les entraîneurs anglais qui ont pour principe d'aller vite, même si l'allure est vilaine ou lourde, à leur avis, nos coureurs lèvent trop haut les pieds, et leurs jambes bouillent en arrière de façon exagérée. Au contraire, les Anglais et les Yankees courent les pieds près de terre, sans saigner, bien au contraire, la longueur de leur foulée, ils ont presque tous l'air de trotter au train et c'est seulement au moment de l'effort que l'on peut les apercevoir. Ils ont tout de même de l'allure et savent à l'occasion allonger.

Les causes de notre infériorité sont aussi un peu dans le manque d'entraîneurs comme en possèdent les Anglais et les Américains. Mais les coureurs Canadiens français suivraient-ils leurs conseils et leurs méthodes? Il est permis d'en douter et je crois que les coureurs n'en ont pas le temps. Pensez donc que la saison sportive des coureurs américains ne dépasse pas une chopine par jour. C'est à peine ce qu'un Canadien français boit en se levant.

Joignez à tous ces détails plus de méthode, plus de sang-froid, plus de précision et vous aurez le secret de la supériorité des Américains et des Anglais, car nos hommes les valent sûrement comme qualités physiques et ont les mêmes avantages d'avoir un climat tempéré pour suivre un entraînement sérieux.

McAUGHEY VA BIEN

Syracuse, 5 M. T. McAughey, le coureur torontois qui s'est engagé à porter un message du maire Oliver de Toronto au maire de New York en 15 jours, est arrivé hier en cette ville après avoir franchi 51 milles. Il est en pleine forme et compte réussir dans sa tentative.

Il y a une course n'est courue qu'une fois le poteau passé.

Un défaut général de nos coureurs de fond, c'est qu'ils saignent beaucoup trop la beauté de leur allure, au plus grand détriment de leur vitesse et de leur souplesse. C'est la critique unanime de tous les entraîneurs anglais qui ont pour principe d'aller vite, même si l'allure est vilaine ou lourde, à leur avis, nos coureurs lèvent trop haut les pieds, et leurs jambes bouillent en arrière de façon exagérée. Au contraire, les Anglais et les Yankees courent les pieds près de terre, sans saigner, bien au contraire, la longueur de leur foulée, ils ont presque tous l'air de trotter au train et c'est seulement au moment de l'effort que l'on peut les apercevoir. Ils ont tout de même de l'allure et savent à l'occasion allonger.

Les causes de notre infériorité sont aussi un peu dans le manque d'entraîneurs comme en possèdent les Anglais et les Américains. Mais les coureurs Canadiens français suivraient-ils leurs conseils et leurs méthodes? Il est permis d'en douter et je crois que les coureurs n'en ont pas le temps. Pensez donc que la saison sportive des coureurs américains ne dépasse pas une chopine par jour. C'est à peine ce qu'un Canadien français boit en se levant.

Joignez à tous ces détails plus de méthode, plus de sang-froid, plus de précision et vous aurez le secret de la supériorité des Américains et des Anglais, car nos hommes les valent sûrement comme qualités physiques et ont les mêmes avantages d'avoir un climat tempéré pour suivre un entraînement sérieux.

McAUGHEY VA BIEN

Syracuse, 5 M. T. McAughey, le coureur torontois qui s'est engagé à porter un message du maire Oliver de Toronto au maire de New York en 15 jours, est arrivé hier en cette ville après avoir franchi 51 milles. Il est en pleine forme et compte réussir dans sa tentative.

Il y a une course n'est courue qu'une fois le poteau passé.

Un défaut général de nos coureurs de fond, c'est qu'ils saignent beaucoup trop la beauté de leur allure, au plus grand détriment de leur vitesse et de leur souplesse. C'est la critique unanime de tous les entraîneurs anglais qui ont pour principe d'aller vite, même si l'allure est vilaine ou lourde, à leur avis, nos coureurs lèvent trop haut les pieds, et leurs jambes bouillent en arrière de façon exagérée. Au contraire, les Anglais et les Yankees courent les pieds près de terre, sans saigner, bien au contraire, la longueur de leur foulée, ils ont presque tous l'air de trotter au train et c'est seulement au moment de l'effort que l'on peut les apercevoir. Ils ont tout de même de l'allure et savent à l'occasion allonger.

Les causes de notre infériorité sont aussi un peu dans le manque d'entraîneurs comme en possèdent les Anglais et les Américains. Mais les coureurs Canadiens français suivraient-ils leurs conseils et leurs méthodes? Il est permis d'en douter et je crois que les coureurs n'en ont pas le temps. Pensez donc que la saison sportive des coureurs américains ne dépasse pas une chopine par jour. C'est à peine ce qu'un Canadien français boit en se levant.

Joignez à tous ces détails plus de méthode, plus de sang-froid, plus de précision et vous aurez le secret de la supériorité des Américains et des Anglais, car nos hommes les valent sûrement comme qualités physiques et ont les mêmes avantages d'avoir un climat tempéré pour suivre un entraînement sérieux.

McAUGHEY VA BIEN

Syracuse, 5 M. T. McAughey, le coureur torontois qui s'est engagé à porter un message du maire Oliver de Toronto au maire de New York en 15 jours, est arrivé hier en cette ville après avoir franchi 51 milles. Il est en pleine forme et compte réussir dans sa tentative.

Il y a une course n'est courue qu'une fois le poteau passé.

Un défaut général de nos coureurs de fond, c'est qu'ils saignent beaucoup trop la beauté de leur allure, au plus grand détriment de leur vitesse et de leur souplesse. C'est la critique unanime de tous les entraîneurs anglais qui ont pour principe d'aller vite, même si l'allure est vilaine ou lourde, à leur avis, nos coureurs lèvent trop haut les pieds, et leurs jambes bouillent en arrière de façon exagérée. Au contraire, les Anglais et les Yankees courent les pieds près de terre, sans saigner, bien au contraire, la longueur de leur foulée, ils ont presque tous l'air de trotter au train et c'est seulement au moment de l'effort que l'on peut les apercevoir. Ils ont tout de même de l'allure et savent à l'occasion allonger.

Les causes de notre infériorité sont aussi un peu dans le manque d'entraîneurs comme en possèdent les Anglais et les Américains. Mais les coureurs Canadiens français suivraient-ils leurs conseils et leurs méthodes? Il est permis d'en douter et je crois que les coureurs n'en ont pas le temps. Pensez donc que la saison sportive des coureurs américains ne dépasse pas une chopine par jour. C'est à peine ce qu'un Canadien français boit en se levant.

Joignez à tous ces détails plus de méthode, plus de sang-froid, plus de précision et vous aurez le secret de la supériorité des Américains et des Anglais, car nos hommes les valent sûrement comme qualités physiques et ont les mêmes avantages d'avoir un climat tempéré pour suivre un entraînement sérieux.

McAUGHEY VA BIEN

Syracuse, 5 M. T. McAughey, le coureur torontois qui s'est engagé à porter un message du maire Oliver de Toronto au maire de New York en 15 jours, est arrivé hier en cette ville après avoir franchi 51 milles. Il est en pleine forme et compte réussir dans sa tentative.

Il y a une course n'est courue qu'une fois le poteau passé.

Un défaut général de nos coureurs de fond, c'est qu'ils saignent beaucoup trop la beauté de leur allure, au plus grand détriment de leur vitesse et de leur souplesse. C'est la critique unanime de tous les entraîneurs anglais qui ont pour principe d'aller vite, même si l'allure est vilaine ou lourde, à leur avis, nos coureurs lèvent trop haut les pieds, et leurs jambes bouillent en arrière de façon exagérée. Au contraire, les Anglais et les Yankees courent les pieds près de terre, sans saigner, bien au contraire, la longueur de leur foulée, ils ont presque tous l'air de trotter au train et c'est seulement au moment de l'effort que l'on peut les apercevoir. Ils ont tout de même de l'allure et savent à l'occasion allonger.

Les causes de notre infériorité sont aussi un peu dans le manque d'entraîneurs comme en possèdent les Anglais et les Américains. Mais les coureurs Canadiens français suivraient-ils leurs conseils et leurs méthodes? Il est permis d'en douter et je crois que les coureurs n'en ont pas le temps. Pensez donc que la saison sportive des coureurs américains ne dépasse pas une chopine par jour. C'est à peine ce qu'un Canadien français boit en se levant.

Joignez à tous ces détails plus de méthode, plus de sang-froid, plus de précision et vous aurez le secret de la supériorité des Américains et des Anglais, car nos hommes les valent sûrement comme qualités physiques et ont les mêmes avantages d'avoir un climat tempéré pour suivre un entraînement sérieux.

McAUGHEY VA BIEN

Syracuse, 5 M. T. McAughey, le coureur torontois qui s'est engagé à porter un message du maire Oliver de Toronto au maire de New York en 15 jours, est arrivé hier en cette ville après avoir franchi 51 milles. Il est en pleine forme et compte réussir dans sa tentative.

Il y a une course n'est courue qu'une fois le poteau passé.

Un défaut général de nos coureurs de fond, c'est qu'ils saignent beaucoup trop la beauté de leur allure, au plus grand détriment de leur vitesse et de leur souplesse. C'est la critique unanime de tous les entraîneurs anglais qui ont pour principe d'aller vite, même si l'allure est vilaine ou lourde, à leur avis, nos coureurs lèvent trop haut les pieds, et leurs jambes bouillent en arrière de façon exagérée. Au contraire, les Anglais et les Yankees courent les pieds près de terre, sans saigner, bien au contraire, la longueur de leur foulée, ils ont presque tous l'air de trotter au train et c'est seulement au moment de l'effort que l'on peut les apercevoir. Ils ont tout de même de l'allure et savent à l'occasion allonger.

Les causes de notre infériorité sont aussi un peu dans le manque d'entraîneurs comme en possèdent les Anglais et les Américains. Mais les coureurs Canadiens français suivraient-ils leurs conseils et leurs méthodes? Il est permis d'en douter et je crois que les coureurs n'en ont pas le temps. Pensez donc que la saison sportive des coureurs américains ne dépasse pas une chopine par jour. C'est à peine ce qu'un Canadien français boit en se levant.

Joignez à tous ces détails plus de méthode, plus de sang-froid, plus de précision et vous aurez le secret de la supériorité des Américains et des Anglais, car nos hommes les valent sûrement comme qualités physiques et ont les mêmes avantages d'avoir un climat tempéré pour suivre un entraînement sérieux.

McAUGHEY VA BIEN

Syracuse, 5 M. T. McAughey, le coureur torontois qui s'est engagé à porter un message du maire Oliver de Toronto au maire de New York en 15 jours, est arrivé hier en cette ville après avoir franchi 51 milles. Il est en pleine forme et compte réussir dans sa tentative.

Il y a une course n'est courue qu'une fois le poteau passé.

Un défaut général de nos coureurs de fond, c'est qu'ils saignent beaucoup trop la beauté de leur allure, au plus grand détriment de leur vitesse et de leur souplesse. C'est la critique unanime de tous les entraîneurs anglais qui ont pour principe d'aller vite, même si l'allure est vilaine ou lourde, à leur avis, nos coureurs lèvent trop haut les pieds, et leurs jambes bouillent en arrière de façon exagérée. Au contraire, les Anglais et les Yankees courent les pieds près de terre, sans saigner, bien au contraire, la longueur de leur foulée, ils ont presque tous l'air de trotter au train et c'est seulement au moment de l'effort que l'on peut les apercevoir. Ils ont tout de même de l'allure et savent à l'occasion allonger.

Les causes de notre infériorité sont aussi un peu dans le manque d'entraîneurs comme en possèdent les Anglais et les Américains. Mais les coureurs Canadiens français suivraient-ils leurs conseils et leurs méthodes? Il est permis d'en douter et je crois que les coureurs n'en ont pas le temps. Pensez donc que la saison sportive des coureurs américains ne dépasse pas une chopine par jour. C'est à peine ce qu'un Canadien français boit en se levant.

AMUSEMENTS

PARC DOMINION

TOUTE CETTE SEMAINE
HERR GRANADA et ALMA FEDORA
Sur Fil de Fer Elevé

Le Spectacle se termine par un Feu d'Artifice Considérable

La Semaine Prochaine, Festival des Employés du Tramway

ADMISSION 10c. 102-5-am. ENFANTS 5c.

BENNETT'S THEATRE

ROUVRE LE 10 AOÛT
MATINEE LUNDI
Billets gratuits en vente.
Inscrivez-vous sur notre liste.
104-3-am

Semaine du Lundi 10 Août
Ouverture de la saison

A. J. Spencer donne le plus grand drame des temps modernes.

Sold Into Slavery

En 4 actes et 8 tableaux, par
S. A. Judson.

Nombreuse troupe. Magnifiques décors.
Superbe illumination électrique.

Prix — 10c, 20c, 30c, 35c et 50c.
Guichet maintenant ouvert. 104-4-am

FARMAN A NEW-YORK

New-York, 5.—Henry Farman, a continué ses ascensions hier, à la piste de Brighton Beach. L'aéroplane a très bien obéi au gouvernail et a parcouru des distances de 600 à 800 verges.

LES REGATES

A NORTH HATLEY

Sherbrooke, 4.—Tous les yachts à voile du club Massawippi, ont pris le large samedi dernier pour se préparer aux grandes régates du 8 courant. Le yacht "Pirata" de M. M. Hagg et Steels semble être le favori. Les courses à la nage, seront chaudement contestées car les meilleurs nageurs des Cantons de l'Est y participeront.

LA NATATION

UNE FEDERATION

Londres, 4.—A l'occasion des Jeux Olympiques, une réunion a été tenue lundi, à Londres, entre les représentants de la natation de l'Angleterre, de l'Irlande, du Pays de Galles, de la Belgique, la Suède, l'Allemagne, la Finlande, la Hongrie, la France et le Danemark à Boston Light à la nage.

Après plusieurs heures de délibération, un règlement a été établi qui permet d'espérer la création, d'ici peu, d'une fédération internationale pour la natation. Le meeting s'est déroulé dans une harmonie qui a favorisé la bonne besogne.

Au cours de la réunion, M. Oscar Grégoire, représentant la Belgique, a exprimé sa grande satisfaction pour l'esprit méthodique et l'impartialité avec lesquels l'English Amateur Swimming Association a conduit sa part d'épreuves du présent meeting des Jeux Olympiques.

M. P. P. Denny, représentant la France, s'est associé aux déclarations de M. Grégoire.

10 MILES EN SIX HEURES

Boston

Le Canada

MONTREAL, 5 AOUT, 1908.

LA CANADA ET SES VOIES FERREES

Intéressantes comparaisons

Il est très intéressant de comparer le nombre de milles de chemins de fer du Canada avec celui d'autres pays : premièrement eu égard à la population et deuxièmement, à l'étendue territoriale. Nous tirons les chiffres suivants des statistiques du département à Ottawa :

	Population relativement à chaque mille de chemin de fer.	Milles en superficie relativement à chaque mille de chemin de fer.
Etats-Unis	381	13.61
Royaume-Uni	1,821	5.29
France	1,590	8.46
Nouvelles-Galles du Sud	686	146.99
Nouvelle Zélande	358	43.42
Victoria	360	25.89
Indes	10,119	61.09
Canada	289	161.80

Ainsi le Canada possède le nombre le plus élevé de milles de chemin de fer eu égard à sa population (en prenant pour base 6,500,000 habitants) et le plus faible par rapport au territoire, parmi les pays cités. Le Canada occupe donc une excellente situation pour les facilités de transport par rapport à sa population, et son vaste territoire lui assure, en l'avenir, une magnifique occasion d'un toujours plus ample développement.

LES IMMIGRANTS ET LE GOUVERNEMENT D'ONTARIO

Une tactique conservatrice

Les conservateurs se plaisent à citer les rapports des autorités provinciales d'Ontario pour démontrer que l'immigration augmente les charges des provinces, et que les envoyés des institutions charitables d'Angleterre encombrant les asiles d'Ontario.

Les discours et rapports de MM. Hanna et Clarke, séides de M. Whitney, servent de littérature courante de campagne contre le gouvernement Laurier.

Il est inutile d'insister sur l'esprit qui dicte ces rapports transformés en pamphlets politiques torles.

Mais, ce qui est à remarquer, c'est que le gouvernement d'Ontario, dont les membres et fonctionnaires trouvent tant à redire à l'immigration assistée, est le premier à voter et à dépenser des fonds pour encourager la venue d'immigrants britanniques et pour aider l'Armée du Salut dans son œuvre.

M. W. McIntyre, député de Strathcona, disait dans un de ses discours : J'ai sous les yeux le budget de l'Ontario pour cet exercice, et je constate que le Gouvernement de cette province a voté \$58,000 cette année pour des fins de colonisation et d'immigration. D'après les comptes publics de l'an dernier, je trouve que le gouvernement d'Ontario a dépensé aux mêmes fins \$38,000. Veut-il revenir sur ses pas? JE TROUVE QUE L'AN DERNIER IL A ACCORDE \$7,000 A L'ARMEE DU SALUT ET QUE CETTE ANNEE IL A FORTE A \$10,000 LE CHIFFRE DE CETTE GRATIFICATION. Il est très estimable, en vérité, ceux qui veulent transporter dans un autre milieu l'homme qui a l'intention de changer de vie ; on devrait les louer de leurs efforts. Mais avec toutes ces agences d'indigents à l'œuvre, mon honorable ami a-t-il bien raison de dire que ce sont les primes qui nous amènent ces émigrants qui ne nous souviennent pas ?

Il est bon d'ajouter que l'honorable M. Whitney a ouvert sa dernière campagne électorale par une visite à l'Armée du Salut dont il a chaudement sollicité les votes pour se maintenir au pouvoir.

C'est la tactique conservatrice : CONDAMNER l'immigration de l'Armée du Salut quand il s'agit de COMBATTRE LE GOUVERNEMENT FEDERAL ; CAJOLER L'ARMEE DU SALUT, souscrire à son œuvre quand il s'agit de GAGNER DES VOTES CONSERVATEURS. Telle est la noble et patriotique politique des torles.

Les terres publiques de l'ouest

Les organes conservateurs prétendent que le gouvernement fédéral a frustré les provinces de l'Ouest, de leurs terres publiques.

Il vaut la peine, au moment où cette question est de celles des débats en Saskatchewan, de remettre les faits au jour.

Les terres de la Couronne, dans l'Ouest, n'ont jamais appartenu aux provinces. Elles ont été achetées par le Dominion à la Compagnie de la Baie d'Hudson, pour un million et demi de dollars. Les titres que les Indiens avaient sur ces terres ont été achetés par le gouvernement fédéral ; le service de la Police Montée qui a rendu possible la colonisation, a été maintenu par le gouvernement fédéral, les premières routes ont été ouvertes par le gouvernement fédéral et le gouvernement fédéral a dépensé d'énormes sommes pour la construction de chemins de fer pour ouvrir le pays à la colonisation et faciliter le transport des produits aux principaux marchés.

Ces faits établissent à l'évidence que les provinces de l'Ouest n'ont jamais eu aucun droit sur leurs terres publiques. Et l'on ne voit pas comment il était possible de les frustrer d'un bien dont elles n'ont jamais été propriétaires.

A propos de Français

Un confrère tory s'amuse à publier un extrait du procès-verbal de la séance où M. Monk avait demandé qu'on ajoute au bill de la Commission des chemins de fer, un amendement, stipulant la nomination d'un secrétaire français à la Commission.

L'hon. M. Graham refusa cet amendement, non en raison de sa signification, mais parce qu'il était parfaitement inutile.

Voici ce que disait le ministre des Chemins de Fer :

"Le secrétaire est un des fonctionnaires nommés par le Gouvernement. J'ai eu une conversation avec le président de la commission, et il a choisi un membre du personnel qui sera

désigné sous le nom d'aide-secrétaire, dont le traitement sera proportionné à l'importance de sa fonction, et qui sera chargé d'exécuter le travail auquel l'honorable député a fait allusion. Il sera le secrétaire français de la commission. Des mesures ont été prises à cet effet, et il sera inscrit dans le budget supplémentaire un crédit pour cette fin."

L'amendement fut en conséquence rejeté.

Le confrère qui publie les extraits de cette séance, dans le but de nuire au gouvernement, ferait bien d'ajouter que l'hon. M. Graham a donné suite à sa promesse et que depuis, le secrétaire français demandé a été nommé, comme c'était l'intention du gouvernement de le faire, avant l'intervention "verbale" de M. Monk.

Pour ceux qui aiment mieux se payer de faits que de mots, tout cela est très-satisfaisant.

Un éloge tory

Le "Saturday Sunset," de Vancouver, un organe franchement tory, félicite cordialement Sir Wilfrid Laurier de la promptitude qu'a mise son gouvernement à s'occuper de la question de l'opium.

Le rapport de M. Mackenzie King, dit-il, fut présenté le 3 juillet, et moins de dix jours après le bill prohibant le trafic de l'opium, passait au parlement.

Nous félicitons le confrère au sujet de cet éloge désintéressé.

Il pourrait ajouter que plusieurs autres mesures auraient bénéficié de la même promptitude, n'eût été l'obstruction de ses amis, les torys.

Coups de plume

"On a présenté à la princesse de Galles un manteau de vision avec boutons en or de la valeur de \$8,000. Le pis que puisse lui souhaiter la jalouse féminine, c'est qu'elle ait à le porter par la température présente."

("Toronto Star.")

Nous avons souligné, dans l'article que nous publions en cette page même sur le traité franco-canadien, les lignes où le journaliste français rendait

Le traité Franco-Canadien

ET LA SURTAXE ALLEMANDE

Nous lisons dans le "Bulletin" de Paris, sous le titre "Le différend franco-canadien à l'horizon", l'intéressant article qui suit :

Nos Chambres sont parties en vacances sans que le Sénat se soit prononcé sur l'approbation ou le rejet du traité de commerce conclu le 17 septembre 1907 entre le Canada et la France. Comme les vacances parlementaires ne se termineront qu'aux premières semaines d'automne, il se passera certainement plus d'un an avant que le texte contractuel soit devenu ou définitif ou caduc.

Cette situation n'est pas pour déplaire aux agrariens extrêmes, partisans de l'isolement économique de notre pays. Il en est même, parmi les esprits modérés, qui trouvent exagérées certaines concessions faites par nos négociateurs. Nous nous sommes faits jadis l'écho de quelques plaintes secondaires.

Mais nous n'avons garde d'oublier qu'un traité de commerce est un accord strictement synallagmatique, basé sur des concessions réciproques. Les concessions faites par un contractant peuvent porter préjudice à des intérêts respectables, tout en étant parfaitement conformes, à l'intérêt général, synthèse des intérêts privés. Ainsi, en est-il des concessions françaises du traité de septembre 1907. Quoi d'étonnant à ce que ces intérêts privés, lésés en réalité ou en apparence, fassent entendre leurs doléances ?

Il est une autre difficulté qui peut naître et naîtra certainement du jeu de la clause de la nation la plus favorisée. Les avantages reconnus par chacun des deux contractants à l'autre bénéficiaire "ipso facto" à tous les Etats admis par eux au traitement le plus favorisé. Déjà il s'est produit chez nos voisins suisses un fort mouvement de l'opinion publique en vue de revendiquer le bénéfice des concessions faites par le Canada à la France.

L'Allemagne étant en état de guerre avec le Dominion, ses produits supportent une surtaxe douanière de 33 p. c. En résumé, le Canada pos-

sedera, si le traité de septembre 1907 est approuvé par le Sénat français, quatre séries de tarifs : un tarif ordinaire, appliqué aux importations des pays qui, tout en traitant "fairly" les provenances canadiennes, ne leur accordent aucun privilège spécial ; un tarif dit intermédiaire réservé aux pays particulièrement favorisés ; un tarif différentiel dérivé du lien interimpérial britannique, et, enfin, un tarif conventionnel français pour un petit nombre de marchandises. Rappelons, pour mémoire, le tarif de représailles employé au cas de lutte douanière.

Il y a confusion absolue du tarif conventionnel franco-canadien et du tarif intermédiaire pour tous les pays admis au bénéfice de clause de la nation la plus favorisée ; cette clause est devenue une clause de style dans les traités de commerce.

L'accord de 1907 n'est pas parfait ; il ne pouvait l'être. NANTIS DU LOURD INSTRUMENT "QUEST NOTRE NEGOCIATEUR SE TROUVE VALENT DANS UN ETAT DE MANIFESTE INFERIORITE A L'EGARD DE LEURS COLLEGUES CANADIENS AUXQUELS UNE LEGISLATION DOUANIERE PLUS RECENTE ET MOINS ARCHAÏQUE FOURNISSAIT UNE EXCELLENTE BASE DE DISCUSSION. Il serait évidemment plus facile de discuter sur une base moins restreinte.

Imitant la Suisse au tarif encombrant et la loi allemande du 25 décembre 1902, nous devrions élaborer un tarif autonome comportant d'innombrables classifications. Nous écarterions ainsi les dangers indéfinissables qui peuvent résulter de l'application de la clause de la nation la plus favorisée. Aux pays qui contracteraient avec nous, nous pourrions accorder, sans trop affaiblir la protection de nos industries nationales, des avantages d'autant plus appréciables qu'ils seraient réservés à leurs seuls produits. La Suisse nous a donné l'exemple de ces intéressantes "spécifications" lorsque, d'accord avec l'Allemagne, elle a réglé les conditions de l'admission de son bétail montagnard sur le territoire de l'Union douanière.

reté les charges prévues dans le devis ;

50. L'emploi dans la reconstruction du pont du matériel fabriqué qu'on a présentement en main est chose impraticable ;

60. Le présent dessin n'est pas bien adapté à une structure d'aussi grandes dimensions que le pont de Québec en devrait en conséquence être mis de côté pour être remplacé par un dessin différent qui dans le nouveau pont ne retiendrait de l'ancien que la longueur des travées, de manière à utiliser les piliers actuels ;

70. L'auteur considère que les piliers actuels sont assez forts pour supporter une structure plus pesante, en supposant que la résistance des fondations soit suffisante pour soutenir une augmentation de pression.

CARNET D'UN SAUVAGE

Que les poètes se rassurent : il y a encore des hommes qui meurent d'amour.

Il y en a au moins un. C'est le brave garçon qui vient d'enterrer, après l'avoir trouvé dans un hôtel garni, où il était resté quatre semaines sans absorber aucune nourriture. Il paraît que c'est un chagrin d'amour qui lui avait fait prendre cette résolution romantique, qui doit combler de stupeur les nombreux Parisiens et les nombreuses Parisiennes, dont l'habitude est plutôt de vivre de l'amour que d'en mourir.

Son cas est particulier ; car, si l'on trouve encore ça et là des amoureux qui se tirent un coup de revolver, ou des amoureux qui se jettent à l'eau, c'est que ce sont genres de suicides qui ne durent qu'un moment. On ne se donne pas le temps de la réflexion. Il est présumable qu'après réflexion on ne recommencerait pas. Or, ce jeune homme a réfléchi longuement, et les tiraillements de son estomac n'ont pu ébranler sa décision.

Il a dépassé en cela toute l'époque des Antony et des Chatterton. Aucun héros de la période n'a, à ma connaissance, choisi cette espèce de mort ; et Ruy Blas lui-même, malgré toute sa bonne volonté, s'il n'eût pas avalé le poison, ne se fût peut-être pas refusé, dans la suite des jours, à une alimentation plus convenable.

Je serais bien étonné que cet exemple singulier trouvât des imitateurs. On a vu des gens, par désespoir d'amour, s'adonner à la boisson, et par conséquent consommer plus que de raison, mais c'est la première fois que l'on voit un de ces désespérés ne plus rien consommer du tout. En général, ceux qui périssent de faim sont ceux qui ne peuvent pas la satisfaire. J'ai cependant connu des animaux à qui la tristesse a enlevé l'appétit, et qui sont morts d'inanition, faute d'autres moyens de quitter la vie.

Mais ces animaux étaient deux chats, qui n'ont pu survivre à leur maître. Cet acte s'explique chez les bêtes. Je n'aurais jamais cru que des hommes en fussent capables.

HENRY MARET.

(Du "Journal.")

LE PAIN ET L'HYGIENE ALIMENTAIRE

Avant de se séparer, la Chambre française a été saisie par M. le docteur Cazeneuve d'une proposition tendant à favoriser la substitution du pétrissage mécanique au pétrissage à bras au nom de l'hygiène la plus élémentaire ; il constatait que 70 p. c. des ouvriers boulangers étaient tuberculeux comme conséquence des conditions horriblement défectueuses de leur travail.

Le ministre, en présence des faits apportés à la tribune, a dû promettre que le gouvernement prendrait en sérieuse considération, au point de vue de l'hygiène, la proposition du docteur Cazeneuve.

W.H. Scroggie Limited

Rues Ste-Catherine, Université et Victoria.

Vente à 5c Aujourd'hui

Une vente dans laquelle la modeste pièce de cinq sous sera toute puissante, aura lieu aujourd'hui. Une vente qui sera nécessairement la plus populaire de nos ventes à un seul prix. La plus petite pièce d'argent achètera des centaines de fois son poids — et doublera et triplera sa valeur marquée, aujourd'hui.

Jolis Articles de Cou à 5c

REGULIER 15c A 25c

Un choix splendide de jolis articles de cou, désassortis, de styles d'été populaires, en collets droits, lavables, collets brodés et cravates de soie. Régulier 10c à 25c. Pour écouler, aujourd'hui, à 5c

Tulle de 15c, à 5c la verge

800 verges de tulle de soie, convenable pour cravates, garnitures, etc. Régulier 15c la verge. Pour 5c

Rubans à 5c la vg.

1200 verges de ruban de soie et satin de fantaisie, lignes désassorties ; aussi 700 verges de soie à ceintures de couleurs assorties. Régulier jusqu'à 25 cents. Aujourd'hui, la verge 5c

Mouchoirs Ourlés à 5c ch.

EN LINON OURLE — 2 rangs d'ourlet 5 CENTS
MOUCHOIRS OURLES lavables, collets brodés et cravates de soie. Régulier 10c à 25c. Pour écouler, aujourd'hui, à 5c

Coupons à 5c la verge

Les mères de famille peuvent toujours trouver à employer ces coupons. On peut en faire de petites robes, etc.

COUPONS DE MOUSSELINES, INDIENNES, guingans, tissus lavables, de différentes qualités et couleurs. Se vendent régulièrement 10 cents et 15 cents la verge. Aujourd'hui, votre choix, à la verge 5c

TEL. BELL MAIN 5084 Edifice de la New-York Life Ins. Co., Chambre 204 11 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION ET DE PAVAGES MODERNES DE MONTRÉAL

Construction d'Aqueducs, Pavages de Chaussées, Dalles de Trottoirs, etc., etc.

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL PAYÉ : - - \$2,500,000
FONDS DE RESERVE : \$2,000,000

DEPOSEZ VOTRE ARGENT à la caisse d'épargne de la Banque d'Hochelaga ; il sera à l'abri du vol, de la perte et des tentations ; vous pouvez le retirer en tout temps, lorsque vous en avez besoin. Dans l'intervalle, il porte intérêt.

Maison de Confiance 15 ans d'Expérience

Cie Royale de Collection

60 NOTRE-DAME EST
TELEPHONE MAIN 490

Nous nous chargeons de tout compte quelque difficile que soit la collection. Si nous n'en recevons pas le paiement aucun frais ne vous sera chargé. Agences dans toutes les parties du Canada.

Ecrivez ! Téléphonnez ! Venez nous voir !
Nous enverrons un de nos Agents

A. GUILBAULT, Prop.

Notre Stock de

VALISES

Sacoches, Sacs de Voyages, "Suit Cases" etc.

est considérable et complet.

EXIGEZ TOUJOURS LA MARQUE

"ALLIGATOR"

Si votre fournisseur n'a pas ces marchandises, adressez-vous au

WHITE STORE, No. 416 Ste-Catherine Ouest, ou au BAZAR DU VOYAGE, No. 496 Ste-Catherine Est, Ou à notre maison centrale, BLOC BALMORAL.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, Can.

Incorporé pour agir comme

Exécuteurs testamentaires, administrateurs, syndics, gardiens, liquidateurs, receveurs, agents, toutes fonctions dont le capital de la compagnie garantit la fidèle exécution.

Montreal Trust and Deposit Co.

BUREAUX : 2 Place d'Armes
VOUTES DE SURETE : 67 rue Notre-Dame Ouest 104-1-R-ou-F.

LE DEJEUNER EST COMPLET AVEC UNE TASSE DE CAFE ST-MARC AUGUSTIN COMTE & CIE

Carnet Mondain

Mariages

On annonce pour le 14 août le mariage de M. J. N. Charron, avec Mlle Corinne LeBlanc, de la rue St-Hubert.

Hier matin, à l'église St-Edouard, eut lieu le mariage de M. Freddy Lefebvre, à Mlle Maria Bourdon.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Lucien Pineault, cousin du marié. L'heureux couple est parti pour Toronto et Niagara Falls.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

En voyage

M. Numa S. Brossier, avocat de Valleyfield, et sa dame sont partis dimanche pour Toronto, les Chutes Niagara, Buffalo, Détroit, Chicago, Rapides des Cèdres. Ils seront de retour dans une quinzaine.

Mlle Villeneuve est partie hier soir pour Québec, en compagnie de Mme J. O. Decelles.

M. Robert Lefebvre est en promenade à Sorel, chez son père, M. F. Lefebvre, avocat.

M. Eugène A. Masurel, de Washington, part ces jours-ci pour Newport, Vt. Il reviendra le 30 août.

M. et Mme F. A. Giroux, ainsi que leurs trois fillettes, Antoinette, Claire et Fernande, sont partis pour quelques semaines à St-André.

Dimanche dernier, à Varennes, Madame Patenaude et ses deux fillettes étaient les hôtes de M. S. Pélissier.

M. I. L. Lafleur et sa famille sont partis pour Old Orchard Beach, pour une dizaine de jours.

De retour

Le Dr J. A. St-Denis et Mme St-Denis sont de retour d'une vacance de deux semaines à Bay City, Mich.

Le docteur Laurent Roy, qui était de passage chez sa mère, Mme P. Roy, de l'Acadie, et chez son frère, M. Louis Roy, de l'Acadie, Mitcheson, est retourné dans la Saskatchewan.

Le capitaine L. Pagé et sa famille, et M. Rochon, de la Cie des Élévateurs à grain de Montréal, ont été en villégiature à Carillon, et ils ont passé quelques jours dans leur famille.

Le Dr J. N. Roy, de la rue Saint-Denis est de retour d'un voyage à Québec et au Nouveau-Brunswick.

En ville

Le colonel Hanbury-Williams et Lady Hanbury-Williams sont entretenus au Windsor.

Mme Alfred Desy, de Trois-Rivières, est en promenade, avec son fils, chez son beau-frère, M. le Dr Desy.

Mme L. Mallette, accompagnée de son fils et de sa jeune fille, a passé une quinzaine chez M. Labelle, de l'avenue Mitcheson, père de Mme Mallette.

Mlle Hélène Villeneuve, de Saint-Eugène de Prescott, et Mlle Jeanne Brooks, de North Bay, Ont., sont en visite chez M. J. O. Villeneuve, de l'avenue Chénier.

LA MUNICIPALISATION DES TÉLÉPHONES

Le gouvernement de la Saskatchewan songe à exproprier le système de la compagnie Bell, dans cette province.

Le gouvernement de la province de Saskatchewan doit, dit-on, entrer prochainement en négociations avec la direction de la compagnie de téléphone Bell du Canada, dans le but d'acquiescer tout le système de téléphone Bell actuellement installé dans cette province. L'hon. Walter Scott, premier ministre de la Saskatchewan a déclaré qu'il désirait prendre possession du système de téléphone Bell pour en faire une propriété du gouvernement qui administrera pour le plus grand avantage du peuple. En vue de la possibilité de la transaction dans un avenir rapproché, les autorités provinciales de la Saskatchewan ont donné instruction à des experts de faire une inspection détaillée de tout le service et de la propriété et d'en faire rapport au plus tôt. La compagnie de téléphone Bell évalue sa propriété dans la Saskatchewan, à environ \$750,000 ce qui est considéré comme un prix raisonnable à cause des conditions actuelles et en vue des développements futurs. Au bureau chef de la compagnie à Montréal on dit que rien de définitif n'a encore été fait mais on admet que les négociations sont en quelque sorte entamées. "Nous sommes prêts à vendre notre système au gouvernement de la Saskatchewan", disait M. L. B. MacFarland, le gérant général, pourvu qu'on nous accorde une juste rémunération pour notre propriété."

EXCURSION DE MOISSONNEURS

A Winnipeg et aux régions de blé de l'ouest canadien.

Le 14 et le 18 septembre, le Pacifique Canadien fera des excursions de seconde classe de tous les points de la province de Québec à Winnipeg pour \$10.00, mais les excursionnistes qui vont travailler aux moissons seront transportés gratuitement sur les lignes de Moosejaw et de l'Est et à un prix nominal aux autres points, dans la Saskatchewan et l'Alberta, y compris Calgary, MacLeod et Edmonton.

Des billets de \$18, à condition de trente jours de travail aux moissons seront émis pour retourner de Moosejaw et de l'Est aux points de départ. Il y aura réduction proportionnelle à partir de Calgary, MacLeod, Edmonton etc.



Notre commerce avec le Sud-Africain

UNE OFFRE AUX AGENTS COMMERCIAUX DU CANADA D'ALLER ETUDIÉ GRATUITEMENT SUR PLACE, LES CONDITIONS DU MARCHÉ

Les avantages que retirerait le Canada d'un commerce réciproque

"Il existe de très grandes possibilités d'un commerce réciproque entre le Canada et le Sud-Africain, déclarait hier, le capitaine Joseph Martyn, agent commercial en chef de la ligne Elder Dempster, dans le Sud-Africain, depuis 1903, lors de la fondation d'une ligne directe de navires, entre le Canada et l'Afrique du Sud. Le capitaine, actuellement à Montréal, a fait une étude très approfondie de la question et il déclare que l'Afrique du Sud est à l'aurore d'une ère de grande prospérité, une prospérité qui ne pourra qu'être solidifiée par la fédération des quatre colonies. Le capitaine arrive de Londres et il est venu au Canada dans le but de mettre les marchands, les industriels et les exportateurs canadiens au courant des avantages qu'ils trouveraient à faire le commerce avec l'Afrique du Sud, avantages qu'on n'a pas tardé à reconnaître aux Etats-Unis. Il est même autorisé à offrir aux agents d'affaires canadiens, le transport gratuit ainsi que pour leurs échantillons jusqu'à dans le Sud-Africain, afin de leur permettre d'aller étudier sur place les conditions commerciales du pays. "Si seulement, dit-il, les industriels canadiens et les exportateurs pouvaient réaliser l'importance du marché qui existe là-bas, ils n'hésiteraient pas et ne permettraient pas surtout aux Américains de les devancer. Ces derniers, en dépit des taxes de préférence accordées au Canada, ont bien vu qu'il y avait de l'argent dans l'entreprise et ils n'ont pas hésité. Les Canadiens ont une ligne directe de paquebots munis de réfrigérateurs, ils ont des taux réduits et je suis vraiment étonné que le commerce avec l'Afrique du Sud n'ait pas encore pris les proportions"

qu'il devait prendre. Il s'agit donc de convaincre ces derniers de l'importance du marché là-bas et de la stabilité des maisons de commerce établies là-bas. C'est dans ce but que Sir Alfred Jones offre à tous les agents commerciaux et commis-voyageurs de bonne foi, leur passage gratuitement, ainsi que pour leurs échantillons, jusqu'à dans le Sud-Africain, afin qu'ils aillent se rendre compte par eux-mêmes. S'il se trouve actuellement un grand nombre de produits américains sur le marché de l'Afrique du Sud, ce n'est pas que ces produits soient de qualité supérieure, mais c'est uniquement par le fait que les Américains se donnent le trouble d'aller les annoncer et les placer là-bas. Jusqu'à cette peine; ils ont peut-être envoyé des catalogues et de la littérature, et encore, mais cette annonce ne vaut pas celle que peut faire sur place un bon représentant.

"Nous traversons actuellement une période de prospérité dans le Sud-Africain; les fermiers ont eu de belles récoltes, et les industries sont prospères. Il y a certainement de très belles occasions commerciales, surtout dans l'industrie du bois, dans les machines agricoles. Nous avons quatre ports d'accès facile dans Cape Town et Durban, dans le Natal et les communications avec l'intérieur par chemin de fer sont également excellentes. Quant aux marchandises que nous pourrions importer avec avantage du Sud-Africain, le capitaine Martyn, dit qu'il y en a plusieurs, entre autres les vins, certainement meilleurs que ceux de Californie, la laine et les peaux, une glaise spéciale employée dans la fabrication du papier et dans la poterie, etc."

L'AFFAIRE CHAREST

Léopold Coppée, un pointeur de la corporation, admet avoir mis des noms fictifs sur les listes de paie. — Une déclaration de l'échevin Larivière.

Léopold Coppée, le journaliste de la corporation impliqué dans l'affaire Charest, a avoué hier matin, au surintendant de la Voirie, M. Barlow, qu'il avait mis sur des listes de paie des noms fictifs, sachant qu'ils étaient fictifs.

Pour s'excuser, il a dit qu'il avait agi sur l'ordre de Charest.

Il agissait en qualité de pointeur depuis les mois de mars.

Mais ce n'est que le 27 juin qu'il s'aperçut qu'il inscrivait des noms fictifs.

Il fit, à partir de cette date, deux listes de paie, et inscrivit chaque fois, le 4 et le 11 juillet des noms fictifs.

Lorsque M. Barlow lui demanda pourquoi il ne l'avait pas informé des fraudes de Charest, Coppée répondit qu'il crut plus sage de s'adresser à un échevin.

Coppée prétend n'avoir bénéficié aucunement de son action.

A partir du 27 juin, Charest et lui inscrivirent des noms fictifs. Coppée en a-t-il mis sur les listes de paie antérieurement à cette date? C'est ce que M. Barlow essaie d'établir.

Voici une déclaration du président de la Voirie à ce sujet :

"Coppée dit-il, n'avait jamais été nommé sous-contrôleur, il ne pouvait, par conséquent, prendre un titre qu'il n'avait pas. Voici d'ailleurs les faits qui parlent par eux-mêmes :

"C'est sur l'information donnée par le chef de division Dansereau que les listes de salaires avaient été majorées, vers le milieu de juillet, les suspensions Charest. Je vis Coppée, qui je conseillais de ne pas se compromettre avec Charest et je donnai des ordres pour qu'il remplît les fonctions de contremaître, mais sans lui en donner le titre.

"Plus tard je fus informé par le pointeur que Coppée aurait mis les noms fictifs sur les listes. J'en confiai avec M. Barlow et M. Dansereau et nous décidâmes d'enlever ses fonctions à Coppée, tout en le gardant comme manœuvre au même salaire qu'il avait toujours eu. Pouvais-je agir autrement en attendant des renseignements plus complets? Je dois dire que Coppée, pendant les quelques jours qu'il agit comme contremaître, garda le même salaire qu'il avait comme manœuvre. Je n'ai pu lui ôter un titre qu'il n'avait pas et il n'a pas perdu un sou de salaire. Mais il refusa de travailler.

"Quant à la rumeur que c'est parce qu'il avait fait des plaintes contre Charest qu'il aurait été mis au rang de simple manœuvre, il n'y a là-dedans absolument rien de vrai."

D'après un rapport du pointeur, en la possession de l'échevin Larivière, les listes parties par Charest, partie par Coppée. Ainsi, du mois de février au mois de juin, les noms auraient été inscrits par Charest et du mois de juin à la suspension de Charest les noms auraient été inscrits par Coppée.

"Je ne tenais pas à donner ces informations, dit l'échevin Larivière, mais puisqu'on m'accuse, j'ai le droit de me défendre. Le public verra que si Coppée a été mis à sa place de manœuvre, ce n'est pas parce qu'il aurait donné des renseignements que nous aurions au contraire été heureux de recevoir."

Accident de tramway

Une voiture de livraison, conduite par un nommé Roy a été frappée par un tramway, hier à l'intersection de la rue Craig et de la côte de la Place d'Armes. Le charretier Roy fut projeté sur la chaussée et reçut des blessures assez sérieuses pour qu'il fût conduit à l'hôpital.

LE TRAITE FRANCO-CANADIEN

Et le retard apporté à sa ratification

M. Louis Herbettonne donne d'intéressants détails concernant le retard apporté, au Sénat français, à ratifier le traité franco-canadien.

Lorsque le traité franco-canadien préparé par le gouvernement fut amené devant la Chambre des Députés, la rapidité avec laquelle il fut voté était un excellent augure du sentiment de la nation. Tout portait à croire que la ratification du Sénat qui le rendrait valide n'était qu'une simple affaire de formalité, lorsque tout à coup un incident surgit. La Suisse s'interposa.

"C'est très bien, dit-elle à l'Angleterre, j'ai passé avec vous un traité en 1855 de même qu'avec la France pour des réciprocités de tarifs. Or le dit traité était fait au nom de l'Empire Britannique et le Canada faisant partie du dit Empire, je tiens à me prévaloir d'après ce traité des tarifs préférentiels accordés à la France et de ceux de France accordés au Canada."

Le traité ayant été conclu, ratifié et signé en bonne forme en 1855 il n'y a plus qu'à s'incliner. Mais alors? La question n'est plus la même. Au point de vue de la France, les intérêts les plus vitaux de la nation se trouvent en jeu. Si la Suisse se trouve à obtenir des tarifs préférentiels sur ses industries concurrentes des industries françaises, comment ces dernières se trouveront-elles protégées? Les manufactures de soie de Lyon et de St-Etienne ne souffriront-elles pas de soler les importations de l'autre côté des Alpes, et les fabriques de montres du Doubs ne seront-elles pas affectées par les chronomètres de Genève si justement réputés? Et non seulement dans ces deux branches, mais dans beaucoup d'autres. Que dira le commerce français?

De son côté, l'Angleterre ne dit rien. Elle ne prévoyait pas en signant le traité de 1855 que ses clauses deviendraient plus tard une objection sérieuse à la ratification d'un traité entre une de ses colonies les plus prospères et une des grandes nations de l'Europe. Placée entre la question des droits du Canada d'un côté, et la situation vis-à-vis de la Suisse, d'un autre, ses mouvements sont gênés dans l'un et l'autre sens et l'attitude qu'elle maintient est à peu près la seule qu'elle puisse conserver.

Et la France? Le problème lui est difficile à résoudre. D'un côté, le Canada auquel vont toutes ses sympathies, vers lequel elle se sent attirée par les besoins de son commerce et de son industrie, d'un autre, l'Angleterre avec laquelle elle se trouve sur les bases de l'entente la plus cordiale, et enfin, en troisième lieu, la question de ses industries menacées par l'ingérence d'une troisième nation qui n'avait jamais été considérée dans les négociations et qui se trouve à occuper de droit une place prépondérante.

VAGUES DOULEURS AU DOS, FAIBLESSE

Elles proviennent des reins surmenés — si on les néglige, la maladie de Bright se déclare. Ce sont les essences végétales et les herbes gélifiantes concentrées dans les Pilules du Dr Hamilton qui soulagent instantanément les reins et leur redonnent vie et force. Bon appétit et la digestion qu'il faut pour donner vigueur, force et sang pur, tels sont les effets immédiats des Pilules du Dr Hamilton. Elles sont destinées à vous tonifier, à vous donner la force; bref, elles redonnent la santé aux personnes faibles. Douces pour les enfants, énergiques pour les grandes personnes, juste ce qu'il faut pour ceux qui ne sont pas bien. Essayez une boîte de Pilules du Dr Hamilton à 25c.

A LONGUEUIL

Inauguration du nouveau conseil de ville. — Formation des commissions permanentes.

Le nouveau conseil de ville a eu, lundi, sa séance d'inauguration en présence d'un grand nombre de citoyens.

Après la lecture et l'adoption des minutes de la dernière séance de l'ancien conseil, le nouveau maire, M. Amédée Geoffrion, prononça une brève allocution.

Il s'excusa de ne pas faire de discours-programme, attendu que lui et ses collègues entendaient s'en tenir strictement aux promesses faites à l'électorat pendant la dernière campagne municipale.

Afin de faciliter l'exécution de ces promesses deux nouvelles commissions ont été créées, savoir: une commission de législation et une commission de voies de transport.

On procéda ensuite à la formation des commissions permanentes, avec le résultat suivant:

Maire suppléant, l'échevin W. I. Gear.

Finances: MM. St-Mars, président; Gear et Dupras.

Législation: MM. Dupras, président; Trudeau et St-Mars.

Voies: MM. Trudeau, président; Jodoin et St-Mars.

Parcs et Marchés: MM. Jodoin, président; Gear et Maillé.

Aqueduc: MM. Maillé, président; St-Mars et St-Marie.

Feu et Eclairage: MM. St-Marie, président; Cross et Maillé.

Police: MM. Cross, président; Trudeau et Jodoin.

Voies de transport: MM. Gear, président; St-Mars, Cross et Dupras.

Lecture a été faite d'une lettre de M. Léo. Robert, informant le conseil que le lieutenant-gouverneur en conseil l'aurait nommé recorder de la ville.

Le rapport des auditeurs est soumis. Il accuse une recette générale de \$82,864.36, et une dépense générale de \$70,412.36, laissant une balance de \$12,452.00. Les recettes provenant du revenu ordinaire ont été de \$27,509.60 et les dépenses d'administration, de \$24,101.38, laissant une balance de \$3,408.22.

Plusieurs questions ont été référées aux divers comités.

L'échevin Dupras a donné avis de motion qu'il présentera un règlement à l'effet d'accorder une franchise à la Montreal & Southern Counties Ry. pour la construction et la mise en opération d'une ligne de tramways dans Longueuil et de cette localité jusqu'à Montréal.

RAT DE CALE

Un individu caché dans la cale du "Borna", s'évade au moment d'être arrêté à terre.

John Millard s'embarquait à Coppenhague dans la cale du "Borna", à l'insu de l'équipage. Au bout de 4 jours, torturé par la faim, il se décida à faire un tour au grand air et on fut bien obligé de lui donner à manger moyennant un travail qu'il devait accomplir.

La loi exige que tout rat de cale soit livré aux autorités à l'arrivée du navire dans un port étranger. Les officiers de la ligne Elder Dempster à laquelle appartient le steamer "Borna", livrèrent Millard aux constabulaires de la compagnie à l'entrée dans le port. Au moment où ils allaient descendre la passerelle avec leur prisonnier, ce dernier les trappa rudement et prit la fuite. Les détectives ont reçu ordre de la société des Armateurs, de retrouver Millard. S'il n'est pas pris, elle devra payer une amende de \$500 au gouvernement par le fait d'avoir laissé échapper cet étranger peu désirable.

AVEZ-VOUS MAL AUX OREILLES?

Pourquoi ne pas prendre la Nerviline de Polson? Ce liniment digne de confiance guérit le mal de dents et le mal d'oreilles presque instantanément. Sûr et calmant, mais cinq fois plus fort que les remèdes ordinaires. Essayez une boîte de Nerviline à 25c.

L'EXPOSITION CANINE

L'exposition canine s'ouvrira à Montréal, lundi, le 7 septembre, et se terminera, vendredi, le onze.

Elle comprendra 313 classes, et distribuera des récompenses pour une somme de \$5,000 en prix et en diplômes.

Les entrées seront closes, le 15 août, toute demande d'entrée doit être adressée au surintendant, M. J. C. Orr, à l'hôtel-de-ville.

Les juges seront les suivants: pour dogues et limiers: MM. J. L. Winchell Fairhaven, Vt.; pour danois de grande taille et dachshunds, Dr Irving K. Johnston, Buffalo, N. Y.; matins, John Black, Harrisburg, Pa.; chiens couchants irlandais, Henry Watson, Toronto; bouledogues anglais et français, M. Tyler Morse, New-York, E. U.; épagneuls et fox-terriers, Dr Henry Jarrett, Chestnut Hill, Pa.; quant aux autres dénommations, la liste sera M. Geo. S. Thomas, Hamilton, Mass.

Les clubs et les sociétés d'amateurs de chiens qui fournissent des spécimens spéciaux sont les suivants: "The Great Dane Club of America, The Russian Wolfhound Club of America, The Valley Farm Kennels of Simsbury, Conn., The pointer club of America, l'Ontario Kennel Club, le Canadian Kennel Club, le Spaniel Breeders Society, le Dalmatian Club of America, le bulldog Club of England, le bull dog Club of Canada, le Canadian fox-terrier club, le American fox-terrier club, le Alredale terrier club, le Scottish terrier club, le toy spaniel club et le Japanese spaniel Club.

LES MALADIES CONTAGIEUSES

Pendant le mois de juillet, 231 cas de maladies contagieuses ont été rapportés; pour la semaine dernière, le total est de 69 cas.

Maladies	Semaines	Mois
Diphthérie	18	42
Scarlatine	17	46
Fèvre typhoïde	10	28
Rougeole	2	22
Varicelle	1	3
Couqueche	6	14
Tuberculose	13	73
Erysipèle	2	8

DANS LE MONDE ARTISTE

Mlle Rosemonde Desjardins, de la Royal Academy of Music, de Londres, est en promenade à Montréal.

Mlle Rosemonde Desjardins élève à la Royal Academy of Music de Londres, et protégée de lord Strathcona, est actuellement à Montréal, en promenade pour quelques semaines au pays, avant de retourner reprendre ses cours vers la mi-septembre.

On se souvient encore du très beau succès remporté par cette jeune pianiste, alors qu'elle suivait la classe de piano du professeur Hartham, au McGill, et quand, sur la recommandation de Sir Wilfrid Laurier lui-même, lord Strathcona la fit admettre à la Royal Academy, de Londres, toute la presse canadienne n'est que des éloges pour la jeune artiste chez qui des éloges de la classe de la virtuosité de de main.

Il nous a été donné de rencontrer hier Mlle Desjardins qui, d'une façon trop modeste, mais fort admissible, a bien voulu nous fournir quelques détails. Elle étudie le piano avec le professeur Oscar Beringer, un maître fort réputé et un artiste bien connu dans toutes les grandes villes européennes, et le chant avec le professeur Edgardo Levi, directeur de la classe d'opéra à la Royal Academy.

Sir Alexander McKenzie et plusieurs personnes compétentes conseillent fortement à Mlle Desjardins d'étudier l'art lyrique au point de vue de la scène, et n'hésitent pas à lui prédire les plus beaux succès au théâtre. Ceci ne nous surprend pas, car, à son départ de Montréal, Mlle Desjardins possédait déjà une très belle voix de contralto et elle interprétait avec grand sens certaines romances de Grieg, Schumann, etc. Au cours des dix-huit mois qu'elle a passés à Londres, Mlle Desjardins a eu l'occasion de jouer en public et avec orchestre, le concerto de Schumann, et autres compositions, aux auditions toujours courues de la Royal Academy.

Ce succès déjà si prometteur de l'une des nos siennes nous enorgueillit à juste titre; car si nous avons des Béatrice LaPalme, des Pauline Donalda, des Plamondon, des Renaud, des LaLiberté, il y a encore amplement de la place pour d'autres.

Avant de repartir pour l'Angleterre, Mlle Desjardins qui se retire actuellement chez sa sœur, Mme Gervais, 87 avenue Christophe Colomb, ira passer quelques jours à Hull; chez sa mère.

LES BOUCHERS

Leur pique-nique annuel a lieu cet après-midi au parc de Lorimier. — Course au chevreuil et programme de premier ordre.

Les membres du comité d'organisation du pique-nique des bouchers, qui aura lieu aujourd'hui au Parc Delormier, ont fait hier soir et lundi soir, une promenade en tramway, accompagnés d'une fanfare, pour annoncer la belle fête à laquelle tous ont hâte de prendre part.

La fanfare retenue pour la circonstance était celle des employés de tramways.

Le tramway spécial, d'abord conduit les officiers et les musiciens devant la demeure du président de l'Association, M. A. Prévost. La maison était décorée avec goût et un feu d'artifice fut lancé aux gais accords de "Vive la Canadienne", joué par la fanfare.

Le programme de la fête d'aujourd'hui au rond de courses Delormier, prouve que tous les bouchers savent bien faire les choses.

La course pour amateurs verra plus de 30 concurrents en lice. Ce sera la plus belle du genre qu'il aura été donné à notre population de voir.

Il y aura aussi la course spéciale aux meilleurs chevaux du pays, pour une bourse généreuse.

Le clou de la fête, cependant, sera la chasse au chevreuil, qu'il s'agira de saisir à la course, sans lasso.

Il y aura foule, cet après-midi, au Parc Delormier.

En cas de mauvais temps, le pique-nique sera remis à demain.

Parmi les officiers présents à la parade en tramway, nous voyons: M. A. Prévost, président; M. Pagau, vice-président; M. G. Fischer, 2e vice-président; M. H. Poitras trésorier; M. W. Sauvé, secrétaire; MM. H. Beausséjour, Achille Dompierre, A. Barcelo, Ferdinand Leroux, Léon Beaupré, Jos. Laperle et quelques autres.

Essayez le LONG TOM, tabac japonais à fumer.

AU CONSEIL DE WESTMOUNT

A la dernière séance du conseil de ville de Westmount, on a fait plus de bruit que de besogne.

La pose de la voie des tramways jusqu'à l'avenue Claremont a été le sujet d'une discussion assez vive.

Après un échange de vues et de propositions toutes rejetées, un vote unanime rallia les opinions sur la proposition des conseillers Brady et Gill accordant à la compagnie un décali d'un an pour étendre sa voie jusqu'à l'avenue Claremont, pourvu qu'elle consente, en retour, à payer la moitié du coût du pavage des intersections jusqu'à une limite de \$8,000.

Le conseil s'est opposé fortement à l'établissement par M. Mount, d'un entrepôt et d'un garage privé aux coins des rues St-Catherine et Clarke.

Le conseiller Featherston, président de la commission de police, a préparé un rapport recommandant de transmettre au comité des finances la législation de la pension des policiers.

Plusieurs couverts ont récemment acheté des nouveaux pianos Leach améliorés. Assortiment de ces pianos en vogue reçus par la Leach Piano Co., Limited, 560 rue St-Catherine, Ouest, près Drummond, et ceux-là devraient le voir qui veulent payer un prix raisonnable pour la qualité.

AVIS SPECIAL

Plusieurs couverts ont récemment acheté des nouveaux pianos Leach améliorés. Assortiment de ces pianos en vogue reçus par la Leach Piano Co., Limited, 560 rue St-Catherine, Ouest, près Drummond, et ceux-là devraient le voir qui veulent payer un prix raisonnable pour la qualité.

AVEZ-VOUS LES PIEDS CALLEUX?

On fait facilement disparaître les callosités, en appliquant l'Extracteur de Cors et Verrues de Putnam. Insistez pour avoir le Putnam seulement.

La Plus Nouvelle Merveille du Monde

Une bouteille qui tient les liquides CHAUDS 24 heures durant, à LA PLUS FROIDE température — qui les tient FROIDS 72 heures durant, à LA PLUS CHAUDE température. C'est presque incroyable, n'est-ce pas? Pourtant, c'est ce que fait la

Bouteille "Thermos"

Un savant allemand a simplement appliqué le principe du vide à la bouteille "Thermos", en mettant une bouteille de verre dans une plus grande et en enlevant l'air de l'espace compris entre les deux. La chaleur, ni le froid ne sauraient passer à travers ce vide. Pas d'agents chimiques, pas de préparations. Vous mettez vos liquides chauds ou froids dedans et la bouteille "Thermos" les conserve tels quels.



Pour l'Auto Emportez des bouteilles "Thermos" pleines de n'importe quel liquide et à la température que vous voudrez, et où que vous alliez au quel qu'il arrive, vous avez des rafraîchissements à portée. Il y a 24 heures à bouteilles "Thermos" pour 6 bouteilles, pour automobiles. Aussi un étui cuir de 2 bouteilles pour auto.

Promenade En pique-nique, en yacht, à la chasse, en canot, ou dans n'importe quel voyage — vous pouvez avoir des breuvages chauds ou froids, si vous en mettez dans des bouteilles "Thermos", avant de partir.

En Voyage Plus besoin d'attendre pour se rafraîchir, dans les emplacements voyageurs en chemin de fer. Munissez-vous seulement, au départ, d'une ou deux bouteilles "Thermos" pleines de liquides chauds ou froids.

La bouteille "Thermos", fournit des breuvages chauds ou froids pour le LUNCH, au bureau, à l'atelier ou à la maison. Dans la CHAMBRE DU MALADE, elle tient tout le temps les remèdes et les aliments à la température voulue. Elle fournit du lait chaud et pur pour le BEBE, jour et nuit.

La bouteille "Thermos" se vend dans les principaux magasins à rayons, magasins d'accessoires d'automobiles, de quincaillerie, de drogues, de bijouterie, d'articles en cuir — partout. Bouteilles d'une chopine ou d'une pinte.

Prix depuis \$3.50. Demandez un pamphlet gratuit. CANADIAN THERMOS BOTTLE CO., LTD., MONTREAL.

Otis-Fensom Elevator Co.

Manufacturiers des Ascenseurs "Otis-Standard"

Ascenseurs Hydrauliques
Ascenseurs Electriques
Ascenseurs à Vapeur
Ascenseurs à la Main

BUREAU PRINCIPAL: BUREAU DE MONTREAL
Edifice Confederation Life 423 Rue St-Jacques
TORONTO, ONT. MONTREAL, QUE.
68-1-ma-me-a

Selliers -- Cordonniers

Notre spécialité est d'avoir toujours en stock, tout ce qu'il faut pour l'exercice de ces deux métiers. Les ordres par la maille sont remplis avec soin et promptitude.

HECTOR LAMONTAGNE & CIE

292 RUE SAINT-PAUL
B. TEL. M. 105. 238-me-sam-a. TEL. M. 609.

CHUTE D'UN CONDUCTEUR DE TRAMWAY

Un conducteur de tramway, M. Napoléon Chagnon, 610, rue Adam, a été victime d'un accident lundi après-midi, à 3 h. 15 en face Tétraultville, sur sa voiture électrique qui fait le service entre le Bout-de-l'île et la rue Lasalle. Il fit un faux mouvement et tomba dans le vide, cependant que le tramway filait avec une telle vitesse que le malheureux alla se frapper contre un poteau et tomba dans un fossé où on le retrouva évanoui, perdant son sang par une plaie au cuir cheville.

La voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame vint le recueillir et ce matin il retournait dans sa famille, pour se reposer quelques jours.

LORD LOVAT

Les sociétés "St-Andrews" et "Caledonienne" de cette ville ont fait de jolies réceptions à Lord Lovat, chef de clan Fraser, actuellement à Montréal. Les sociétés St-Jean-Baptiste, St-George et St-Patrice avaient envoyé des représentants. Lord Strathcona accompagnait le distingué visiteur. Des discours ont été prononcés par les deux Lords et les principaux officiers de ces différentes sociétés nationales.

CESSIONS DE BIENS

John Barry, épicer, faisant affaires au Boulevard St-Laurent sous la raison sociale de Barry Bros, a consenti à déposer son bilan à la demande de Mme Ellen McMorow, créancière au montant de \$800.

M. Wilfrid Lafrance, marchand, a fait cession de ses biens à la demande de M. W. Drouin;

Petites Annonces du Canada

Propriétés à Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR
C. E. L. DESAULNIERS & FILS
714 St-Jacques.

ST-HUBERT, près Mont-Royal, deux flats en pierre, \$3,400.

LABELLE (Villeray), 3 flats, \$2,000. Comptant, \$500.

CAZELAIS, (St-Henri), 3 beaux flats loués, \$600. — \$6,500.

RIVARD, deux flats, \$2,500.

BREBOUT, près Mont-Royal, deux flats en pierre, \$2,800.

PLESSIS, près Ontario, 4 flats, \$3,500.

GULFORD, coin, 15 flats, loués, \$2,200. Comptant, \$5,000. Terrains en échange.

LETOURNEUX, six flats, terrains en échange.

RIVARD huit logements, loués \$1000. — \$9,200.

DROLET, six flats, \$8,000. — 12 flats loués \$1,700 — \$16,000. Conditions faciles.

BOURDONNIERE, six flats, seulement \$9,000.

ST-ANDRE, près Marie-Anne, deux beaux flats, \$4,500.

AMHERST, près Delmontigny, six flats, \$6,500.

HUTCHISON, 3 flats, \$8,500 et \$7,000.

BROWSTER, neuf flats modernes, loués, \$2,200. — \$2,000. Comptant, \$5,000.

PARTHENAISS — Six flats, loués, \$600. — \$5,750.

ESPLANADE — 3 flats, \$5,000. — Six flats, \$10,000.

DE GASPE — Six flats, \$5,000.

LAPORTE, (St-Henri), six flats, loués, \$1,200. — \$11,300.

CHRISTOPHE COLOMB, 3 flats, \$6,500. Six flats, \$14,000.

ST-DENIS, 3 flats avec fournales, \$7,000.

ST-URBAIN (Annexe), 3 flats, \$5,200.

PONTIAC, deux flats, seulement, \$2,600. Conditions faciles.

SANGUINET, près R. — 2 flats, \$2,500.

C. E. L. DESAULNIERS & FILS, 714 St-Jacques. Bureau 9 à midi. Résidence 1186 Bess, près Mont-Royal. Bell Est 3129. Marchands, 1906.

102-6 T-c-p-ann

PROPRIETES A VENDRE PAR

A. ROBERGE,

70 Saint-Jacques

RUE ONTARIO, Villa de Maisonneuve, 3 et 4 logements. Prix: \$10,500.00. Revenu: \$1,020.00. 20. 6 beaux grands logements, coin de rues. Prix, \$9,500.00. Revenu, \$972.00. 80. un magasin et 2 logements, écurie, etc., coin de rues. Prix, \$5,000.00. Revenu, \$515.00.

RUE FRONTENAC, près Ontario, 8 logements. Terrain, 66 x 80 pieds, de rue à rue. Prix, \$4,200.00. Revenu, \$525.00.

BOULEVARD ST-PAUL, un lot vacant de 80 x 120 pieds, situé à l'intersection de la rue St-Paul et de la 5ème Avenue. Prix, \$1,200.00.

COIN DORCHESTER et Wolfe, propriété à contenance 12 logements. Terrain, 80 x 92 pieds. Prix, \$17,000.00. Local central et avantageux.

CHEMIN DE LA COTE ST-ANTOINE, Westmount, entre les avenues Prince-Albert et Claremont, terrain de 100 x 200 pieds avec bâtisses, site magnifique, beaux arbres. A vendre au plus tôt, pour cause de succession. Prix modéré.

CHEMIN DE LA LACHINE, Côteau St-Pierre, terrain de 2 arpents avec maison, écurie, etc., voisin de la ferme "Benny". Prix, \$4,200.00.

A. ROBERGE, 70 St-Jacques 103-3-5.

PROPRIETES A VENDRE PAR

Gilbert Martin & Cie

38 NOTRE-DAME EST

Main 2190. Le soir 604 Delorimier

Acheteurs sérieux, lisez attentivement. Voici des marchés réellement extraordinaires et sans précédents dans les immeubles.

Q1400 — \$300 comptant, balance, \$10 par an, rue de Gaspé, maison neuve, 6 pièces bien finies, il faut vendre immédiatement.

Q2300 — \$500 comptant, balance \$100 par an, rue Alma, 2 logements de 6 pièces, revenu \$240, donnant 16 par cent d'intérêt sur \$600 déboursés.

Q2400 — \$1,000 comptant, rue Alma, 2 logements loués \$210, vente pressée.

Q2500 — \$1,500 comptant, rue Sanguin, 2 net, 4 logements neufs, revenu \$400. Il faut vendre!

Q2600 — \$1,500 comptant, rue Parthenais, 5 logements neufs, bien finis, revenu \$636, terrain 26 x 143 pieds. Une subsaie 1.

Q2700 — \$1,200 comptant, balance à 5 d 1-2 p. c., rue Labelle, 2 logements, loués \$276.

Q2800 — \$1,000 comptant, rue Orféus, 2 Maisonneuve, 4 logements, loués \$600. Fast vendre.

Q2900 — \$2,000 comptant, balance \$200 par an, rue Coloniale, 8 logements loués \$723.

Q3000 — \$3,000 comptant, rue Drolet, 8 logements, loués \$1,008. Grand bar.

CLOS DE BOIS ET CHARRON, centre de Montréal, donnant un profit net de \$150 par mois, vendra \$1,000; cause de mortalité.

S'adresser GILBERT MARTIN & CIE, 59-6.

SAINT-HELENE DE BAGOT, — P. A. V. — Homme désirant se retirer des affaires, offre en vente une magnifique propriété à Sainte-Hélène de Bagot, située en face de l'église, bien bâtie, avec atelier de ferblanterie et plomberie, bon site pour tous genres de commerce, et des bois pour acheter le fonds d'un magasin consistant en ferblanterie, ferronnerie, bonnes conditions. S'adresser, JOSEPH ALLARD, Sainte-Hélène de Bagot, 72 St-Catherine Est, Montréal.

94-26-5

Propriétés à Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR
T. DUBREUIL,
27 rue St-Jacques,
Tél. Main 2380.

RUE MONTCALEM, près de la rue Ste-Catherine, maison de 4 logements en bon ordre. Prix seulement \$3,500, dont \$1,000 comptant.

RUE PARTHENAISS, près Ste-Catherine, maison de 9 logements. Revenu \$1054. Vendrait à bon marché et accepterait terrains vacants en partie de paiement. Très peu d'argent comptant.

RUE DEMONTIGNY, près Dufresne, maison de 3 grands logements, toute neuve et en parfait ordre. Rapport 10 p. c. Prix, \$5,000.

TERRAINS VACANTS. — Dans les rues Montana, Coloniale et Rivard, aux environs de la rue Rachel, plusieurs beaux terrains à vendre à bon marché.

RUE CADIEUX, quartier St-Louis, 1 cottages de 10 pièces pour le prix de \$4,000. Accepterait 2 terrains dans l'Annexe, en partie de paiement. 101-13-3-aout.

PARC TERMINAL, 2 terrains de 25 x 54 bien bâtis.

RUE MANCE, Annexe, 2 terrains de 25 x 97, sans bâtisse.

EN FACE DU PARC DOMINION, coin 7e rue et rue Duquesne, 2 terrains de 24 x 87.

PARC LOGAN, rue Elm, près rue Rachel, 2 terrains de 35 x 74.

LE PREMIER RENDU SERA LE PREMIER SERVI.

RUE MANSFIELD — P. A. V. — près la 8e rue Sherbrooke, une maison à appartements, chauffée à l'eau chaude; toutes les commodités modernes; les loyers rapportent plus de 10 pour cent sur le prix d'achat. S'adresser LIPPERT and Co., 205 Saint-Jacques. 101-6-5.

P. A. V. — Une grande occasion. Une propriété située dans le centre de la ville, 15 pièces, 2 logements et maison à un seul logement. S'adresser immédiatement. P. FISHMAN, 714 rue St-Jacques, Tél. Main 8196. 100-28-5.

RUE ADAM, — P. A. V. — Villeray, côté nord, deux lots, 27 x 100 chaux. N. P. BOULE, 2053 Notre-Dame Ouest, Saint-Henri. 103-6-5.

MAISONS MEUBLES A VENDRE

A céder du suite, deux excellents maisons meublées avec cuisines pension centre, bon marché, également deux terrains très avantageux. Départ. — M. S. SAINT ET FORGET, Chambre 2, Edifice La "Presse". 104-4-5.

PROPRIETES DE CAMPAGNE

SAINT-PAUL L'ERMITE — P. A. V. — Propriété à vendre ou à échanger contre propriété de ville. Eau et canaux d'égout. S'adresser à C. G. GONON, solier, 323 Dufresne. 100-26-5.

Terres à Vendre

A VENDRE une terre de 126 arpents, ensemencée. Conditions faciles. Dr. W. GRIGNON, Sainte-Adele, Qué. 97-26-5.

TERRE A VENDRE — Pour cause de santé, 160 acres de terre de prairie de très qualité, maison 12 par 20 avec écurie en terre de 30 x 50. 50 acres ensemencées et fait prévoir une belle récolte. Située dans un canton Canadien-français, à une mille de la station et de l'église. Prix, \$2,880, ou \$18 l'acre. En plus 3 chevaux, un poulain, voitures ainsi que tous les instruments agricoles. Conditions: \$800 comptant et la balance à 7 p. c. ou 10 ans. S'adresser à L. G. LADUEILLE, Montmartre, Québec. 97-26-5.

Fermes à Vendre

FERMES — Sud du Manitoba, un certain nombre de fermes améliorées à vendre à prix raisonnables et à conditions faciles. Seuls des cultivateurs et colons de bonne foi, doivent s'enquérir, car pour aucune raison, nos terres ne sont mises en vente que de propriétaires sérieux. Board of Trade, Winnipeg. 83-26-5.

FERME à vendre, située sur l'île de Montréal, 192 arpents, près des charrs électriques et des charrs à vapeur. S'adresser au gardien du Palais de Justice. 93-26-5.

Lots à Vendre

A VENDRE — 6 lots de terrain dans le canton de Chambly, 150 x 100, pour \$225. D. HATTON CO., marchands de poissons en gros, 18 rue Bonsecours. 99-24-5.

BEAURIVAGE, Longue-Pointe, magnifiques lots à bâtir mesurant 25 x 95 pieds, avec ruelle, seulement \$125 payables \$5.00 comptant et 25 cents par semaine ou \$1.00 par mois, sans intérêt. Ces lots prennent de la valeur tous les jours. GEO MARCIL & CIE, 180 Saint-Jacques, bureau sur les terrains, coin Notre-Dame et Saint-Joseph. 93-26-5.

LOTS A VENDRE A NEW - WEST MOUNT, depuis 12 cts. le pied, en montant, payables 10 par cent comptant, la balance \$200 par semaine, le désir. Très bon pour bâtir, avancés dans des conditions favorables. GEORGE MARCIL & CIE, 180 rue Saint-Jacques. 93-26-5.

POUR QUI LE BARGAIN? Lots rue de St-Hubert, Boyer, Guilford, Dumont, Outremont. A céder ou à échanger. J. S. ROGUE, propriétaires, 965 Berri, Est 2926. 85-52-5.

BEAURIVAGE — PARC LEBRUN

LONGUE-POINTE

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE. — Payables \$1.00 et \$2.00 comptant, balance en dix ans, sans intérêt, par semaine ou par mois, sans intérêt, les lots prennent de la valeur tous les jours. Les lots sont très avancés dans des conditions favorables. GEORGE MARCIL & CIE, 180 rue Saint-Jacques. 93-26-5.

Spécialités de Rae & Donnelly

A VENDRE — S'il vous faut acheter un beau tapis neuf, pour le salon, la salle à manger ou une chambre à coucher, ou bien du linoléum, des rideaux, couettes en cuivre ou en fer, literie et toutes sortes de meubles, pianos, articles de ménage, etc., et des centaines d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer, il faut se rendre chez Rae & Donnelly, 241 et 243 rue St-Jacques. Grandes réductions de prix, durant juillet et août, à venir arrivées. Ecran tous les vendredis, à 2.30 p.m.

A VENDRE — BEAU PIANO DROIT neuf, très beau pour la moitié du prix ordinaire, chez Rae & Donnelly, 241 et 243 rue St-Jacques.

GRANDE VENTE DE RUOS EN Tapis Amster, Wilton Bruxelles et tapis de toutes sortes. Il faut se rendre chez Rae & Donnelly, 241 et 243 rue St-Jacques. Grandes réductions de prix, durant juillet et août, à venir arrivées. Ecran tous les vendredis, à 2.30 p.m.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabricants. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHA. PUT, CIE., Edifice "La Presse". 92-20-5.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille dollars à prêter, par gros ou par petite somme, sur hypothèque, à 5 p. c. de campagne, sur maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque. Toutes autres conditions. S'adresser aux municipalités ou aux fabric

FAITS DIVERS

Malandrins mal reçus

Côte St-Luc, dans l'ombre de la nuit, lundi, M. Nel Snowden, joueur de foot-ball, a été attaqué par deux individus.

M. Snowden appliqua sur la figure d'un de ses adversaires un tel coup de poing, que le bandit tomba à la renverse et prit la fuite aussitôt relevé.

M. Snowden avait son chien avec lui.

L'animal saisit l'autre individu à la jambe, emportant une partie du pantalon. L'homme n'attendit pas son reste et il dévala.

Durant cette même soirée les deux jeunes gens auraient rencontré sur le chemin de la Côte St-André, une jeune fille employée comme servante chez Mme Grant. Les deux jeunes gens manœuvrèrent de façon à la laisser passer entre eux. Au passage, l'un d'eux lui saisit le poignet et lui arracha un bracelet.

Tous deux s'enfuirent au plus vite. La jeune fille effrayée resta clouée sur place.

Avertis par téléphone, les policiers se mirent en chasse sans résultat.

HOTEL WINDSOR

(Exclusivement sur le plan européen)

CAFE POUR MESSIEURS

au rez-de-chaussée près de la rotonde

Empoisonnement par l'acide phénique

Une jeune femme russe a commis une erreur qui a failli lui coûter la vie. Annie Fineman, âgée de 28 ans, et qui habite rue Dorchester-Ouest, No. 4, avait pris par inadvertance un verre à vin d'acide phénique. Cette erreur est due à l'ignorance dans laquelle se trouve la jeune femme d'autres langues que le russe.

Annie Fineman, d'après les explications données aux internes de l'hôpital Général, où on l'a conduite, s'était procuré de l'acide phénique, afin de s'en servir pour le mal de dents.

Comme elle ne comprenait pas ce qui était écrit sur la bouteille, elle en a absorbé une bonne dose.

Ses camarades de pension la trouverent étendue sur le parquet, en proie aux plus vives douleurs.

Ils la firent transporter à l'hôpital Général, où les antidiotes les plus énergiques lui furent administrés avec de bons résultats.

LA CORONA

L'Hotel populaire de Montréal

Plan Européen. Orchestre le soir. Cuisine excellente. Repas et rafraichissements servis dans le magnifique jardin de l'hotel.

Le constable Viens

Un malencontreux accident force le constable Ernest Viens à garder la chambre depuis samedi soir. Une voiture de livraison l'a frappé au moment où il descendait d'un tramway, à l'angle des rues Saint-Denis et Ontario. Viens reçut des contusions si graves qu'on dut le transporter chez lui dans un fiacre. Il est sous les soins du médecin, et prend du mieux.

Inconnu à la morgue

Plusieurs personnes se sont présentées à la morgue et ont demandé à voir le cadavre du noyé, trouvé dimanche midi, au Bout de l'Île. Aucune ne l'a identifié. Ce cadavre paraît être celui d'un homme âgé d'environ soixante ans. Il porte une moustache grise et ses cheveux sont également gris. Il avait, pour tout vêtement, un pantalon noir et une chemise blanche. On n'a trouvé dans ses poches aucun objet révélateur.

Coup de filet

La police de Maisonneuve arrête 12 étrangers qui vagabondaient dans les rues.

C'étaient des Syriens, Grecs, Italiens, etc., qui ont été condamnés à payer une amende de \$3.00 ou à faire un mois de prison, pour s'être réunis en groupes tapageurs à l'angle des rues Notre-Dame et Pie IX et avoir empêché la circulation.

Lugubre trouvaille

Une lugubre découverte a été faite, dans la rue Clark, près de la rue Villeneuve, à Saint-Louis.

Un bûche de quelques heures, enveloppé dans un journal de Montréal, et ne donnant plus signe de vie, avait été déposé, à l'angle de ces rues.

Le cadavre a été transporté à la morgue. Les autorités de la ville Saint-Louis vont prendre des mesures pour découvrir l'auteur ou les auteurs de cet acte infâme.

Accident

Un Italien du nom de Jose Jeremia, qui habite avenue Saint-Georges, au Boulevard Saint-Paul, s'est fait brûler aux mains et à la figure par l'explosion d'un poêle à gazoline. Jeremia se préparait à partir au travail, surveillant la cuisson de son déjeuner, quand l'accident se produisit.

Quoique très douloureux, ses blessures ne semblent pas mortelles.

En convalescence

La petite Annette Charbonneau, qui a été si brutalement assaillie, dimanche midi, et qui est soignée par des médecins à l'hôpital Notre-Dame, est maintenant hors de danger. A moins de complications sérieuses, son séjour à l'hôpital sera de courte durée.

Plaintes à propos de cambriolage

Peter Singer, alias Seagram, et sa femme Rebecca Rozoff ont comparu ce matin devant le magistrat Choquet pour recel de marchandises volées.

Les accusés Maurice Silver et Fieldman arrêtés la semaine dernière pour vol avec effraction dans une maison déserte de Delorimier sont impliqués dans cette cause. Fieldman a fait des aveux qui ont amené les détectives à faire l'arrestation des époux Singer alias Seagram. La licence pour le magasin est au nom de Rebecca Rozoff. Les deux prévenus protestent de leur innocence et à l'accusation de recel. Enquête plus tard.

Mme Dépatie, 115 rue Visitation, porte plainte contre Fieldman pour avoir cambriolé sa résidence et une autre plainte contre Seagram pour recel des marchandises volées.

Le bureau de la sûreté a enregistré d'autres plaintes dans cette cause de la part de Mme Marois, 1310, rue St-André, où les cambrioleurs pénétrèrent à la date du 19 juillet.

C'est la femme Rozoff qui avait la licence du magasin à son nom. La plupart des marchandises saisies dans le magasin ne sont pas dans le registre que tout propriétaire de magasin d'occasion doit tenir au jour le jour.

Cette arrestation est due aux détectives Giguère, Laberge et Demers. On espère que ces jours-ci toutes les victimes des vols dans la partie nord de la ville viendront identifier leurs articles volés et aider au travail des détectives.

LE NORTHERN QUEBEC RY.

La compagnie du chemin de fer Canadien Northern Québec, a reçu deux nouveaux wagons réfrigérateurs de la Crossen Mfg. Co., Cobourg. C'est la première grande installation du genre sur cette ligne. Ces wagons sont des plus modernes et font l'admiration des expéditeurs de produits de la ferme.

CE SOIR

Grande soirée de gala au Parc Sohier. L'orchestre jouera sur la terrasse jusqu'à minuit. 104-1.

LA SOLDE DU CRIME

L'ex-tresorier des écoles de Lachine condamné au pénitencier. — Autres sentences pour vol, assassinat et vente de cartes postales immorales.

Le juge Choquet, siégeant en cour des sessions, a prononcé une sévère sentence contre Joseph Poitras, l'ex-tresorier de la commission scolaire de Lachine. Ce dernier a plaidé coupable, la semaine dernière, à l'accusation de s'être approprié une somme de \$2,000, appartenant à la commission. Après de nouvelles recherches dans les livres du bureau, l'on a découvert que le montant volé était de beaucoup plus considérable. Le juge, au cours de ses remarques, a déclaré qu'il devait se montrer d'une grande sévérité, parce que les deniers confiés aux employés des corporations devaient être protégés. Poitras a été condamné à trois ans de pénitencier.

Un autre individu, un Syrien, du nom de Chatilla, qui a été trouvé coupable pour une seconde fois d'avoir vendu des cartes postales immorales, devra payer \$50 d'amende ou faire trois mois de prison.

Patrick McMillan, 10.00 d'amende, aux frais ou à un mois de prison pour avoir tenté de voler un paletot au No 27, rue Sainte-Monique durant la journée de dimanche dernier. William Brisebois, pour vol de plomb aux usines Angus, à 4 jours de prison, terme déjà fait depuis son incarcération.

Il devra en outre payer \$5 d'amende et les frais.

Dans la cause de Etienne Defoy et Stanislas Montebello, accusés tous deux d'agression brutale sur la personne de Camille Brunelle, avenue de l'Hôtel-de-Ville durant la soirée de la fête de la Confédération, le magistrat Choquet a rendu jugement hier après l'audition de plusieurs témoins. Defoy, auquel il donne le bénéfice du doute, est condamné à \$10 ou à un mois.

Le juge des sessions spéciales s'adresse ensuite à Montebello qu'il réprimande verbalement. Le prévenu est un Italien. Le magistrat lui démontre l'indignité de sa conduite. Montebello d'après les témoins, se serait servi d'un rasoir ou d'un couteau pour attaquer le plaignant. Le foy l'accompagne, mais il a tenté de l'amener. C'est cela qui lui attire la clémence de la cour. Le juge fait remarquer de nouveau que les Italiens ne doivent pas se croire en Italie ici. Montebello fera 2 mois de prison.

LE TRANSCONTINENTAL

Les travaux avancent rapidement au Nouveau-Brunswick

M. Reid McManus, l'un des entrepreneurs du chemin de fer Transcontinental, section du Nouveau-Brunswick est en ce moment à Montréal. Il dit que toute la voie entre Moncton et la frontière de Québec est poussée avec célérité et sera prête pour le trafic dans deux ans. Ces travaux sont une bénédiction pour les habitants de la région, cet été, ajoute M. McManus, vu la dépression des affaires en général. La plupart des employés à la construction du chemin sont du pays, mais il se rencontre naturellement un certain nombre d'Italiens.

Parlant de la grève menaçante sur la section Corbet, M. McManus est d'opinion que ce serait une grave erreur, car les hommes seraient facilement remplacés aux mêmes salaires qu'ils reçoivent présentement.

LE ROSE QUESNEL

EST LE ROI DES TABACS

PACIFIQUE CANADIEN

Excursions pour Moissonneurs \$10 POUR WINNIPEG et les CHAMPS DE BLE de l'Ouest Canadien

Les 1er et 18 Septembre '08

Bureau des billets de la Ville, 129 rue St-Jacques, voisin du Bureau de Poste 104-n.

CONGRES PEDAGOGIQUE

Réunion de plusieurs centaines d'institutrices à St-Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe, 4. — Le congrès pédagogique des institutrices du diocèse de Saint-Hyacinthe, s'est ouvert lundi soir sous la présidence de l'hon. P. Boucher, de la Brèche, surintendant de l'Instruction Publique.

O'est au Couvent des Révérendes Dames de la Présentation de Marie que se tient le congrès, et c'est dans la salle du couvent que sont commencées les délibérations.

La cérémonie d'ouverture a été couronnée d'un plein succès. Après les discours de circonstance et les présentations d'adresses, le congrès s'est ajourné à hier, puis Sa Grandeur Mgr Bernard a présidé au salut solennel suivi de la bénédiction du Saint-Sacrement.

A l'ouverture du congrès, l'hon. M. de la Brèche, président, avant à ses côtés Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, puis M. le chanoine J. L. Guertin, Vicaire Général; M. le chanoine O'Donnell, ancien curé de Saint-Denis, aumônier du couvent des Sœurs de St-Joseph; M. le chanoine C-E. Choquette, supérieur du Séminaire; M. le chanoine L. A. Sénéchal, curé de St-Hyacinthe; M. l'abbé Boullais, curé de Ste-Brigitte; Monsieur l'abbé L. Dupré, du collège; M. l'abbé A-II. Messier, curé de Knowlton; Monsieur l'abbé L. Pratte, du Séminaire; M. l'abbé C. Richard, aumônier du couvent de la Présentation; MM. les membres de la commission scolaire; J. Neault, Eugène Saint-Jacques, maire de St-Hyacinthe; Samuel Casavant, Lieut.-Col. H. A. Beuregard et S. Carreau, MM. Louis Lussier, échevin représentant de la cité.

Voici maintenant LE PROGRAMME DU CONGRES MARDI, 4 AOUT 1908.

8.30 heures du matin. Conférence de M. l'abbé Cardin. Sujet: Comment enseigner le Catéchisme à l'Ecole Primaire.

10 heures du matin. Conférence de M. M. Tremblay, professeur à l'Ecole normale Laval. Sujet: L'enseignement de la langue maternelle.

2.30 heures de l'après-midi. Conférence par le même. Sujet: Continuation du même sujet.

3me JOUR. — MERCREDI, 5 AOUT 8.30 heures du matin. Conférence de M. J. Abner, professeur à l'Ecole normale Laval. Sujet: Enseignement de l'arithmétique à l'Ecole élémentaire.

10 heures du matin. Conférence par le même. Sujet: Enseignement de l'arithmétique à l'Ecole primaire intermédiaire.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Excursions au Bord de la Mer DE MONTREAL A —

Portland \$7.50

Old Orchard 7.75

Kennebunkport 8.10

ET RETOUR.

Dates de départ: Août, 10, 11, 12, 13

Limite de retour: août, 31 1908.

PORTLAND — OLD ORCHARD

Les trains partent de Montréal à 8 heures a.m., et 8.15 p.m. Wagons Pullman, Pullman sur les trains de jour et wagons-lits sur les trains de nuit.

Excellent service de Char-luif sur les trains de jour entre Montréal et Portland

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE: 130 rue St-Jacques, Tél. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure. 97-n.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Excursions au Bord de la Mer

ST-JEAN, N.B. \$11.50

ST-ANDRE, N.B. \$11.50

HALIFAX, N.B. \$13.50

PORTLAND, Me. \$13.50

OLD ORCHARD BEACH (Via White Mountain) \$13.50

KENNEBUNKPORT (Via White Mountain) \$13.50

Billets bons pour partir les 10, 11, 12 et 13 août.

Bons pour revenir jusqu'au 31 août 1908.

Avec arrêt aux points de Montégic et de l'Est, pour les billets de St-André, N.B., St-Jean, N.B., et Halifax.

Pas d'arrêt avec les autres billets.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE: 129 RUE ST-JACQUES, voisin du bureau de poste. 82-n.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

Voyages à Prix Réduits

— Aux —

VILLES D'EAUX, LE BAS ST-LAURENT et LES PROVINCES MARITIMES

DEPART, le 10, 11, 12 et 13 août. Bon au retour jusqu'au 31 août 1908.

MURRAY BAY \$ 1.50

CAP A L'EGLE 1.50

ST. IRENEE 1.50

RIV. DU LOUP 1.50

CACOUNA 1.50

ST. JOHN 1.50

CHARLOTTETOWN 1.50

HALIFAX 1.50

SYDNEY 1.50

ST. JOHN'S NFLD 32.00

Réductions pour les autres droits également.

BUREAU DES BILLETS

(4) rue St-Jacques. Tels. [Bell Main 613] [Marchands 202]

H. A. PRICE. GEO. STRUBBE.

A. A. G. des Pass. Agt. des billets 100-n.

LIGNE ELDER, DEMPSTER

A Nassau, Cuba et Mexique

Le SS. Borna partira de Montréal, le 10 août, pour Nassau (dans les Bahamas), Havane (Cuba), et Tampico, Vera Cruz et Progreso (Mexique). Pour s'inscrire, s'adresser à :

M. H. HENRY, édifice Banque Impériale.

L. J. RIVET, 13 Boulevard St-Laur.

Pour l'Afrique du Sud directement

Le SS. MELVILLE partira le 10 vers le 25 juillet de Montréal, pour les ports de l'Afrique du Sud. Pour tous de fret, s'adresser à :

ELDER, DEMPSTER & CO., 319 Edifice du Board of Trade, Montréal 93-lundi-mer-jeu-sam-n

DEPARTS FIXES

MANCHESTER LINERS Limited

CANADA & MANCHESTER

DE MONTREAL

Manchester Mariner 8 août

Manchester Shipper 22 août

Manchester Importer 5 sept.

Manchester Inventor 12 sept.

Manchester Mariner 19 sept.

Manchester Exchange 26 sept.

Quelques-uns des vapeurs ci-haut mentionnés peuvent accommoder un nombre limité de passagers de première classe.

FURNESS, WITHEY & CO. LIMITED, AGENTS --- MONTREAL 104-n.

R & O Nav. Co.

CITY TICKET OFFICE 120 ST JAMES ST. POST OFFICE

LIGNE PANORAMIQUE DE L'AMERIQUE

Ligne MONTREAL-TORONTO (via les Mille Isles et Rochester, N.Y.) — Tous les jours, excepté le dimanche, à 12 heures, midi.

Ligne MONTREAL - TORONTO - HALIFAX (via les Mille-Isles et la Baie de Quinté) — Le vapeur "Helle-ville" part tous les vendredis à 7.30 p.m. Bas prix spéciaux sur cette ligne.

Ligne MONTREAL - QUEBEC — Tous les jours à 7 p.m.

Ligne QUEBEC - SAGUENAY — De Québec tous les jours, à 8.30 a.m. 101-n.

NAVIGATION CANADIENNE

MONTREAL-QUEBEC

Vapeurs IMPERIAL, WHITE STAR, PREFONTAINE.

Quai Bonsecours à 5 heures p.m.

Aller et retour, Sorel, \$1.25; Trois-Rivières, \$2.50; Québec, \$5.00.

VOYAGE PROMENADE LE DIMANCHE PAR LE VAPEUR "IMPERIAL" Pour St-Sulpice, Lavallée, Lanoraie et Sorel. Départ à 8.30 A.M.

Taux réduits pour fret. Caraison assurée contre tous risques.

88 Notre-Dame Est. Tél. Main 974.

Quai Bonsecours, Tél. Main, 3168. 103-n.

NAVIGATION

LIGNE ALLAN

SERVICE DE LA MALLE ROYALE DE MONTREAL A LIVERPOOL

Virginian 31 août 28 août

Tunisia 10 août 7 août

Victorian 17 août 14 août

Corsican 24 août 21 août

SALON, \$27.50 et plus, sur vapeurs à turbines, \$27.50 et plus.

DEUXIEME CLASSE, \$45.00 et plus.

TROISIEME CLASSE, Liverpool, Londres ou Belfast, \$27.50 ou \$28.75 selon le vapeur.

DE MONTREAL A GLASGOW

Heperian 4 août 1 août

Ionian 11 août 8 août

Gramplan 18 août 15 août

Prætorian 25 août 22 août

SALON, \$27.50 et plus.

DEUXIEME CLASSE, \$42.50 et plus.

TROISIEME CLASSE, \$26.50.

DE MONTREAL A LONDON

Sicilian 15 août

Corinthian 1 août

Pomorian 8 août

Sardinian 15 août

Une classe de cabine, seconde cabine.

Prix : — Londres, \$40.00. Havre, \$45 et plus; Paris, \$35.00 additionnels; troisième classe, \$27.50; Paris, \$30.00.

S'adresser à H. A. ALLAN, Montréal et L. J. RIVET, 13 Boulevard St-Lauréat, Tél. Main 4097. 87-n.

Agences Reford

LIGNE DONALDSON POUR GLASGOW

SS. Parthenia (Compartment frigorifique) 6 août

SS. Marina (Compartment frigorifique) 13 août

Prix de passage : Cabine de seconde, \$12.50; entrepôt, \$26.50. A destination de l'Est : \$27.50, payé d'avance à destination de l'Est.

SERVICE DE ROTTERDAM

SS. Kastalia 25 août

LIGNE THOMSON POUR LONDRES

SS. Devona (Compartment frigorifique) 8 août

SS. Cervaona (Compartment frigorifique) 15 août

SERVICE DE LEITH

SS. Fremosa 18 août

THE ROBERT REFORD CO. Ltd. Montréal, Toronto, Québec, St-Jean, N.B., Portland, Me. 104-n.

Dominion Line

VAPERS PORTANT LA MALLE ROYALE DE MONTREAL

"Canada" 6 août

"Southwest" 8 août

"Ottawa" 15 août

"Saskatchewan" 22 août

"Kensington" 29 août

Le "CANADA" est un des vapeurs les plus rapides et les plus confortables qui soit dans le commerce canadien.

Une classe, \$27.50 en montant, 2ème classe, \$25.50 et plus selon le vapeur.

SERVICE A BAS PRIX. Seconde Classe Pour Liverpool, \$45.00.

Pour Londres, \$2.00 de plus.

Troisième classe, 20 p. de Liverpool, Londres, Londonderry, Belfast et Glasgow, \$27.50.

Pour tous renseignements, s'adresser aux agents locaux ou à L. J. RIVET, 13, Boulevard St-Laurent et A. J. LA LIGNE DOMINION 17 RUE SAINT-SACRÉMENT, MONTREAL. 89-n.

GASPE STEAMSHIP LINE

SS. "GASPESIAN"

Départ de Montréal (plein de l'avenue Papineau) mardi, 4 et 11 août, à midi et ensuite à tous les deux mardis, partant de Québec le lendemain à 4 h. p.m., pour les Ports de Gaspé.

Excellent accommodation pour passagers. Pour fret, passage, etc., s'adresser à :

A. LEMTEUX, agent, 409 Board of Trade, Tél. Main 35 97-n.

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre, Paris (France)

Départ chaque lundi à 10 h. a.m.

"LA SAVOIE" 6 août

"LA BRETAGNE" 13 août

"LA LOIRAINNE" 20 août

"LA NORMANDE" 27 août

"LA SAVOIE" 3 sept.

"CHICAGO" 5 sept.

(voyage supplémentaire)

Panachés à deux places.

GENIX, TRUDEL & CIE AGENTS GENERAUX POUR LE CANADA, 22 RUE NOTRE-DAME OUEST à MONTREAL. Tél. M. 2078. 100-n.

OTTAWA RIVER NAV. Co.

Service des Mails entre MONTREAL et OTTAWA

Excursion à Carillon, \$1.00

Prenez le train de 8 heures A. M. pour Lachine.

(Hudson, par le C. P. R., 1.30 hrs. P. m., retour par bateau à \$1.00. Ste-Anne, par C. P. R., et G. T. R., 1.30 hrs. p. m., retour par bateau à \$1.00; 80c.

Lachine, G. T. R., 5 hrs. p. m., retour par bateau à \$1.00.

Bureau chef 165 rue des Communes, Tél. Main 1029.

Bureaux des billets : rue St-Jacques, Nos. 137, 128 et 178; Hôtel Windsor; Grand Tronc, Gare Bonaventure et St-Henri. 76-n.

Quebec Steamship Co'y. Ltd.

Ligne de St-Laurent

SS. "CAMPANA"

1700 Tonnées

DEPART DE MONTREAL

Lundi 10 Août à 4 p. m.

(Quai au pied de l'Avenue Papineau)

Et ensuite tous les deux Lundis, laissant Québec le jour d'après à midi pour le Bassin de Gaspé, Malbaie, Percé, Grand Rivière, Summerside, Charlottetown, et Pictou.

Excellent accommodation pour les passagers.

Aucun cargaon reçu après 2 p.m. le jour du départ.

De Québec pour New-York

AIRRETS A HALIFAX

STR. TRINIDAD, 8 et 22 août à 10 a.m.

Le fret, Passage et Cabine, s'adresser à :

J. C. BROCK & CO., Agents, 211 rue des Commissaires. En ville. 76-n.

Un Téléphone Insuffisant est une Cause de Perte en Affaires

M. L'HOMME D'AFFAIRES

Vous ne pouvez vous attendre qu'une voiture de livraison fasse l'affaire de deux.

De même un Service de Téléphone exige plus de lignes, quand une seule ligne ne suffit pas.

Vous ne pouvez vous attendre à un service de téléphone satisfaisant, si vous avez plus d'affaires que vous n'en pouvez faire avec votre téléphone. Vous pouvez n'y avoir pas pensé, plusieurs clients non plus, mais une ligne de téléphone a ses limites.

Quand son commerce augmente de façon qu'une seule voiture de livraison ne suffit plus, le marchand de détail en prend une seconde. Un marchand de gros se sert de deux camions quand un seul ne suffit pas à livrer ses ventes. Un chemin de fer utilise deux ou plusieurs voies à mesure que le trafic augmente.

La même règle gouverne l'usage du téléphone. Si vous n'en avez qu'une seule ligne et que vous la tenez constamment employée, personne ne peut vous appeler. Et une personne ne peut vous parler s'il y a trop d'appels pour une seule ligne.

Une récente expérience vous fera peut-être mieux comprendre : — Un important homme d'affaires (No 1) appela une maison d'affaire, et l'homme (No 2) à qui il voulait parler était sorti. Ordre fut donné au No 2 d'appeler le No 1 aussitôt qu'il (No 2) rentrerait. Le No 2 essaya en vain d'appeler le No 1 à cinq reprises différentes, et à chaque fois la ligne était occupée. Quand le No 1 sut qu'on avait cherché en vain à l'appeler pour une affaire importante pour lui, il s'écria : "Nous avons un téléphone. Pourquoi n'a-t-on pas pu nous appeler ? Il fallait qu'un représentant de la compagnie du téléphone le convainquit que tout le trouble était dû à ce qu'un seul téléphone était insuffisant pour son commerce. Il en convint finalement et maintenant il a deux lignes de téléphone qui répondent à ses affaires.

S'il est important que vos clients vous atteignent par téléphone, il est important pour vous que vous leur en donniez la facilité.

POUR Y REMEDIER, CONSULTEZ LE DEPARTEMENT DE CONTRATS OU LE GERANT LOCAL

THE BELL TELEPHONE CO. OF CANADA

FEUILLETS FEMININS

SYMBOLE

A la candeur des lys, à la douceur des roses,
Pour peindre avec les fleurs votre intime beauté,
J'ai joint, vous le savez, un peu d'humilité
Des violettes, sous l'herbe secrète éclosées.

J'ai, pour symboliser votre rire argentin,
Mis une grappe de muguet aux claires cloches,
Puis, ayant disposé ces fleurs comme des strophes,
J'ai lié le bouquet d'un ruban de satin.

Regardez le vivant poème que vous êtes :
Innocence, gaieté, grâce, pure splendeur !
Votre âme chaste épanche sa virginité ardente
Dans le parfum si doux des douces violettes.

Et si la rose y mêle un arôme plus fort,
C'est que dans votre cœur, au lieu de la rêverie,
L'amour dont votre œil bleu mûrit le rêve et brille,
Éclot frileusement comme une fleur du Nord...

Albert Lozeau

APRES UNE LECTURE

— "Que de femmes, incapables de mettre chaque chose à son plan, éprouvent plus d'ennui d'un changement de servante que d'un chagrin véritable! Si encore elles savaient s'en faire! J'aimerais mieux faire mon lit et balayer ma chambre, comme un moine, que de supporter dans le luxe, cette diminution de tout l'étrange provoquant à la longue, les conversations oiseuses et les tracasseries domestiques. Nous n'entretenons personne des détails de notre toilette. Ainsi l'on ne devrait pas s'apercevoir de l'organisation d'une maison, sinon à son aspect net et agréable, comme un visage bien lavé. Quelque mystère convient à ce gouvernement intérieur. Encore vaut-il mieux tout de même qu'il soit exercé publiquement qu'abandonné.

— J'ai l'imprévu, mais ma femme le déteste. P. est monté d'Uriage nous voir ce matin. Naturellement, je l'ai gardé à déjeuner. Il y avait longtemps que je n'avais pas causé avec tant de plaisir. Ensemble nous faisons courir nos imaginations comme des chevaux sur un champ libre. Il est adroit, fin, précis, et d'une ironie qui excelle à découvrir l'envers des mots, des théories et des hommes. Seulement il ne nous avait pas prévus de sa visite, et la cuisinière nous a quittés. Nous avons mal mangé, paraît-il. Je ne m'en suis pas aperçu, ni Philippe. Et après son départ j'ai dû subir des plaintes, comme si j'avais commis quelque méfait en retenant un ami, ainsi par excès de soin ou manque de naturel.

— Après quelques jours de pluies beaux parents ont regagné Grenoble, et avec eux toute leur société. Je vais reprendre, dans la paix, mon travail. Mais déjà ma femme s'ennuie. Je ne puis l'accuser, ni de coquetterie, ni de sottise admiration de la mode, ni de goût exagéré de plaisir. Seulement, elle a besoin d'être constamment distraite par des petites choses de rien, et cette recherche m'est insupportable. Vainement, je tente de l'intéresser à des lectures, à de la musique, aux changements de la lumière que la menace de l'automne accentue, à mon œuvre même. (Il écrivait.) Elle écoute gentiment et pense ailleurs. L'intelligence ne lui fait pas défaut, mais elle a horreur de s'en servir.

Ces réflexions que je livre aux méditations de mes lectrices sont tirées du journal d'Albert. (Les yeux qui s'ouvrent d'Henry Bordeaux.) Elles sont nombreuses les femmes qui écoutent gentiment et pensent ailleurs. Et celles qui laissent leur esprit en friche, qui ne se résignent même pas à écouter une conversation

sérieuse! Elles s'éparpillent dans la trivialité ou elles se noient dans les petits détails domestiques, et d'une façon ou de l'autre, demeurent étrangères aux occupations, aux soucis, aux goûts de leur mari. Vous me direz qu'il n'en parle guère, ne pensez-vous pas qu'il y a un peu de votre faute et que votre insouciance vis-à-vis de lui n'entraîne pas son silence? Non, la plupart des femmes ont la naïveté de croire que le mariage est une solution définitive et que "la propriété" de leur mari leur assure une fois pour toutes par acte authentique! Et elles laissent couler leur vie sans effort pour comprendre leur compagnon, lui créant à son foyer une telle solitude, qu'il finit par chercher ailleurs la sympathie qui lui manque.

Que les petites femmes absorbées, ennuyées, distraites, plainardes, apprennent qu'il ne suffit pas d'être une bonne maîtresse de maison et une mère dévouée, pour garder son mari. Il faut au foyer une âme vivante et joyeuse, une âme aimante donnant leur sens aux plus humbles soins, aux plus chétives besognes et répandant autour d'elle l'harmonie, la détente, la sérénité qui permettent à l'homme de trouver chez lui le repos et la confiance.

La confiance, c'est le trésor précieux qui ne s'obtient qu'en cherchant et en le méritant, mais c'est aussi le don qui ne se reprend pas à moins qu'on ne le désigne. Quand tout semble perdu, si une femme possède la confiance de son mari, tout peut se réparer encore. Que les femmes qui souhaitent d'être heureuses, luttent donc contre leur nonchalance, leur indifférence, leur humeur acariâtre, et soient les ennemies de l'intimité absolue qui n'est pourtant pas un rêve réalisable.

JEAN DESHAYES.

Pour tailles moyennes et personnes bien développées. Un pli supplémentaire du drap couvrant l'abdomen peut être ajouté sur les côtés. Long sur l'abdomen et les hanches. Ruste court.

5 crochets 20 à 30 \$3.50
31 à 36 \$4.00

Préparation pour nettoyer et conserver la blancheur des dentures. 12 boîtes à \$2.00 la paire. Une boîte, valeur 25c.

J. B. A. LANCTOT,
Fabricant de Gants et Corsets,
212 Boulevard St-Laurent
Corsets et Gants réparés avec soin
Tel. Main 3187. 10-11-wil.



LITRES A JACQUELINE

III

Je crois que vous n'aimez guère la politique, mon amie; je devrais pourtant en faire avec vous aujourd'hui. Il faut l'avouer, je suis peut-être le seul français qui songe à la France en cette soirée du 14 juillet. Il est devenu de mode de se dispenser entièrement de cet anniversaire fameux. On affecte de quitter Paris avant la fête nationale, que l'on méprise parce qu'elle est nationale. Il se trouve que les français de la classe aisée, qui connaissent si peu leur histoire, témoignent, pour cette fois, d'un certain sens historique. La prise de la Bastille qui est loin d'être l'événement capital de la grande Révolution, est cependant le premier événement de cette époque bouleversée où le peuple a joué un rôle. Le 14 juillet 1789, la Révolution, qui n'avait consisté jusque-là qu'en délibérations, devint un drame national, et dans ce drame le peuple de Paris prit le premier rôle. Il est donc juste que la fête commémorative de cet événement soit avant tout une fête populaire. Nous avons célébré aujourd'hui l'entrée en scène politique d'un pouvoir dont l'ancienne France n'avait pas soupçonné l'existence. A vrai dire, cette entrée en scène n'a pas été brillante, et c'est ici qu'il faut comprendre et excuser les répu gnances et les résistances de beaucoup de français à édifier un pareil souvenir. Il est bien difficile de leur expliquer que le peuple, dans ses colères, ne sait pas et ne peut pas distinguer entre les auteurs de ses maux et les instruments, le plus souvent innocents dont se servent ceux qu'il croit coupables. Jamais le peuple, même éclairé, ne fera cette distinction. La preuve en est belle. Aujourd'hui encore, on assume les gendarmes parce qu'ils font exécuter, comme instruments irresponsables, des lois qu'ils connaissent à peine.

La Bastille tout entière avec ses défenseurs, représentait le pouvoir arbitraire des rois. En réalité elle était bien déchue du grand rôle qu'elle avait joué depuis la Fronde. Les grands cachots souterrains ne servaient plus à rien; à peine sept ou huit détenus, dont pas un condamné politique, s'y trouvaient quand le peuple y entra. D'ailleurs, les grands plus que la populace craignaient l'ombre des huit tours.

On n'emfermait à la Bastille que des prisonniers de marque, exécutés sans jugement, en vertu de lettres de cachet signées du roi.

Pourtant, le jour où le peuple, sentant l'Assemblée menacée et les réformes compromises, se souleva en masse, il n'hésita pas à l'assommer, à marcher sur la Bastille.

Le peuple parisien est logique quand il s'agit de la prise de la Bastille, il ordonne la dissolution des troupes qu'il avait appelées pour menacer l'Assemblée; le surlendemain il rappelle Nècker dont le renvoi était la cause première de tous les maux; enfin, le 17 juillet, il recevait des mains de La Fayette la cocarde tricolore, nouveau symbole d'un nouvel état de choses.

La cocarde est restée mais elle a perdu sa valeur symbolique. Unir les couleurs de Paris, le bleu et le rouge aux couleurs du roi, le blanc, c'était, sous une forme très nette et très gracieuse en même temps, esquiver une vérité bien audacieuse et très belle dans son audace: l'union de deux pouvoirs, de celui qui vient d'en haut, le royal et de celui qui vient d'en bas, le populaire. C'était proclamer la nécessité d'une autorité supérieure; c'était garantir le peuple en lui révélant ses droits réels contre les abus que cette autorité, sacrée en elle-même, pouvait entraîner dès lors qu'elle était aux mains d'un seul homme. La vraie formule du gouvernement avait été trouvée.

Il faudrait pardonner, il faudrait faire effort pour pardonner au peuple les excès qui accompagnèrent ce grand événement, si tous les bienfaits que l'on en attendait avaient été réalisés. Mais il faut que je vous apprenne, inconnue Jacqueline, que nous sommes un peuple très mal gouverné. Nous oscillons perpétuellement entre la démagogie, qui est l'absence de toute autorité vraie, et le despotisme qui est l'absence de tout contrôle à l'autorité. Notre drapeau change de couleur à tout instant: tantôt blanc quand une poigne trop vigoureuse le saisit, tantôt bleu et rouge, surtout rouge, quand les mille bras du peuple veulent le saisir.

En regardant, ce soir, flotter tant net, ma chère Reynette, tout cela ce ne sont que des enfantillages... — Possible, mais moi je crois aux choses qui portent bonheur... Et alors je me suis dit que si l'on pouvait faire du bien à la Fado Grise, peut-être nous jetterait-elle un bon sort... Voilà mon idée!... Et vous entendez, Victor, il faut dire comme moi, et trouver qu'elle est bonne.

— Je dirai tout ce que vous voudrez, ma chère petite Reynette.

— Eh bien! alors, j'ai remarqué que la Fado Grise vient aux silos de betteraves, de pommes de terre, de tous les légumes en un mot que l'on met en terre pour passer l'hiver.

— Et voilà plusieurs fois que je fais cuire moi-même des pommes de terre, des carottes, et j'ai porté tout cela, bien en vue, à l'endroit où un silo a été entamé... Et je reviens le lendemain... et mes petites provisions ont été enlevées.

Victor se mit à rire.

— A moins que ça ne soit les chiens et les chats de la ferme.

Plus de Maux de Tête

Souffrait constamment de Mal de Tête — Guéri par "Fruit-a-tives", la où les médicaments avaient failli.



"Je souffrais affreusement de mal de tête, depuis plus de deux ans; tellement, que j'étais plusieurs jours sans pouvoir travailler. Je prenais toutes sortes de remèdes, avec les soins de plusieurs médecins, mais le mal persistait. J'étais rarement bien. Qu'un ami, il y a quelques temps, d'essayer "Fruit-a-tives", ce que je fis, sans trop de confiance, il est vrai; mais, au bout de trois jours, j'étais mieux et, au bout d'une semaine, le mal était disparu. Après que j'eus pris une boîte de pastilles, mon mal de tête était tout-à-fait guéri. Avant, je n'avais pas d'appétit et souffrais à l'estomac, tandis qu'aujourd'hui l'appétit m'est revenu et ma digestion se fait bien. J'étais maigre et faible, par suite du mal de tête, et non-seulement je n'ai plus mal à la tête, mais je reprends des forces et je me sens un tout autre homme. J'ai pris, en tout, trois boîtes de "Fruit-a-tives". Je suis très reconnaissant d'avoir été guéri par "Fruit-a-tives" et je donne ce certificat avec plaisir, espérant que tous ceux qui souffrent du mal de tête essaieront "Fruit-a-tives" et seront guéris."

(Signé) B. CORNELL, Taylorville, Ont.

"Fruit-a-tives" se vend en une nouvelle boîte d'essai à 25c, aussi bien que dans les boîtes ordinaires de 50c. Ecrivez à Fruit-a-tives Limited, Ottawa, si votre fournisseur n'en a pas.

de joyeuses bannières dans les rues de Paris, je songe avec regret que toutes ces bannières mentent et que ce symbole, conquis au prix du sang, n'est encore que le symbole d'une vérité idéale.

Personne n'a désarmé, ni le peuple qui veut marcher seul, ni les grands qui veulent le mener sans le consulter. A tant de signes, n'est-ce pas, on devinerait que la Révolution dans ses origines a fauté dont elle n'a pu encore se laver. Et pourtant que de nations en ont de semblables dans leur histoire, qui prospèrent et se développent sans secousses et sans tremblements! Il est bien curieux qu'après la nuit du 4 août, l'Assemblée, représentant la nation, ait désigné à Louis XVI le plus beau titre que la France ait jamais donné à un roi: "Régénérateur de la liberté française." Hélas! la nation ne méritait pas d'accorder ce titre, et Louis XVI ne méritait pas de le recevoir.

Celui-ci concédait à contre-cœur les libertés qui lui étaient arrachées; celui-là allait conquérir dans le sang ces mêmes libertés.

Celui qui viendrait rénover aujourd'hui les libertés françaises ne jouirait probablement pas d'un autre sort que celui qu'obtint Louis XVI. Il faut le plaindre d'avance comme nous plainsons les malheureux rois, qui ne fut, non plus que la nation à la hauteur de sa tâche.

Le bonheur des nations, comme celui des individus, est sans doute de n'être point, par leur caractère, inférieurs à leur idéal. La faille de la grande Révolution est une faille morale.

Si la troisième république veut éviter la même faille, qu'elle ait souci de mettre sa vraie grandeur dans le caractère de ses hommes plus que dans la beauté des formules.

Le peuple français aime les belles promesses, mais il tue ses prophètes quand l'événement leur donne tort.

BEBE ERNEST GAGNE.

— Eh bien!... Je voudrais vous voir venir avec moi, pour m'accompagner, parce que toute seule, j'ai trop peur, je n'irai pas... et alors, à l'endroit où j'ai déjà mis nos provisions, ces jours derniers, je placerais celles que j'ai prises aujourd'hui dans mon panier. Alors... nous attendrions tous les deux... parce qu'avec vous, je n'aurais pas peur... et puis... dame... sait... La Fado Grise saura que c'est nous qui lui apportons notre offrande, et elle nous jettera peut-être un bon sort... Voilà mon idée...

Victor qui avait été longtemps à l'école et surtout élevé par l'un de ses grands-oncles, curé de Ménétrol, qui lui avait soigneusement enlevé de la tête toutes les superstitions sottes en cours dans la contrée, Victor, disons-nous, ne croyait guère à la Fado Grise.

Cependant, il se serait bien gardé de se refuser à accomplir ce petit pèlerinage qui lui permettrait du moins de demeurer un peu plus longtemps avec sa bien-aimée.

Cependant, il se faisait un cas de conscience de ne point essayer de dé-sabuser Reynette.

— Ma chère Reynette, — lui répondit-il, — je ferai tout ce que vous voudrez, je n'ai point besoin de vous le dire, et je vous accompagnerai où vous voudrez. Mais je dois vous le dire sérieusement aussi, je ne crois

Moins de prophètes et plus d'ouvriers. Faisons comme les Parisiens, Jacqueline, oublions la politique. Partons à la mer, en Suisse, à la montagne: l'automne nous rendra ces tristes soucis, dont heureusement votre souvenir suffit à me distraire.

JEAN VERNAY.

Graphologie

BLANCHE SUZETTE. — C'est difficile de faire l'analyse de cette écriture renversée, si artificielle, en contradiction absolue avec la nature simple, spontanée et naturelle de la correspondance qui l'a donc adoptée comme une mode, ce dont je la blâme comme d'un manque de goût. Trop d'imagination, une sensibilité très vibrante, compromettant gravement le jugement. Qu'elle se défie donc de ses préjugés, de ses exagérations.

Elle est fine avec des goûts intellectuels qui favoriseraient une culture un peu sérieuse.

Sa bonté réelle serait plus attachante si Blanche-Suzette n'était pas si raide et entêtée, très entêtée même. L'humour est infécond suivant les impressions qui sont très vives mais peu profondes.

La volonté subit trop l'influence de cette impressionnabilité, étant infécond et de manifestations diverses; la force de résistance est cependant dominante. On ne sait jamais d'avance ce que seront les décisions de Blanche, et quand on les connaît, on ne se doute pas de la façon dont elle s'exécute. Elle est une petite boîte à surprises. Il y en a de charmantes; sous sa réserve timide se cachent une tendresse et des expansions délicieuses.

Elle est active, capable de se dévouer en luttant toutefois contre un sentiment personnel qui cherche souvent à s'affirmer. Active et adroite. Gaie et très vivante.

BLANCHE. — Ces lettres, et ces phrases ressemblent à une envolée de papillons; des ailes partout, beaucoup de grâce, mais quelle mobilité inquiétante, quel éparpillement! Peu de réflexion, des élans inconsidérés, de l'imprudence, tout cela chez une très jeune fille pouvant se corriger, à condition qu'elle sache bien que sa légèreté est nuisible et qu'elle essaie de la combattre. Elle est bonne, affectueuse, toujours de bonne humeur, incapable de réaliser encore le sérieux et la tristesse de la réalité. Elle vit dans un monde de fantaisie, elle-même une jolie fantaisie à qui je crie: casse-toi! Ouvrez les yeux, ce n'est pas un rêve, mais la vie! Elle ne me croira pas plus que ceux qui l'ont déjà avertie; elle est de celles que l'expérience seule instruit.

Volonté, faible, caprice, impulsion, élan: cette volonté est une boussolle dont l'aiguille tourne affolée.

GRAPHOLOGIE

Coupon qui devra accompagner les lettres à analyser.

COUPON No 11

Six coupons de numéros différents devront accompagner les feuillets d'écriture.

Adressez feuillets et coupons à

Correspondance Graphologique
Bureau du "Canada"
MONTREAL

-- Les Terreurs de la Dentition --

Autrefois, les mères de famille voyaient avec terreur approcher l'époque toujours redoutable de la dentition pour leurs enfants. Aujourd'hui, grâce au merveilleux Sirop d'Anis Gauvin, on n'a plus ces craintes à avoir: il calme, il favorise, il facilite la dentition et évite aux enfants de terribles souffrances.

M. Joseph Gagné, 308 Bartlett St., Manchester, N.H., écrit: M. J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste, Montréal. Cher Monsieur — Nous avons employé le Sirop d'Anis Gauvin, pour nos bébés à l'époque de la dentition et nous en avons toujours obtenu de bons résultats. Notre bébé Ernest est âgé de 6 mois; il est bien portant, comme vous en jugerez par son portrait.

Votre tout dévoué, J. G. GAGNE.

Le Sirop d'Anis Gauvin est en vente partout; 25 cents la bouteille.

J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN CHIMISTE, 850 Ste-Catherine Est, Montréal, Can.



GIN "NIGHT CAP" de P. HOPPE, Schiedam

Le Type du Gin Hollandais de la plus haute qualité: un vieux Schiedam, bonifié par l'âge et digne du palais raffiné d'un véritable gourmet.

L. CHAPUT, FILS & CIE,
Agents Généraux. MONTREAL.



autour du cadran, ou bien se fixe immobile, ne donnant plus d'indications. Tout cela pourrait se modifier, car Blanche est presque une enfant encore, et bien avertie elle saurait peut-être au moins de former sa volonté.

M. K. L. — C'est un homme intelligent et cultivé, l'esprit est fin, un peu sarcastique, absolu. Le jugement est excellent et corrige la tendance à l'exagération.

C'est un grand impressionnable dont l'imagination active la disposition à vibrer.

Il est ardent avec plus de passion que de tendresse, sa sensibilité est toujours un peu douloureuse et il écrivait certainement sous l'influence d'une grande tristesse.

Il est bon mais si orgueilleux qu'il ne le paraît pas toujours. La susceptibilité est bien marquée.

La volonté est forte; il a des violences courtes, de la raideur, des parties pris. Il aime à argumenter, mais le calme lui faisant défaut, il réussit peu à convaincre et s'en irrite d'autant plus qu'il a souvent raison.

Toutes ses erreurs viennent de son orgueil qui peut le rendre très désagréable. Il a des délicatesses et des générosités très belles, du goût, de la simplicité, il est toujours séduisant quoique parfois insupportable.

BRIN D'HERBE. — Elle a l'esprit observateur, fin et gai, mais grâce à la bienveillance qui fait le fond de sa nature, elle est plus riieuse que moqueuse. Elle a beaucoup de bon sens et on peut se fier à son jugement; ce jugement est surtout intuitif.

Sa sensibilité est très délicate, sa bonté est naturellement large et généreuse. Ses affections sont sincères, constantes mais peu démonstratives, sa réserve s'y opposant.

La volonté est forte: elle est très vive avec des impatiences et même des emportements qui ont la durée d'une fusée et parfois son éclat, car elle lui vient une pointe de drôle qui perce dans les petites rages comme dans les éclats de rire.

Elle est autoritaire, mais fine et capable d'être conciliante s'il le faut. On pourrait souhaiter plus de persévérance.

L'humour est mobile, un peu capricieux, mais elle n'est jamais amère ou acerbé.

L'ordre est loin d'être la qualité

dominante, il s'y mêle un peu de fantaisie, mais elle a du goût, certaines minuties et un grand besoin d'harmonie qui exclut le désordre.

Quand on veut constamment conduire les autres, on réussit mieux en ne les laissant pas voir autrui.

JEAN DESHAYES.

DE L'UTILITE DES LARMES

Les glandes lacrymales transforment en larmes le sang qui leur arrive, fait parfaitement exact, puisque les larmes ont la même composition que la partie liquide du sang. Dans ces conditions, l'écoulement des larmes agit sur le cerveau congestionné à la façon d'une saignée, d'une saignée blanche, d'une saignée d'autant plus salutaire qu'elle se fait au dépens du sang qui allait frapper d'apoplexie le cerveau engorgé du rieur. Leur utilité dans le rire n'est donc pas contestable.

Les larmes sont encore utiles dans la tristesse. Mais dans cet état psychique, elles agissent sur le cerveau d'une autre façon. Si le cerveau est congestionné dans le rire, on sait qu'il est, au contraire, anémie dans les états de tristesse. Quelle est donc, dans ces conditions, l'effet d'un écoulement de larmes? Tout comme le rire, cette saignée qui s'opère au dépens du sang destiné au cerveau, ne peut faire autrement d'augmenter encore davantage l'anémie des centres nerveux. Or, cette anémie a pour résultat de créer une sorte de torpeur cérébrale une espèce de paresse psychique et d'indifférence mentale, comme une anesthésie du cerveau.

Tout cela fait que nous percevons moins nettement les impressions et qu'on ne peut par le cerveau anémié, la douleur qui nous tient s'émousse et nous apparaît moins aiguë, moins poignante, moins douloureuse. En un mot, pour l'organisme accablé par une peine physique ou morale, la saignée blanche qu'opèrent les larmes et l'anémie cérébrale qui en résulte, constituent une manière de se défendre contre la douleur, une sorte d'anesthésie naturel qu'on peut comparer aux anesthésiques artificiels, chloroforme, éther, alcool. On ne s'acharne dans les larmes comme on le noie dans l'alcool.

Dr ROMME.

MIGRAINE

Voulez-vous ne plus souffrir de cette affreuse Migraine qui vous empêche de vaquer à vos affaires, à vos devoirs, à vos plaisirs? Prenez des

Cachets Gauvin

CONTRE LE MAL DE TETE

25c la boîte, chez tous les marchands ou par la poste.

104-1.

J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN CHIMISTE, 850 Ste-Catherine Est, Montréal, Can.

25c la boîte, chez tous les marchands ou par la poste.

104-1.

J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN CHIMISTE, 850 Ste-Catherine Est, Montréal, Can.

25c la boîte, chez tous les marchands ou par la poste.

104-1.

J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN CHIMISTE, 850 Ste-Catherine Est, Montréal, Can.

25c la boîte, chez tous les marchands ou par la poste.

104-1.

J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN CHIMISTE, 850 Ste-Catherine Est, Montréal, Can.

25c la boîte, chez tous les marchands ou par la poste.

104-1.

J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN CHIMISTE, 850 Ste-Catherine Est, Montréal, Can.

25c la boîte, chez tous les marchands ou par la poste.

104-1.

J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN CHIMISTE, 850 Ste-Catherine Est, Montréal, Can.

25c la boîte, chez tous les marchands ou par la poste.

104-1.

J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN CHIMISTE, 850 Ste-Catherine Est, Montréal, Can.

25c la boîte, chez tous les marchands ou par la poste.

104-1.

J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN CHIMISTE, 850 Ste-Catherine Est, Montréal, Can.

25c la boîte, chez tous les marchands ou par la poste.

104-1.

J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN CHIMISTE, 850 Ste-Catherine Est, Montréal, Can.

25c la boîte, chez tous les marchands ou par la poste.

104-1.

J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN CHIMISTE, 850 Ste-Catherine Est, Montréal, Can.

25c la boîte, chez tous les marchands ou par la poste.

104-1.

J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN CHIMISTE, 850 Ste-Catherine Est, Montréal, Can.

25c la boîte, chez tous les marchands ou par la poste.

104-1.

J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN CHIMISTE, 850 Ste-Catherine Est, Montréal, Can.

25c la boîte, chez tous les marchands ou par la poste.

104-1.

J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN CHIMISTE, 850 Ste-Catherine Est, Montréal, Can.

25c la boîte, chez tous les marchands ou par la poste.

104-1.

J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN CHIMISTE, 850 Ste-Catherine Est, Montréal, Can.

25c la boîte, chez tous les marchands ou par la poste.

104-1.

Feuilleton du "Canada"

Fleur de Mai</

The MacFarley Company Limited

MERCREDI, 5 AOUT 1908

Le Dernier Jour

Nous ferons l'inventaire des marchandises exactement dans l'état où elles seront à 5,30 heures, ce soir.

Chaque heure de la journée doit dire effectivement ce qui reste encore. Nous voulons une liquidation absolue de toutes ces lignes et pièces désassorties qui sont encore sur nos étagères et nos comptoirs.

Et le sérieux de notre détermination de les liquider pourra se voir aux prix indiqués par les étiquettes, aujourd'hui, dans tout le magasin.



Chase & Sanborn's
HIGH GRADE COFFEE

Certains gens achètent le café de Chase & Sanborn à cause de son arôme exquis—d'autres pour sa force—d'autres enfin, "simplement parce qu'ils l'aiment". Tous l'achètent parce qu'autre café ne leur plaît autant.

EN SASKATCHEWAN

Les derniers décomptes pratiqués par les organisateurs libéraux en Saskatchewan accordent de 25 à 30 cents au gouvernement Scott sur 41.

L'HON. W. SCOTT

Le "Morning News" de Moose Jaw annonce que l'hon. Walter Scott serait bientôt nommé lieutenant-gouverneur de Saskatchewan et que l'un de ses ministres, l'hon. M. Calder, lui succéderait.

BLESSES DANS UN TAMPONNEMENT

Une voiture, occupée par deux jeunes gens, MM. Richard Toie et Paul Paquette, a été tamponnée, par un tramway hier soir vers six heures, à l'intersection des rues Wood et Ste-Catherine, à Westmount.

Les deux hommes furent précipités sur la chaussée et douloureusement contusionnés. A l'hôpital Western, où ils furent conduits, on constata cependant que leurs blessures n'étaient pas graves, et ils purent regagner leurs domiciles après avoir été pansés.

GREVE AVORTEE

(Service spécial du "Canada"). Moncton, N.B., 4. — La grève des employés étrangers sur la voie du Grand Tronc Pacifique est terminée. Les hommes demandaient que leurs gages de \$1.50 par jour fussent portés à \$1.75, mais voyant l'inutilité de leurs demandes, ils ont décidé de retourner au travail aux anciens taux. La compagnie fait instruire le procès de trois hommes accusés d'avoir soulevé cette grève au moyen de l'intimidation.

AU CONSEIL CENTRAL

Il y aura une assemblée spéciale du Conseil Central National des Métiers et du Travail de Montréal, mercredi soir, à la salle de la Fédération Canadienne, 596 Ste-Catherine Est, pour affaire très importante.

Par ordre,
GEORGES LESAGE,
Secrétaire.

L'ASSOCIATION DES INVENTEURS

Hier soir, la nouvelle Association des inventeurs se réunissait à son local, 88 rue Saint-Denis. M. J. A. Lapré, photographe président, a lu le rapport de la dernière assemblée. Les deux dernières assemblées ont proposé une liste de 19 inventions.

Le rapport financier actuel accuse une balance de \$52.33 en caisse. L'assemblée est ajournée au 18 août prochain.

LA PECHE A LA BALEINE

(Service spécial du "Canada"). Victoria, C.A., 4. — Le vapeur "Princess" de Kynouat arrive ici avec une cargaison d'huile de baleine, apporte la nouvelle que le bateau pêcheur "St. Lawrence" a capturé 70 baleines en juillet. Ce bateau a capturé 208 baleines depuis le commencement de la saison.

VINS DE BOURGOGNE

LA GRANDE MARQUE

BOUCHARD PERE ET FILS

FONDEE EN 1731

LAW YOUNG & CO., 82 rue d'Ulm-1-2 MONTREAL

Une grève des employés du Pacifique

LES OUVRIERS CONSTRUCTEURS DE WAGONS ET LOCOMOTIVES, AU NOMBRE D'ENVIRON 10,000, SE METTENT EN GREVE CE MATIN

La grève est générale de Halifax à Vancouver. — Assemblée importante à l'hôtel Grand-Union, à Montréal. — La grève commencera à 10 heures ce matin

Ce matin, à six heures, environ 10,000 employés du Pacifique Canadien, la plupart des ouvriers en mécanique, employés à la construction des wagons et locomotives, de Halifax à Vancouver, se mettront en grève. Telle est la décision adoptée à une assemblée qui a eu lieu hier soir, à l'hôtel Grand-Union, sous la présidence de M. Bell-Hardy, président général de la fédération des employés de chemin de fer. Il y avait à cette réunion, environ une trentaine de délégués de Montréal et des environs, mais on a tenu des assemblées similaires dans toutes les grandes villes où passe le Pacifique Canadien, avec le même résultat. Il a été décidé partout à l'unanimité que les ouvriers iraient au travail ce matin, mais qu'à dix heures précises, ils quitteraient tous l'ouvrage.

Les principaux chefs de plainte des employés sont : 1o Que le Pacifique Canadien voudrait plusieurs classes d'employés, tandis que ces derniers exigent une échelle de prix uniforme; 2o, Le Pacifique tient à une division bien marquée entre l'Est et l'Ouest du pays, mais les employés ne veulent pas de cette division, voulant par là même protéger ceux des leurs qui pourraient avoir des griefs tout en se trouvant dans une autre division; 3o, Les employés se plaignent de plus de mauvais traitements de la part des contremaîtres et du remplacement des ouvriers locaux par des ouvriers étrangers, principalement des Juifs.

LA CONVENTION DES TAILLEURS DE PIERRE

Un vif incident est soulevé au sujet d'une nomination.

La convention de l'Association des Tailleurs de Pierre d'Amérique a continué hier, à huis clos, ses travaux, à l'hôtel de Ville.

M. Frank Laemmle, de Rochester, a été élu vice-président de la convention, et M. Joseph Chevalier, d'Ottawa, sergent-à-martre.

M. Joseph Métivier, président de la succursale de Montréal, a annoncé que M. Mackenzie King, sous-ministre du Travail, était actuellement en cette ville, et que l'on s'attendait à ce qu'il adressât la parole à la convention.

M. Joseph Chevalier fit voir l'importance de la personnalité de M. King au point de vue unioniste. C'est par son entremise que l'on obtenait la mise en vigueur des lois protégeant les intérêts des travailleurs.

Tout dernièrement, à Ottawa, on avait requis l'influence du sous-ministre pour obtenir une augmentation des salaires en faveur des ouvriers employés à la construction de l'hôtel des Postes. Mais comme il conduisait actuellement l'enquête sur l'industrie textile, il est peu probable que M. Mackenzie King puisse adresser la parole à la convention.

Un rapport du comité des griefs confirmant la nomination de M. Dan A. Connor, comme délégué du district No 6 en remplacement de M. Harry Bosworth, de New-York, a soulevé ensuite un vif incident.

Sur proposition de M. Peter Devine, de Chicago, appuyée par M. Lawrence Cullen, de la même ville, le rapport fut adopté.

M. Harry Bosworth qui était présent protesta alors énergiquement. Il fut rappelé à l'ordre par le président qui déclara que M. Bosworth n'avait pas le droit de discuter de cette question, parce qu'il n'était pas délégué à la convention.

M. Bosworth demanda la permission de donner des explications. Il dit le travail qu'il avait accompli à New-York en faveur de l'Association, et qu'il avait été injustement accusé d'avoir exagéré la note des dépenses qu'il avait exigée de l'Association.

M. Joseph Chevalier fit remarquer que M. Bosworth avait déjà eu l'occasion de se justifier, et qu'il n'avait pu le faire. Il avait été destitué, qu'il en prit son parti.

Les choses en restèrent là. La séance fut levée et renvoyée à ce matin.

IDENTITE ETABLIE

Le cadavre qui a été repêché, dimanche, au Bout de l'Île, a été reconnu hier après-midi, pour être celui d'un vieillard du nom de Auguste Cléroux. Agé de 72 ans, et domicilié au No 371 de la rue Beaudry.

Le vieillard dont l'esprit était quelque peu troublé quitta samedi, la résidence de sa fille, Mme J. Paré, au Parc Laval, où il était en promenade depuis quelques jours.

Le coroner a délivré le permis d'inhumation sans convoquer de jury.

EPIDEMIE A SUMMERLEA

Une épidémie de fièvre typhoïde semble régner dans la municipalité de Summerlea, ou Dixie, sur la rive nord du lac Saint-Louis. Huit personnes ont été atteintes de la terrible maladie depuis le commencement de la saison. Les médecins croient que cela est dû au fait que l'eau a monté d'une façon inaccoutumée le printemps dernier, faisant déborder les puits profonds. Il y a eu exode des citoyens en villégiature dans les maisons où le fléau passe.

SALAIRES DE \$22 PAR MOIS

Ce qu'il ressort des témoignages entendus par la Commission Royale d'enquête sur les industries textiles. — On accuse M. Paquet d'être responsable de la grève, — Intéressants témoignages.

L'ENQUETE SE TERMINERA PROBABLEMENT JEUDI

Hier avant-midi on a continué l'enquête sur la grève des tisserands. Le premier témoin entendu a été M. Arthur Goulet.

Avant la grève, il gagnait 15c de l'heure ce qui lui permettait à peine de vivre. Depuis la réduction de 10 p.c., cela est encore pire et le gain actuel est matériellement insuffisant à la vie d'un ouvrier.

Après une passe d'armes entre MM. Bunbray et Du Tremblay sur le rôle joué dans la discussion dans cette enquête, le président M. King prétend que toutes les questions doivent être permises et que d'après son expérience personnelle plus il y a de questions posées plus la vérité se fait jour.

M. Goulet dit ensuite que tous les moyens ont été pris pour éviter la grève, mais sans résultat.

La "Montreal Cotton Co." produit alors un état de compte de la paye des employés avant la réduction, mais M. King exige de la compagnie un état semblable pour les six dernières années, y compris le temps écoulé depuis la réduction.

On entend alors le témoignage de Mme Forest qui montre clairement que son salaire actuel \$13 par quinzaine en travaillant beaucoup est dérisoire. Elle faisait autrefois \$20. A une réponse du témoin, disant qu'elle travaillait aux heures du dîner, M. King fait observer à Mme Forest qu'elle viole la loi et ruine sa santé.

C'est vrai rétorque Mme Forest, mais il faut bien que je vive.

En temps régulier, elle commence à 6 heures 1-1 et se couche rarement avant 10 ou 11 heures. Heureusement que nous avons, ajoute le témoin, le samedi et le dimanche, pour nous reposer sans quoi nous ne pourrions résister.

M. King félicite Mme Forest qui a donné un des meilleurs témoignages dans la cause.

M. Oslas 'Chagnon' entre ensuite dans la boîte aux témoins.

La position depuis la réduction, était intolérable, aussi n'a-t-il pas hésité à se mettre en grève et il est persuadé que si l'entente avait existé entre les employés, la grève serait aujourd'hui chose gagnée.

On interroge ensuite Mlle Alice Waterhouse. Avant la grève, le témoin gagnait \$13 par quinzaine; aujourd'hui son gain n'est plus que de \$10.

Elle croit avec M. King que si les heures étaient moins longues et que si le salaire n'était pas diminué, ce serait mieux pour toutes les employées, et que la santé en serait moins affectée, car le travail qu'elle fait est excessivement pénible.

A la séance de l'après-midi, le premier témoignage entendu a été celui de M. P. Thibodeau.

Le témoin dit qu'il a vingt-huit ans, qu'il a travaillé comme tisserand, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, et qu'il croit que la vie est plus chère à Montréal que dans l'Etat du Maine, qu'il a habité. Son grief principal contre la compagnie serait la mauvaise répartition de l'ouvrage entre les fleurs. Il gagne actuellement de \$22 à \$24 dollars par mois et son loyer prend le gros quart de son salaire mensuel soit \$6.00.

M. Taylor, surintendant des filatures d'Hochelega et de Sainte-Anne, est ensuite entendu.

D'après lui, M. Paquet, le secrétaire actuel de la Fédération textile ne représentait pas le sentiment des employés au temps de la déclaration de la grève et il lui serait aisé de le prouver.

A des questions qui lui sont faites sur les affaires de la Compagnie, M. Taylor répond évasivement en se retranchant derrière sa position qui ne comporte pas des données exactes sur un sujet qui n'est pas de son domaine.

M. Taylor dit qu'il n'a pas reçu instruction des officiers de la Compagnie de diminuer le salaire de 10 p.c. pour la raison d'un surcroît de stock; la Compagnie également n'a jamais eu l'idée de vouloir par quel moyen que ce soit, anéantir l'Union.

Après la grève, le témoin a envoyé un certain nombre de tisserands, mais il n'a jamais, dit-il, reçu l'ordre de ne pas employer les membres de la Fédération.

Présentement, suivant sa connaissance, l'industrie du coton ne présente depuis 4 ou 5 ans rien de particulier d'anormal.

Jamais à Hochelega ou à Sainte-Anne on n'a employé d'enfants âgés de moins de 15 ans. Quant aux conditions actuelles des travailleurs, elles sont, au dire de M. Taylor, aussi bonnes que dans tout autre temps. Les conditions du marché ne lui sont pas très familières, mais il estime que du moment que la condition des ouvriers est bonne celle des manufacturiers l'est également.

LE CANAL WELAND

Son agrandissement signifierait une économie considérable dans le prix du transport du grain à Montréal.

(Service spécial du "Canada")

Washington, D.C., 4. — Le consul H. D. Van Sant déclare que le projet du gouvernement canadien de construire un nouveau canal Welland de 25 pieds au coût de \$25,000,000 à \$30,000,000 est bien vu dans tout le district de Kingston. Et le consul continue : "Ce nouveau canal causera certainement une forte augmentation de trafic avec ce port. Avec des écluses plus larges et un canal plus profond, il sera possible à des navires plus gros qu'actuellement de décharger au pied des lacs, à Kingston. Ces navires tireront trop d'eau pour se rendre jusqu'à Montréal via le Saint-Laurent, et ils devront charger et décharger à Kingston ce qui donnera une importance nouvelle à cette dernière ville. On calcule que l'agrandissement du canal Welland signifierait une économie de 2-3 cents par minot, ou même trois cents rendu à Montréal, de Fort William.

ENLEVEMENT D'UNE FILLETTE

Elle est retrouvée au Manitoba sous un accoutrement masculin et la chevelure coupée.

(Service spécial du "Canada")

Winnipeg, 4. — Une dépêche reçue d'Emerson, Man., dit que la petite Olive Dupray, qui est disparue mystérieusement à Pine, Ont., en se rendant à la résidence de sa famille à Fort William, a été trouvée à Otterbourg où elle est détenue par deux hommes que l'on croit être des ravisseurs.

Sa chevelure a été coupée et elle porte des vêtements d'homme.

Des informations venant d'Otterbourg disent que ces rumeurs sont en circulation dans cet endroit, mais l'on ne peut rien obtenir d'authentique sur le sujet.

PARC DOMINION

Vue la mauvaise température, la direction du Parc Dominion a été encore une fois forcée de fermer ses portes au public lundi soir, mais hier soir, l'assistance était heureuse de respirer l'air rafraîchissant et de jouir de différentes attractions que l'on trouve en ce charmant oasis, balnéaires, chutes, hypodrome, temple de la musique, inondation de Johnston, etc.

La principale attraction au parc cette semaine est l'acte du fil de fer élevé de Grenada et Fedora. C'est l'un des plus sensationnels qui aient jamais captivé l'attention des foules avides de spectacles audacieux. Ces marcheurs extraordinaires sur fil de fer ont des tours de leurs façons rien moins que merveilleux. Ils terminent leur acte par un déploiement de feu d'artifice du plus éblouissant aspect.

La semaine prochaine aura lieu le festival des employés de la compagnie des tramways au bénéfice de leur Association. La direction du parc prépare un programme extraordinaire comme jamais elle n'en a offert au public. Les conducteurs rapportent qu'il y a une grande demande de billets d'admission et tout fait présager pour le festival un succès inouï.

sur les gages avant et après la grève, sur le fonctionnement de la manufacture, sur les associations nationales et internationales, sur le temps de l'ouvrage.

Le gérant y répond parfois difficilement et le Commissaire Royal lui fait remarquer avec un sourire narquois que comme surintendant il devrait être au courant de tout, voir même du détail.

Sur une interpellation de M. Bunbray, relativement à l'affaire Champagne-Paquet, ce dernier croit bon de demander la protection de la Cour Royale, contre l'accusation d'une action de \$1,000 intentée contre lui par M. Champagne que M. Paquette avait fait congédier de la manufacture alors qu'il était officier de la Fédération.

Le dernier témoin entendu dans la séance de l'après-midi est M. Charles Ratté. S'il a laissé la Fédération Textile en mars dernier, c'était, dit-il, le témoin d'un mouvement par lequel n'avait aucune confiance en la Fédération attendu que les rapports fournis par M. Paquet manquaient d'exactitude.

En transposant M. Du Tremblay arrive à faire dire au témoin que M. Paquet n'avait aucunement rien à faire avec l'argent de la Fédération et que puisqu'il avait eu confiance en M. Girard le secrétaire de cette Union M. Paquet est hors de tout blâme.

M. Ratté ignore ce que paye les comptes de la Fédération ce qu'il sait parfaitement par exemple c'est que tous les huit jours ils variaient considérablement.

Le Commissaire Royal traite ensuite brièvement avec le témoin la question de la déclaration des grèves au point de vue de ceux qui ont le privilège de les déclarer.

Le Commissaire ajoute avant d'ajourner l'enquête à ce matin à dix heures qu'il croit pouvoir terminer son investigation jeudi et qu'il passera les journées de vendredi et samedi à Magog et à Valleyfield.

LORD ROBERTS A OTTAWA

Il passera la journée de dimanche dans la capitale, et recevra dans l'après-midi l'adresse civique et les vétérans du Sud-Africain.

(Dépêche Spéciale au "Canada")

Ottawa, 4. — La population d'Ottawa aura une chance de voir lord Roberts demain soir. Celui-ci s'est arrangé de façon à passer une journée de plus dans la capitale, partant demain soir à sept heures et demie, par train spécial, pour Montréal.

Lord Roberts recevra demain après-midi l'adresse civique, dans une réunion privée, à Rideau Hall, avec le maire et les membres du conseil municipal, et la réception des vétérans du Sud-Africain aura lieu dans le même temps.

Le soir, à la demande du maire Scott, lord Roberts se rendra à la gare en faisant le tour de la ville, afin de satisfaire au désir des citoyens d'Ottawa de voir le soldat le plus fameux de l'empire.

LE BALLON ZEPPELIN

Le dirigeable allemand a fait hier son ascension de vingt-quatre heures tant annoncée.

Constance, 4. — L'ascension d'un temps splendide, ce matin, à six heures et demie, quand le ballon du comte Zeppelin sortit de son hangar flottant, à Friedrichshafen, pour son voyage de vingt-quatre heures. Le navire aérien s'éleva immédiatement à une hauteur de quatre cents pieds et, après avoir décrit un grand cercle au-dessus du lac, s'éleva en droite ligne vers cette ville. Il continua sa route, et en moins d'une heure avait parcouru quarante-cinq kilomètres et était au-dessus de Schaffhouse, suivant la vallée du Rhin.

Le jour et l'heure du départ avaient été tenus secrets jusqu'à hier soir, et les commissaires impériaux chargés d'accompagner le comte Zeppelin n'étaient pas présents. Le seul fonctionnaire à faire partie du voyage a été le major Graditz, qui représente le gouvernement.

Mulhouse, 4. — Le navire aérien du comte Zeppelin est passé au-dessus de la ville à dix heures et quart ce matin.

Strasbourg, 4. — Le ballon du comte Zeppelin a été signalé à une heure et quarante minutes. Il semblait aller à une allure de quarante milles à l'heure. Après avoir fait le tour du clocher de la cathédrale, il reprit sa course en suivant la vallée du Rhin. Une carte jetée par le comte Zeppelin annonçait que tout allait bien.

Mannheim, 4. — Le navire aérien du comte Zeppelin est passé au-dessus de cette ville à trois heures moins vingt. La population entière est sortie dans les rues et l'a acclamé.

Mayence, 4. — Le navire aérien du comte Zeppelin a été signalé ici à trois heures et demie cet après-midi. La distance de Friedrichshafen est de 261 milles. Comme il avait quitté ce dernier endroit à six heures et demie ce matin, l'aérien avait donc marché à une moyenne de vingt-neuf milles à l'heure, en comprenant les manœuvres.

Constance, 4. — La nouvelle du départ de l'aérien fut télégraphiée et téléphonée dans toutes les parties du pays, et à mesure que le navire avançait les spectateurs devenaient de plus en plus nombreux sur son passage. La terrasse d'une maison près de la vieille ville de Stein était couverte de jeunes filles vêtues de blanc agitant des drapeaux et des mouchoirs et lançant en l'air de gros bouquets de fleurs.

A Stein la vallée du Rhin s'élargit considérablement, formant le lac de Zell. A cet endroit le ballon descendit à mille pieds de terre et continua sa route à cette hauteur jusqu'à ce qu'il fut rentré dans la vallée du Rhin près du vieux château de Hohenwerth.

Dans la gondole d'avant étaient cinq hommes, et trois membres de l'équipage dans celle d'arrière. Peu après que l'aérien eut passé Hohenwerth, on vit quel'un de la gondole d'avant monter une échelle et disparaître dans le corps du ballon, probablement pour remettre en ordre un des seize petits ballons qui remplissent l'intérieur de

DECES

ROBAILLE — A St-Romuald, est décédé, à l'âge de 72 ans, Pierre Robaille, époux de dame Aphie Leprie. Les funérailles ont lieu ce matin à St-Romuald. 104-d

CARBONNEAU — Le 31 juillet 1908, est décédé, Joseph Carbonneau, père, de St-Hippolyte Co., Belchamps. Les funérailles ont lieu ce matin à St-Romuald. 104-d

ROBERT — A Montréal, le 2 août 1908, à l'âge de 53 ans, 4 mois, 11, Frédéric Robert, de Dawson City. Les funérailles ont lieu ce matin. 104-d

DUBEAU — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 4 août 1908, à l'âge de 22 ans, 9 mois et 20 jours, Joseph Dubau, fils de Zéphirin Dubau, cultivateur. Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 du courant, à Saint-Eugène, comté de Prescott, Ont. 104-d

MERCIER — A Montréal, le 1er août 1908, à l'âge de 67 ans, 5 mois et 22 jours, Mme Aurora Roy, veuve de feu Edouard-Henri Mercier, officier de douane. Les funérailles ont lieu ce matin. 104-d

OU LUNCHER? Côté Kraussman, 80 St-Jacques. Bieres en fûts et en bouteilles Würsburger, Hofbräu, Pilsener et Kulmbacher, Lunch de 12 à 8 h. p. m., à la carte, jusqu'à 8 p.m. Soupers sur le pouce jusqu'à minuit. Salle à dîner spéciale au deuxième étage pour dames et messieurs. 106-D-2

HOTEL ARBOUR LETOCHINEAU & DESORMIERES Propriétaires. Liqueurs et Cigares de 1er choix. 185 et 187 RUELLE ST-LOUIS. 902-D-2

Dr J. G. A. GENDREAU, 74, Rue Main 318-22 Boulevard St-Laurent CHIRURGIEN-DENTISTE. MONTREAL

CONSULTATIONS

Consultations des nourrissons et des enfants malades, toute la matinée, jusqu'à midi, 1860 Notre-Dame Ouest. Téléphone Bell 405. SEVERIN LACHAPPELLE, directeur médical de la Crèche des Sœurs de la Miséricorde. 95-26-D.

Bureau à Louer

Un très bon bureau à louer. S'adresser à M. A. Leroux, 55 St-François-Xavier. 97-n.

L'appareil, L'aérien disparut bientôt derrière les montagnes, mais on le vit reparaitre pendant quelques instants.

IL NE SERA PAS PENDU

La sentence du meurtrier Barette est commuée en emprisonnement à perpétuité.

(Dépêche Spéciale au "Canada")

Ottawa, 4. — A la séance du cabinet, cet après-midi, la sentence de mort prononcée contre un Anglais du nom de Barette, de Prince-Albert, pour le meurtre de son beau-fils, a été commuée en emprisonnement à perpétuité.

Dans un accès de rage, Barette avait voulu tuer sa femme d'un coup de revolver, mais l'arme avait fait long feu. Son beau-fils, un tout jeune enfant, s'élança entre sa mère et son beau-père, et celui-ci, en voulant l'éloigner, déchargea accidentellement son revolver sur lui. Quant on vint l'arrêter, il se débattait tellement l'enfant qui lui avait passé ses bras autour du cou et demandait aux officiers de la loi de ne pas emmener son

LES FEMMES APACHES

Deux pierceuses, Graty Tremblay et Yvonne Careau, ont été arrêtées, vers une heure, cette nuit, par le constable Guillemette, du poste No 4, pour vol d'une montre sur la personne d'un passant, au coin des rues Lagachetière et Saint-Laurent.

COURRIER DE QUEBEC

Mort horrible d'un camionneur. — Feu dans les bois. — Noyé identifié.

(Correspondance spéciale) Québec, 4. — Un nommé E. Bélanger, qui était au service de P. Davis & Co., a été tué accidentellement en travaillant hier soir. Un énorme cheval de trait qu'il conduisait a reculé sur lui en faisant soudainement un soubresaut et lui a enfoncé la poitrine en le pressant de tout son poids contre les parois d'une grange dans le voisinage immédiat de laquelle il se trouvait.

Le feu fait des ravages dans les bois aux environs de Québec, ainsi que le long du chemin de fer du Lac St-Jean, dans le voisinage de Portneuf, Berthier, etc.

Le village qui existe aux environs de la station de Manseau, sur l'Intercolonial, est menacé de destruction, d'après des nouvelles reçues hier soir. L'air est chargé de fumée.

Le tramway électrique sur la section du Sault Montmorency et de Ste-Anne de Beaupré a fait florer pendant la quinzaine des fêtes du tricentenaire.

Il a transporté 117,000 passagers la première semaine des fêtes, et plus de 120,000 la deuxième.

Un cadavre que l'on trouvait flottant dans le fleuve, en face de St-Joseph de Lévis, il y a quelques jours, était sur le point d'être inhumé sans avoir été réclamé lorsqu'un réusé, à l'identifiant comme étant celui d'Alexandre Henri, de Plessisville, c'était.

Ce sont deux résidents de Plessisville qui l'ont identifié.

Henri portait de Plessisville dans la matinée du 23 juillet dernier pour venir assister à la procession d'été, qui devait avoir lieu ce jour-là, et il devait retourner chez lui le même jour. On suppose qu'il s'est noyé en traversant le fleuve. Son cadavre a été transporté à Plessisville.